ACTUALITÉS Plus de détresse pour les femmes de la région A 3
ARTS ET VIE Las de la scène, Dan Bigras a trouvé d'autres rings B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

•QUÉBEC, LE MERCREDI 5 FÉVRIER 2003

FINANCEMENT DE LA SANTÉ

Douche froide sur les provinces

Ottawa offre le tiers des 33 milliards $ attendus

STÉPHANE PAQUET ET RAYMOND GIROUX
SPaquet@lesoleil.com RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Les premiers ministres des provinces sont sortis déçus de leur souper hier soir avec Jean Chrétien, rencontre portant sur le financement de la santé. L'argent n'est pas au rendez-vous. Sur quatre ans, le fédéral offre le tiers de ce qu'elles demandaient.

Il y a 10 jours, les provinces exigeaient d'Ottawa 32,8 milliards $ d'ici 2005-2006. Selon les premiers chiffres disponibles tard hier soir et calculés par les provinces, Jean Chrétien leur a plutôt offert 11,4 milliards $ sur quatre ans, dont rien pour l'année financière en cours. Pour le Québec, cela signifie quelque 2,6 milliards $ d'ici 2005-2006.

Porte-parole des premiers ministres provinciaux, Pat Binns, de l'Île-du-Prince-Édouard, est venu dire au nom de ses homologues que l'offre d'Ottawa était « substantiellement plus basse que les demandes des provinces. On a encore du travail à faire ».

« Ça équivaut environ aux montants du rapport Romanow, moins ce que le fédéral a réinvesti en 2000 », offrait comme explication Hubert Bolduc, l'attaché de presse de Bernard Landry.

Le document d'une quinzaine de pages qui a été remis aux premiers ministres ne contient aucun chiffre, précise-t-on. La déception des premiers ministres provinciaux, apparente à leur sortie de table, vient donc de la conversation qu'ils ont eue avec Jean Chrétien.

De son côté, le premier ministre fédéral a fait dire par son porte-parole que la rencontre a été « très positive ». M. Chrétien « demeure optimiste quant à la signature d'une entente », indique encore son bureau, précisant qu'il « n'a pas mis de montant d'argent sur la table ».

Du côté du gouvernement québécois, un haut fonctionnaire souligne que « non seulement les fonds sont insuffisants, mais la grande philosophie de l'affaire pose problème ». Ottawa veut

Voir SANTÉ en A 2 ➤
❑ **Autochtones déçus** Page A 6

LES DÉPENSES EN SANTÉ PAR PROVINCE

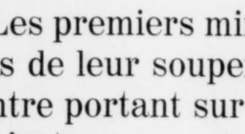

Dépenses en santé en pourcentage des budgets provinciaux

	($)	(%)			
Colombie-Britannique			**Québec**		
2002-2003	10,4 milliards	41	2002-2003	17,5 milliards	35
1997-98	7,2 milliards	36	1997-98	12,6 milliards	31
1993-94	5,9 milliards	33	1993-94	10,0 milliards	25
Alberta			**Nouvelle-Écosse**		
2002-2003	6,8 milliards	35	2002-2003	2,0 milliard	37
1997-98	4,3 milliards	31	1998-99	1,6 milliard	34
1993-94	4,2 milliards	26	1993-94	1,3 milliard	28
Saskatchewan			**Nouveau-Brunswick**		
2002-2003	2,2 milliards	35	2002-2003	1,4 milliard	36
1997-98	1,7 milliard	38	–		–
1993-94	1,5 milliard	31	–	–	–
Manitoba			**Île-du-Prince-Édouard**		
2002-2003	2,8 milliards	40	2002-2003	327 millions	33
1997-98	1,8 milliard	33	1997-98	208 millions	28
1993-94	1,8 milliard	33	1993-94	188 millions	25
Ontario			**Terre-Neuve**		
2002-2003	25,5 milliards	39	2002-2003	1,5 milliard	45
1997-98	18,3 milliards	34	1998-99	1,2 milliard	–
1993-94	17,5 milliards	35	1993-94	995 millions	–

Données non disponibles pour le Yukon

INFOGRAPHIE PC- LE SOLEIL

« Si près de chez eux »

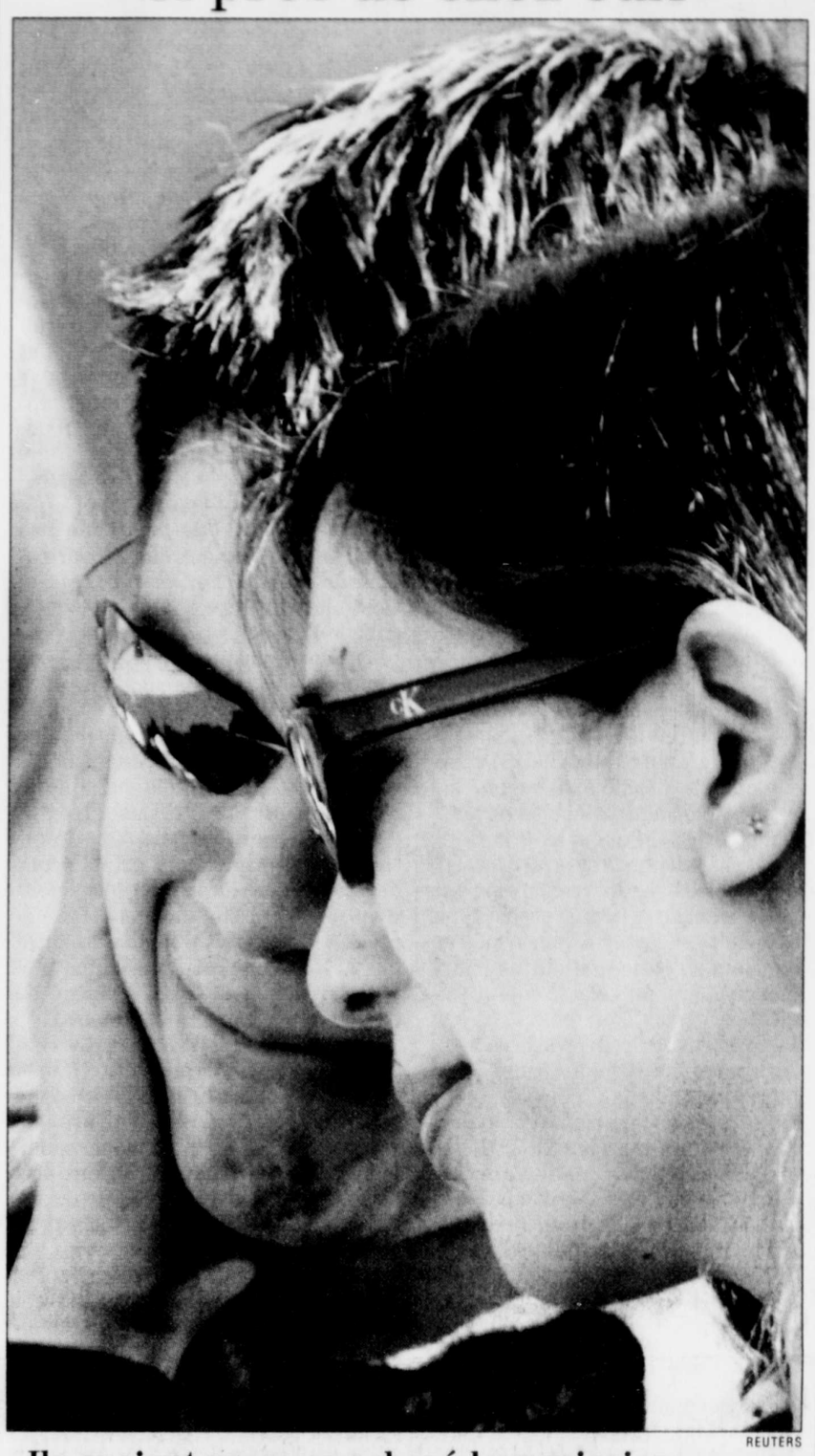

REUTERS

« Ils avaient presque achevé leur mission et nous les avons perdus si près de chez eux », a déclaré George W. Bush lors de l'hommage solennel aux sept astronautes de la navette « Columbia », qui a rassemblé hier à Houston des milliers de personnes, dont les familles des scientifiques décédés samedi. Sur la photo, la veuve du pilote Willie McCool, Lani, réconforte leur fils Sean, qui étudie au Québec. Voir texte en A 4.

90 minutes pour convaincre le monde

Powell étale ses « preuves » contre l'Irak

NEW YORK (AFP et AP) — Le secrétaire d'État américain Colin Powell doit être le premier orateur à prendre la parole ce matin devant le Conseil de sécurité, qu'il s'efforcera de convaincre que l'Irak ne respecte toujours pas les résolutions des Nations unies.

Colin Powell

Pendant 90 minutes, M. Powell devrait présenter au Conseil des photos de laboratoires d'armements biologiques mobiles et faire état de transcriptions de conversations surprises entre des responsables irakiens pour essayer de persuader les autres pays que la diplomatie et les recherches sont presque arrivées à leur terme, selon un responsable de l'administration Bush. M. Powell sera accompagné notamment par le directeur de la CIA, George Tenet.

Mille cinq cents journalistes, selon le bureau de l'ONU chargé des accréditations, ont prévu d'assister à cette séance prévue à 10 h 30, qui sera diffusée en direct par des stations de radio et des chaînes de télévision.

Le secrétaire d'État américain a promis de faire une démonstration « convaincante » que l'Irak a toujours des armes de destruction massive, mais le manque de « flagrant délit » risque de rendre sa tâche difficile.

Voir POWELL en A 2 ➤
❑ **Saddam se défend** Page A 8
❑ **Général sous enquête** Page A 8

Laval aurait besoin de 400 nouveaux profs

MICHÈLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

L'Université Laval manque de professeurs. Pour être compétitive et pour rattraper les réductions des années 90, il lui faudrait combler non pas des dizaines, mais quelques centaines de postes.

Le recteur Michel Pigeon a présidé hier matin le premier conseil universitaire de l'année 2003. Il en a profité pour commenter l'étude de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) rendue publique la semaine dernière et faisant état d'une différence de 375 millions $ entre les ressources financières des institutions québécoises et celles des autres provinces.

La part de l'Université Laval est d'environ 75 millions $, a souligné Michel Pigeon. « Ça représente 700 postes de professeurs », a-t-il évoqué à titre de comparaison. Même s'il est incapable de chiffrer avec précision les besoins de son université, le recteur a échappé que « les gens seraient heureux avec 300 ou 400 postes de plus de professeurs ».

Il a rappelé qu'à l'époque des grandes restrictions du milieu des années 90, les universités québécoises avaient perdu 1000 de leurs 9000 professeurs. Toutes les facultés de l'Université Laval avaient été affectées par une diminution du nombre de professeurs, alors qu'elles accueillaient de plus en plus d'étudiants.

Est-il utopique d'espérer mettre la main sur ces millions de dollars sans lesquels les universités québécoises ne peuvent compétitionner à armes égales avec celles des autres provinces ? « C'est la réalité, il nous les faut, a laissé tomber Michel Pigeon. Le ratio prof/étudiants doit être plus raisonnable. » Avec 75 millions $ supplémentaires, l'Université Laval moderniserait également sa bibliothèque, elle rénoverait quelques-uns de ses pavillons et ses laboratoires.

Quelque 1500 professeurs enseignent aujourd'hui à Laval. L'an dernier, il y a

Voir PROFS en A 2 ➤

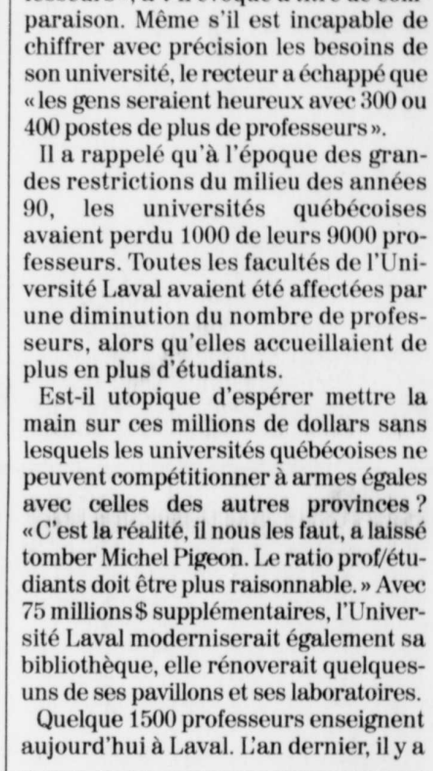

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Éditorial	A 14
Arts et vie	B 1	Le monde	A 8
Bourses	C 4	Petites annonces	S 12
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 10	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 6
Divertissements	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum -10, minimum -21

Plutôt nuageux avec quelques flocons. Détails **page S 16.**

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 4,4 cm L'an dernier : 20,4 cm
Cet hiver : 144,9 cm L'hiver dernier : 134,6 cm

QUÉBEC, 107e ANNÉE, Nº 38
FLORIDE, 1,75 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
MERCREDI
6 27657 00073 5

Facal rentre à la maison

Le ministre quitte la politique pour voir grandir ses enfants

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

Joseph Facal, le politicien et président du Conseil du Trésor, a annoncé hier qu'il ne sera pas de la prochaine course électorale. Après des années d'une difficile conciliation famille-travail, Joseph Facal, le père, reprend ses droits.

« Je ne veux pas, un jour, avoir le regret de ne pas avoir vu grandir mes enfants. (...) Il n'y a pas que la politique dans la vie », a tranché le député de Fabre, qui a convoqué les journalistes hier avant-midi pour leur faire part de sa décision, prise pendant ses vacances des Fêtes et annoncée jeudi au premier ministre Bernard Landry.

Conscient qu'il n'est pas le premier politicien à invoquer la famille pour expliquer un retrait de la politique active, M. Facal demande « publiquement », et ce, « pour la première et sans doute pour la dernière fois », qu'on le « croie sur parole ».

« Quand on entre en politique, on n'y entre pas, comme en religion, pour la vie, a-t-il illustré. À moins d'être très, très, très prétentieux et de se croire éternel, la politique, ça se fait un mandat à la fois. C'est quand vous arrivez à la fin d'un mandat que vous devez vous poser la question si vous en sollicitez un nouveau. » Il y a environ un mois, il a répondu non. « J'ai finalisé ma décision pendant les vacances que j'ai prises dans le Sud. M. Trudeau, jadis, avait pris une marche dans la neige, moi, j'ai pris une marche dans le sable. »

Père d'un garçon de quatre ans et demi et d'une fille de 20 mois, il sait trop bien que « certains cyniques vont vouloir mettre en doute [ses] motifs et [lui] en prêter d'autres ». Tout au plus, M. Facal a reconnu que son cas est « un bel exemple de l'extrême pertinence pour le Parti québécois d'axer sa prochaine campagne électorale sur la conciliation famille-travail ». En fin de semaine dernière, M. Landry a profité du conseil national pour proposer des mesures pour la famille, dont la semaine de quatre jours aux parents d'enfants de moins de 12 ans.

M. Facal, 41 ans, a tenu à annoncer ses

Voir FACAL en A 2 ➤

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Joseph Facal : « Il n'y a pas que la politique dans la vie. »

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Berlin en mode cinéma

Renée Zellweger, Kevin Spacey, Nicolas Cage, George Clooney, Nicole Kidman : ce ne sont que quelques-unes des vedettes attendues à la 53e Berlinale, qui s'ouvre jeudi soir dans la capitale allemande. Premières impressions de notre reporter Gilles Carignan à lire demain.

SAMEDI DANS LE SOLEIL

Des REER moins audacieux

La grosse saison des placements REER s'annonce empreinte d'une certaine prudence. Elle continue cependant d'être un moment privilégié pour faire le point. L'équipe du SOLEIL vous offre un Cahier spécial REER de huit pages inséré dans votre numéro de samedi pour vous aider à prendre les meilleures décisions pour atteindre vos objectifs.

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES

PROFS

Suite de la Une

eu 87 embauches. C'est insuffisant. « Nos profs sont partout dans le monde pour débusquer de futurs collègues », a mentionné le recteur. Le recrutement est une entreprise de longue haleine. Michel Pigeon se propose de revenir à une pratique qui était en vigueur dans le passé : cibler des étudiants prometteurs au baccalauréat, leur faire poursuivre leurs études et leurs recherches à l'étranger, puis les ramener comme professeurs sur le campus.

L'Université Laval souhaite recruter de « futures sommités », des gens qui ont « du punch et du dynamisme », qui savent qu'ils seront appuyés dans leur développement et dans leurs demandes de subventions. Selon le recteur, Laval a un potentiel d'attraction indéniable. Elle dispose d'un bon bassin d'étudiants-chercheurs, qui travaillent au sein de nombreux groupes de recherche. Elle offre des « salaires corrects » et un « milieu de vie exceptionnel » où il est facile d'élever des enfants et d'avoir accès à des activités culturelles variées.

Laval est en train de reconfigurer ses 86 baccalauréats. D'ici 2004, les majeures et les mineures seront abolies. Et les activités de formation internationale seront de plus en plus présentes dans les programmes. Cette « ampleur de vue » contribuera, croit le recteur, à la notoriété de l'Université.

Il espère qu'un jour, avec un bon système de bourses, Laval attirera « les meilleurs professeurs de l'étranger ».

FACAL

Suite de la Une

intentions alors que « le Parti québécois est en pleine remontée », espérant clouer le bec à ceux qui l'accuseraient de se dérober à une éventuelle défaite. Interpellé sur le fait que sa circonscription était loin d'être assurée au PQ, il a répondu que « la politique à Laval a toujours été une entreprise périlleuse ».

Élu en 1998 pour la deuxième fois dans Fabre, avec 2352 voix de majorité, le président du Conseil du Trésor entend terminer ses mandats de député et de ministre, jusqu'aux élections. Il ne fait pas ses adieux à la politique active, préférant lui dire au revoir. « Je reviendrai sans doute un jour à la politique active, quand mes enfants seront plus grands », a-t-il laissé entendre.

D'ici là, il compte bien demeurer actif à titre de « militant péquiste convaincu, engagé ». Pas question de le voir passer à l'ADQ, ni ailleurs. « Je n'ai qu'une famille politique et c'est le Parti québécois. À aucun moment je n'ai été traversé par le début du soupçon de la queue d'une idée d'aller dans une autre famille politique », a-t-il assuré, ajoutant que « la souveraineté est l'unique façon de stopper la marginalisation du Québec au sein du Canada ».

M. Facal a fait la manchette en juin pour avoir critiqué le « sacro-saint modèle québécois », une sortie qui lui avait valu des réprimandes de son chef. Depuis ce temps, M. Facal assure que les relations sont revenues au beau fixe.

À Ottawa, hier, Bernard Landry s'est dit « attristé » de la décision de cet « ami de très longue date ». Même sentiment chez Pauline Marois, qui connaît M. Facal depuis son passage comme président des Jeunes péquistes. « C'est une grosse perte pour moi et pour la formation politique. J'espère qu'elle sera temporaire. »

Quant à André Boisclair, il s'est dit « content pour lui », ajoutant que « Joseph a toujours osé sincèrement, il ne se dément pas aujourd'hui ».

M. Landry a dit respecter la décision de son ministre, d'autant plus qu'il a pris la même en 1989. « À ce moment-là, c'était moi qui expliquais à M. Parizeau que j'avais choisi de ne pas me représenter, malgré tout mon dévouement pour la politique », a-t-il rappelé.

Jointe au téléphone vers midi, sa collègue Louise Beaudoin a confirmé que « la question de la famille préoccupait beaucoup » M. Facal. « Nous avons eu beaucoup de conversations au cours de la dernière année et le sujet revenait à l'occasion. Personne dans son entourage ne sera surpris de sa décision », a indiqué la ministre des Relations internationales.

En 1979, M. Facal a connu sa première expérience électorale avec Mme Beaudoin, alors qu'il participait à sa campagne lors de l'élection complémentaire du 30 avril. Elle avait été défaite par le libéral Jean-Claude Rivest. « J'ai beaucoup d'estime pour M. Facal, même si nous avons des divergences d'opinion. Il est un bel exemple de l'intégration des Néo-Québécois. De quelle meilleure intégration peut-on rêver ? » demande-t-elle.

M. Facal n'était pas en mesure hier de dire ce que son avenir professionnel lui réservait, admettant être tenté par « plusieurs avenues ». Originaire de l'Uruguay, il est arrivé au Québec à l'âge de neuf ans. Il a fait ses études secondaires à Outremont et à Québec, à l'ancien collège des Jésuites, devenu l'école Saint-Charles-Garnier. Il a un baccalauréat en science politique de l'UQAM, une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal et un doctorat en sociologie de la Sorbonne. Avant de faire le saut en politique en 1994, il travaillait comme chargé de cours à l'École des hautes études commerciales et à l'Université Concordia.

POWELL

Suite de la Une

Il aura sans doute du mal à convaincre plusieurs membres du Conseil, en particulier la France, dont le président, Jacques Chirac, a réaffirmé ses positions lors d'un sommet hier avec le premier ministre britannique, Tony Blair, dans le nord de la France.

À Bagdad, le président Saddam Hussein a nié en bloc les allégations américano-britanniques sur son armement et d'éventuels liens de l'Irak avec Al-Qaida, accusant Londres et Washington de vouloir la guerre pour contrôler le pétrole du Moyen-Orient, dans un entretien avec un ancien ministre travailliste britannique, Tony Benn, diffusé par la chaîne de télévision privée britannique Channel 4.

Un porte-parole de l'ONU n'a pas voulu commenter certaines informations de presse selon lesquelles M. Powell pourrait faire appel aux témoignages d'Irakiens ayant fait défection.

M. Powell inspire beaucoup plus confiance aux Américains que le président George W. Bush lorsqu'il s'agit de décider la ligne de conduite américaine face à l'Irak, selon un sondage pour le quotidien *USA Today* et la chaîne de télévision américaine CNN publié hier.

Moins du quart des personnes interrogées (24 %) indiquent qu'elles font davantage confiance au président Bush, alors que 63 % donnent la préférence à M. Powell. Ce sondage montre par ailleurs que les Américains restent favorables, à 58 %, à l'envoi de troupes américaines au sol en Irak.

Douze ministres, dont ceux des cinq pays membres permanents (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie), qui disposent d'un droit de veto doivent, selon la présidence allemande du Conseil de sécurité, être présents aujourd'hui. Les trois pays qui seront représentés par leur ambassadeur sont l'Angola, la Guinée et la Syrie.

L'Irak, a encore indiqué l'ambassadeur allemand, Günter Pleuger, devrait être autorisé à assister à la réunion, et l'ambassadeur irakien aux Nations unies, Mohamed al-Douri, prendra la parole à la fin de la séance.

Les hasards de la répartition des sièges autour de l'immense table en forme de fer à cheval du Conseil font que l'ambassadeur irakien sera à une extrémité et le secrétaire américain à l'autre.

Chacun des orateurs suivants, dont l'ordre d'intervention sera décidé par tirage au sort, devrait ensuite, selon les informations données par la présidence du Conseil, prendre la parole pour un maximum de huit minutes.

La séance devrait ainsi durer près de quatre heures et se poursuivre par un déjeuner offert, au siège des Nations unies, par la présidence allemande. Il n'est pas prévu qu'une résolution ou une déclaration soit adoptée.

REUTERS

Les premiers ministres Eves, Chrétien et Landry avant le souper officiel

SANTÉ

Suite de la Une

« la création d'un système de santé canadien ». Bref, les conditions tant décriées par les trois partis politiques à l'Assemblée nationale semblent plus présentes que jamais. « Là où il y avait du flou, le fédéral a renforcé sa position », déplore-t-on du côté de Québec.

Ottawa, par exemple, veut non seulement toujours aller de l'avant avec un conseil consultatif canadien sur la santé, mais Jean Chrétien leur a déjà annoncé que ce serait Don Mazankowski qui le présiderait, cet ancien ministre de Brian Mulroney qui vient de produire un rapport sur l'avenir du système de santé pour le gouvernement albertain de Ralph Klein. M. Klein était un des plus farouches défenseurs de l'autonomie des provinces il y a 10 jours à Toronto.

Du côté du Québec, on espérait hier soir que d'autre argent serait offert ce matin. On se rappelait « les sommes substantielles » que Jean Chrétien avait mises sur la table en 2000, après un premier souper où il s'était montré plutôt pingre.

La journée avait pourtant bien commencé pour les provinces. Jean Chrétien avait promis que son offre aux provinces pour le financement de la santé serait « très généreuse ». De quoi rendre encore plus confiants les premiers ministres à leur arrivée à Ottawa.

Le premier ministre Chrétien, qui a parlé aux premiers ministres provinciaux au cours des derniers jours, se disait toujours ouvert à des changements. « S'il y a des changements à faire, on en fera, a dit M. Chrétien en évoquant la réunion d'aujourd'hui. Les principes sont bien connus et je suis assez optimiste. »

Même optimisme du côté du ministre fédéral des Finances, John Manley, selon qui « le gouvernement a trouvé une façon de bien aider les provinces et d'atteindre les objectifs de la Commission Romanow ». Mais, a-t-il tenu à préciser, « il sera difficile d'atteindre les montants proposés par la Commission dans les délais qu'elle propose », disait déjà M. Manley. Ces bémols financiers du ministre Manley n'avaient pas atténué l'humeur des premiers ministres provinciaux avant leur dîner à la résidence officielle du premier ministre.

Tout au plus avaient-ils émis quelques craintes, comme celle de voir les milliards d'Ottawa finir par leur coûter plus cher. Pourquoi ? Parce que les provinces, qui financent 86 % du système de santé actuel selon leurs calculs, redoutent que les nouveaux programmes ne les obligent à dépenser davantage pour de nouveaux services, sans répondre aux besoins présents.

« Ce n'est pas juste une question d'argent neuf, c'est aussi une question de nouveaux coûts », résumait bien Gary Doer, du Manitoba. « On ne peut se payer de nouveaux programmes de type Cadillac alors qu'on tente de conduire une Volkswagen », ajoutait Pat Binns, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pragmatique, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a rappelé que « la question qui accroche, c'est le financement ».

Toujours aussi conciliant que ces dernières semaines, le premier ministre Landry croyait une entente possible. « Nous nous rendons bien compte que les priorités du gouvernement central et les nôtres se recoupent. » C'était avant le souper du 24, promenade Sussex.

1586953

Réservez
VOTRE VOYAGE AVEC NOUS!
TRAVEL CHOICE
VOTRE CHOIX DE VOYAGES
EXPERTISE ET PRIX IMBATTABLES
PLACE LAURIER 658-8820
AMERICAN EXPRESS Voyages

1591847

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2003-02-04 — Banco Spécial

06 10 11 12 14 15 18 20 28 32
38 40 43 48 56 59 60 62 64 69

La Quotidienne — Tirage du 2003-02-04
3 : 736
4 : 4438

Extra — Tirage du 2003-02-04
NUMÉRO : 045648

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

1591820

ACTUALITÉS

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBAULT

Ces vélos, figés devant une résidence d'étudiants de l'Université Laval, ne serviront pas beaucoup ces jours-ci.

Une première tempête sans véritable agitation

Les conditions routières se sont rapidement détériorées

JEAN-FRANÇOIS NÉRON ET HENRI MICHAUD
JFNeron@lesoleil.com Collaboration spéciale

La première tempête de neige de 2003 à Québec aura provoqué peu d'agitation sur les routes de la capitale. Mises à part les traditionnelles sorties de route et la fermeture de la 138 aux poids lourds entre Beaupré et Baie-Saint-Paul, elle devrait créer plus d'émoi chez les résidants de l'est de la province, qui recevront pour une seconde fois en quatre jours jusqu'à 30 cm d'ici la fin de la journée.

De son côté, la capitale a retrouvé son calme après quelque 25 centimètres de neige. Les vents de 40 à 70 km/h, causant de la poudrerie, persisteront aujourd'hui, mais sans plus. La fine neige qui s'accumulera en journée devrait cesser ce soir. Les vents chuteront alors de 15 à 25 km/h et des températures plus froides, jusqu'à -13 °C, s'installeront.

Jusqu'à présent, l'hiver 2003 ne se faisait pas remarquer par ses précipitations de neige. En janvier, il est tombé 47,4 cm, alors que la normale est de 72,9 cm. Québec semble même se situer sous la normale depuis le début de la saison. « Il est tombé seulement 144,9 cm de neige cet hiver avant ces dernières précipitations », explique Yves Gagnon, d'Environnement Canada.

L'EST Y GOÛTE ENCORE

Cette tempête, qui se poursuit encore toute la journée dans l'est de la province, laissera de 15 à 30 cm de neige d'ici ce soir. La neige sera accompagnée de vents pouvant atteindre 50 à 70 km/h. Un avertissement de poudrerie généralisée a donc été donné par Environnement Canada. Un épisode de pluie verglaçante est également possible dans la baie des Chaleurs.

Les écoles ferment très tôt

Les parents heureux d'avoir le temps de s'organiser

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

La décision de fermer les écoles un jour de tempête se prend très tôt, parfois même avant le début du mauvais temps, comme ce fut le cas hier. L'annonce hâtive du congé d'école fait l'affaire des parents, qui ont ainsi le temps d'organiser leur journée.

La difficulté de faire circuler les autobus sur des routes enneigées est l'élément le plus important à considérer dans la décision. Rentabilité oblige, la plupart des autobus scolaires doivent effectuer au moins deux circuits, parfois même trois, explique Claude Tremblay.

Si l'autobus prend du retard dès le premier circuit, imaginez le temps d'attente des étudiants du troisième circuit, de dire le porte-parole du transporteur Autobus Tremblay et Paradis. La situation serait la même lors du retour à la maison.

À Saint-Ferréol-les-Neiges, le premier passager monte à bord d'un autobus à 6 h 40, explique M. Tremblay. D'où l'importance de décider tôt pour éviter un voyage inutile. Dans la région, 60 % des élèves voyagent en autobus.

Hier, la commission scolaire des Navigateurs a décidé vers 6 h de fermer ses écoles. Celle des Découvreurs faisait de même un peu avant 6 h 30. La tempête a frappé la région une heure plus tard. Une décision aussi rapide permet aux autorités scolaires d'informer les stations de radio, qui elles diffusent l'information aux parents avant leur départ pour le travail.

Diane Miron explique que les commissions scolaires décident tôt de la fermeture des écoles à la suite de pressions des parents. La présidente de la Fédération des comités de parents considère que cette façon d'agir facilite la vie aux parents.

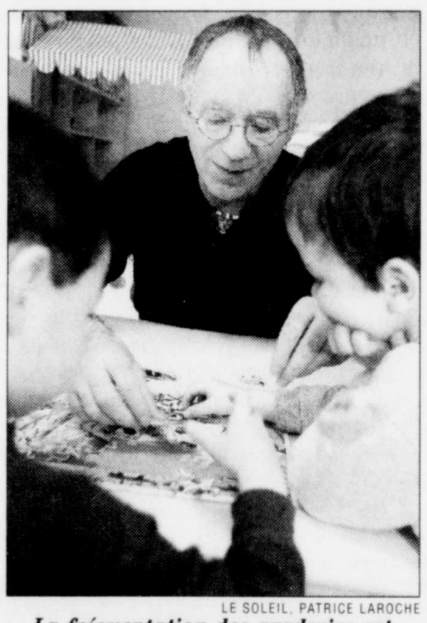

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

La fréquentation des garderies est moindre, comme ce fut le cas hier au centre de la petite enfance Centre-jour de l'Université Laval, où seulement la moitié de la jeune clientèle a animé les lieux. Ce qui a laissé le temps au directeur Pierre Bergeron de faire un peu de casse-tête avec les enfants.

Rien de pire que le retour des enfants à la maison en milieu de journée, dit-elle. Même son de cloche du côté de Christian Langlois, du collège de Lévis. Il agit à titre de coordonnateur pour trois écoles privées de la Rive-Sud lorsque vient le temps de décider de la fermeture pour cause de mauvais temps.

Les trois écoles regroupent 2000 élèves, dont 80 % voyagent en autobus. Certains parcourent jusqu'à 50 kilomètres pour venir à l'école. Dix ans d'expérience à cette fonction lui ont appris que les parents n'aiment pas se faire appeler au travail en prévision d'un retour à la maison. Ils aiment bien s'organiser avant de partir pour le travail.

Les écoles ferment, mais les services de garde continuent à offrir le service, ce qui permet aux parents de se présenter au travail. Même si plusieurs en profitent aux aussi pour prendre congé.

La fréquentation dans les garderies est moindre les journées de tempête, selon des vérifications effectuées par LE SOLEIL. La garderie la Bougeotte, rue Belvédère, enregistrait 14 absences sur les 64 jeunes inscrits. La garderie de l'école La Passerelle, à Lac-Saint-Charles, fréquentée habituellement par 150 dîneurs, n'en comptait que 80 hier midi.

Même à l'Université Laval, où la tempête n'a rien changé aux activités, la garderie Centre-Jour n'a reçu que la moitié des 70 marmots qui animent habituellement les lieux.

Les parents ne sont pas des irresponsables lorsqu'ils font confiance à leurs jeunes ados en les laissant à la maison pendant qu'ils vont travailler. Rien de formel sur le plan légal ne fixe l'âge auquel un jeune peut se garder lui-même, précise Jean-Simon Gosselin, de la Direction de la protection de la jeunesse. La question ne se pose pas après 14 ans. À compter de cet âge, le Code civil est clair.

Mais avant cet âge, tout est question de gros bons sens avec une dose de prudence, ajoute M. Gosselin. « Un jeune de 11 ans peut parfois être plus mature qu'un autre de 13 ans. Aux parents de juger. »

LES FEMMES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

Des gains en emploi, mais plus de détresse

Le chaud et le froid d'une étude du CSF

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ Les femmes, particulièrement les jeunes, ont réalisé des progrès impressionnants sur le marché de l'emploi dans la région de Québec depuis 15 ans, mais leur situation reste difficile. Leur taux de détresse psychologique est le plus élevé au Québec.

La présidente du Conseil du statut de la femme, Diane Lavallée, a dévoilé hier les résultats d'une étude sur les conditions de vie des femmes dans la région de la capitale nationale. Il s'agit du 14e avis que le CSF publie depuis trois ans, dans chacune des régions de la province.

Le document montre d'abord que les femmes ont comblé une partie du fossé qui les sépare des hommes sur le marché du travail. L'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes de 30 ans et plus est passé de 23 % en 1986 à 14 % en 2001. Chez les jeunes de 20 à 29 ans, cet écart était de 12 % en 1986, il n'est plus que de 2,6 %.

Ces progrès sont significatifs puisque la région, qui se classait loin derrière la moyenne nationale il y a 15 ans, la dépasse aujourd'hui chez les 20-29 ans. Chez les 30 ans et plus toutefois, le rattrapage est en partie dû à une baisse du taux d'emploi chez les hommes.

Ces gains ne se répercutent cependant pas nécessairement sur les salaires. Sur ce plan, la situation des femmes de la région est identique à la moyenne québécoise : elles gagnent 65 % du salaire d'un homme. Dans Portneuf en particulier, le salaire moyen des femmes représente 58 % de celui des hommes, et à l'autre bout, la meilleure performance est celle de Charlevoix, avec un taux de 72 %.

Des gains qui ne se répercutent pas nécessairement sur les salaires

La présidente du CSF déplore que malgré un taux de scolarité élevé, les femmes sont encore concentrées dans des secteurs d'emplois traditionnels où les conditions de travail sont moins favorables, travail de bureau, de vente et de service. « La faible présence des femmes dans les métiers et professions de sciences appliquées, où elles ne sont que 2,6 %, constitue un lourd handicap dans une région dont la stratégie de diversification économique porte sur les entreprises technologiques », souligne-t-elle.

« Il est essentiel de les informer sur les professions en demande, car 92 % des finissantes du secondaire professionnel sont encore concentrées dans quelques secteurs traditionnellement féminins. Et au secteur collégial, c'est 81 %. »

ARCHIVES LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

La présidente du CSF, Diane Lavallée

DÉTRESSE

C'est toutefois au chapitre de la santé mentale que les données suscitent le plus d'inquiétude. Plus d'une femme sur quatre (26 % en fait) souffre de détresse psychologique, alors que la moyenne provinciale est de une sur cinq (19 %).

La région de la capitale nationale occupe le premier rang au Québec pour cet indicateur chez les femmes, et le deuxième rang pour la détresse vécue par les deux sexes.

Cette triste réalité se reflète aussi avec un taux de mortalité par suicide (10,7 %) plus élevé que dans l'ensemble de la province (8,1 %).

Mme Lavallée croit que la situation socio-économique d'un grand nombre de femmes contribue à leur détresse. Il y a 25 % d'entre elles qui vivent sous le seuil de faible revenu. Elles doivent aussi concilier une pression croissante sur la productivité au travail avec des responsabilités familiales qui, elles, ne diminuent pas. « C'est un beau cocktail pour la détresse psychologique. »

« Il faut que le gouvernement donne l'exemple et incite les entreprises à reconnaître que les employés sont aussi des parents en favorisant des congés pour responsabilités familiales, des aménagements du temps de travail, pour qu'on n'ait pas honte d'avoir des enfants qui sont malades. Il y a un gros virage à faire. »

Une trentaine de recommandations sont formulées par le Conseil à l'intention des instances régionales, des ministères et des organismes, pour permettre aux femmes de jouer un plus grand rôle dans le développement de la région.

1589797

Toujours plus haut...

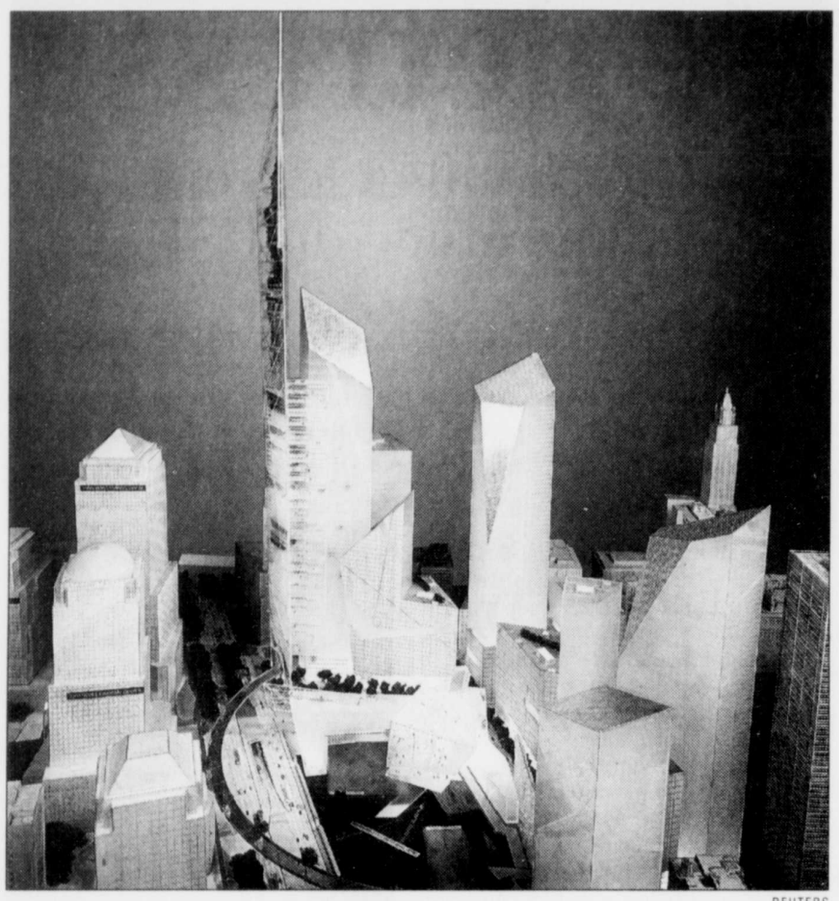

REUTERS

Les deux projets architecturaux retenus comme finalistes pour la reconstruction de « Ground Zero » à New York prévoient d'édifier des bâtiments qui battront le record mondial de hauteur détenu par les tours Petronas de Kuala Lumpur (Malaisie), ont annoncé hier les responsables. L'un évoque les tours détruites par les attentats du 11 septembre 2001 avec deux tours jumelles à la structure « grillagée », tandis que l'autre préserve les fondations des deux gratte-ciel. Actuellement, les tours jumelles Petronas de Kuala Lumpur culminent à 452 m. L'équipe THINK, dirigée par les architectes new-yorkais, propose d'ériger un World Cultural Center dont les tours de dentelle de près de 500 mètres ont été surnommées les tours Eiffel du XXIe siècle. L'architecte berlinois Daniel Libeskind suggère de construire des structures à la géométrie austère autour des fondations des tours originales et qui seraient surmontées d'une flèche de 533 mètres. (AP)

TRAGÉDIE DE « COLUMBIA »

« Toute l'humanité leur est redevable »

Les É.-U. rendent hommage aux sept astronautes

SCOTT LINDLAW
Associated Press

■ HOUSTON — « Ils avaient presque achevé leur mission et nous les avons perdus si près de chez eux », a déclaré le président américain, George W. Bush, lors de l'hommage solennel aux sept astronautes de la navette *Columbia* qui a rassemblé hier à Houston des milliers de personnes — collègues, amis, parents et voisins des scientifiques décédés samedi, figures politiques et anonymes.

« Le programme spatial américain se poursuivra », a promis le président américain au cours de la cérémonie en plein air qui s'est déroulée au Centre spatial Johnson, sous un ciel bleu et quelques nuages blancs.

George W. Bush inclinait sa tête en signe de deuil, tandis que la *first lady* Laura Bush a essuyé des larmes en pensant aux cinq hommes et deux femmes dont la navette s'est désintégrée samedi au-dessus du Texas lors de la rentrée dans l'atmosphère.

« Chacun de ces astronautes avait l'audace et la discipline nécessaires à leur vocation. Chacun d'entre eux savait que les grandes tentatives sont inséparables des grands risques. Et chacun avait accepté ces risques volontairement et même avec joie, pour le bien de la découverte, a affirmé le président américain d'une voix posée. Pour ces sept personnes, c'était la réalisation d'un rêve.

« Toute l'humanité leur est redevable », a-t-il ajouté devant 10000 à 15000 personnes, dont certaines pleuraient. Il devait rencontrer les familles des sept astronautes après le service qui s'est conclu sur sept coups de cloche de la Marine, un en hommage à chacun des astronautes. En guise de final, quatre avions ont survolé la foule et l'un d'eux s'est détaché pour disparaître dans le ciel. Une figure aérienne baptisée *missing man* (disparu).

Au cours de la cérémonie, le patron de la NASA, Sean O'Keefe, la voix parfois brisée par l'émotion, a expliqué que le lien entre ceux qui vont dans l'espace et ceux qui restent sur terre « est incroyablement fort. Aujourd'hui, notre chagrin est immense ». Il a assuré que la mémoire des astronautes serait honorée en « découvrant ce qui a causé la perte (de *Columbia*) et en corrigeant les problèmes que nous trouvons afin de nous assurer que cela ne se reproduise plus jamais ».

« Chacun d'entre eux savait que les grandes tentatives sont inséparables des grands risques »

La France était représentée à la cérémonie par la ministre déléguée à la Recherche et ex-spationaute Claudie Haigneré. « Un petit peu du rêve s'est brisé. C'est pour cela qu'on est si peiné », a-t-elle déclaré avant la cérémonie. Elle connaissait plusieurs des sept astronautes décédés.

George W. Bush a rendu un hommage personnel a chacun des sept membres d'équipage de *Columbia*.

Le commandant Rick D. Husband, 45 ans, « n'avait que quatre ans lorsqu'il a songé pour la première fois à devenir astronaute. Étant devenu homme et astronaute, il a compris qu'il était encore plus important d'aimer sa famille et de servir le Seigneur ».

Le pilote William C. McCool, 41 ans, était pour ses amis « l'homme le plus solide et digne de confiance ».

« UN PATRIOTE »

Ilan Ramon, 48 ans, colonel dans l'armée de l'air israélienne, était « un patriote, le fils dévoué d'un survivant de l'Holocauste, et avait servi son pays dans deux guerres ».

Quand il était petit, David Brown, 46 ans, voyait les astronautes comme des « stars de cinéma ». « Il est devenu médecin, mais aussi un aviateur capable d'atterrir en pleine nuit sur un porte-avions, et un astronaute ».

Laurel Clark, 41 ans, était « un médecin et un chirurgien de bord qui adorait l'aventure, son travail, aimait son mari et son fils. Un ami qui avait entendu Laurel parler au centre de contrôle a dit : il y avait un sourire dans sa voix. »

Michael P. Anderson, 43 ans, était « un modèle, surtout pour ses deux filles et les nombreux enfants auxquels ils parlaient durant ses interventions dans les écoles ». Il avait un jour dit à son pasteur : « Si cette mission se termine mal, ne vous inquiétez pas pour moi, je suis juste allé plus haut ».

Kalpana Chawla, 41 ans, « avait quitté l'Inde alors qu'elle était étudiante. Mais elle voulait voir son pays natal, tout son pays, depuis des centaines de kilomètres d'altitude. »

Le premier homme à avoir marché sur la lune, Neil Armstrong, l'ancien sénateur et astronaute John Glenn, l'ambassadeur israélien Daniel Ayalon, ainsi que des membres du Congrès, étaient présents à la cérémonie.

Recherche de débris jusqu'en Californie

Des pièces auraient aussi pu tomber lors du décollage, le 16 janvier

WASHINGTON (AFP) — La NASA est partie hier en quête de débris de la navette plus à l'ouest du pays, en Californie et dans l'Arizona, dans l'espoir d'éclaircir le mystère de la désintégration de *Columbia*, qui a tué son équipage samedi alors que les sept astronautes rentraient sur Terre.

Des équipes d'enquêteurs ont quitté le centre spatial de Houston, Texas, pour ces deux États d'où des informations font état de la découverte d'éléments au sol pouvant provenir de la navette.

La confirmation de débris dans cette région indiquerait que *Columbia* a commencé à perdre des pièces dès le début de son processus de rentrée dans l'atmosphère, avant de se désintégrer complètement au-dessus du Texas et de la Louisiane, dans le sud des États-Unis.

« Nous avons des informations selon lesquelles il y a des pièces au sol en Californie et en Arizona et nous avons envoyé des équipes de la NASA pour examiner ces éléments car nous pensons que ces rapports semblent crédibles », a déclaré hier soir Michael Kostelnik, directeur adjoint de la NASA pour la navette spatiale et la Station spatiale internationale, en conférence de presse. « Les premiers débris (de la navette) sont extrêmement importants pour comprendre les événements du début, qui jetteraient une lumière importante sur la cause ultime » de la destruction de Columbia.

PROBLÈMES PRÉCOCES

Des débris en Californie indiqueraient que la navette a commencé a perdre des pièces dans les 10 premières minutes de sa rentrée dans l'atmosphère. Jusqu'à présent, on savait qu'à 8 h 52 samedi, alors que *Columbia* franchissait la côte californienne, le centre de contrôle de Houston enregistrait un léger écart de température dans le compartiment du train d'atterrissage gauche. Deux minutes plus tard, une forte hausse de température, anormale, était constatée dans le fuselage au-dessus de l'aile gauche.

La NASA étudie aussi les courants marins au large de la Floride pour localiser des pièces, parmi lesquelles des tuiles du bouclier thermique qui auraient pu être arrachées de la navette durant son décollage le 16 janvier du centre spatial Kennedy près de Cap Canaveral, a expliqué M. Kostelnik.

Environ 80 secondes après le décollage, une pièce de « mousse isolante » très dense s'était détachée du réservoir externe sous le ventre.

La NASA savait...

■ CENTRE SPATIAL, Houston — La NASA a été avertie il y a neuf ans que ses navettes spatiales pouvaient être détruites si des débris heurtaient le dessous de leurs ailes lors du décollage, le scénario qui est peut-être la cause de la disparition de la navette *Columbia*. Après avoir reçu ces informations, la NASA a procédé à des changements sur son équipement et sur les règles de vols afin de minimiser les probabilités de voir des débris se détacher de la navette, a annoncé hier Paul Fishbeck, un professeur en ingénierie à l'Université de Carnegie Mellon, qui avait dirigé cette étude. « Il y a de très importantes tuiles en-dessous. Si ces tuiles sont perdues, cela peut entraîner la perte de la navette », a-t-il dit. (AP)

Le vaisseau russe amarré à la SSI

■ MOSCOU— Un vaisseau cargo russe s'est amarré hier à la Station spatiale internationale (SSI), ravitaillant en carburant, vivres et eau un équipage privé de sa principale source d'approvisionnement par la perte de la navette américaine *Columbia* samedi. *Progress M-47* était parti dimanche du cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, porté par une fusée *Soyouz*. Le vaisseau inhabité s'est amarré en pilotage automatique à 14 h 49 GMT. La manœuvre « s'est déroulée normalement, sans aucun problème d'aucune sorte », a déclaré Iouri Semionov, dirigeant de la RKK Energia qui produit les *Progress*. Le vaisseau cargo a apporté 2,5 tonnes de carburant et vivres ainsi que 70 litres d'eau et d'autres fournitures aux astronautes américains Kenneth Bowersox et Donald Pettit et au cosmonaute russe Nikolaï Boudarine. (AP)

1589886

PRÉMONT FORGUES
MANTEAUX

La Vente choc
À vous le premier choix !
20% à 70%

Fourrures

Vison femelle, mâle	à partir de	1995 $
Castor rasé	à partir de	1195 $
Chat sauvage	à partir de	1195 $
Vison femelle	cour. 12 500 $	4995 $
Vison rasé	cour. 10 500 $	4995 $
Manteau doublé fourrure	à partir de	395 $
Agneau	à partir de	495 $
Cuir	à partir de	295 $
Lainage	à partir de	95 $
Capes	à partir de	55 $

Rabais spéciaux sur ces articles griffés
Louis Feraud, Anne Klein, Carolina Herrera, Zuki, Nina Ricci, Christia, Sinclair
24 mois sans intérêt
Place de la Cité, porte 5, boul. Laurier, Sainte-Foy 654-3660

1581802

Centre de Recherche
Hôpital St-François d'Assise (CHUQ)
Excès de pilosité et irrégularités menstruelles
Vous avez une pousse exagérée de poils et des règles irrégulières? Cela pourrait être dû à un problème hormonal et du métabolisme du sucre dans le sang. Un nouveau médicament associé ou non à un contraceptif oral pourrait vous aider. Téléphoner entre 9h et 11h à 525-4307. Étude subventionnée par l'Institut de recherche en santé du Canada et sous la responsabilité du Dr André Lemay endocrinologue. Projet approuvé par le Comité d'éthique de l'Hôpital Saint-François d'Assise.

1586729

Les Grandes Fêtes
UNIVERSITÉ LAVAL
INVITATION À TOUS
LES GRANDES CONFÉRENCES
Du génie et des femmes
Présentée par

Claire Deschênes
Professeure au Département de génie mécanique de l'Université Laval
Le dimanche 9 février 2003, 14 h 00
Amphithéâtre 1C,
Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval.
Admission et stationnement gratuits

Le projet de train rapide entre Québec et Montréal est toujours sur les rails

Collenette affirme que l'étude de Via Rail concerne le corridor Québec-Windsor

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Le train rapide entre Montréal et Québec tient toujours, contrairement aux informations diffusées ces derniers jours par des médias ontariens.

Le ministre fédéral des Transports, David Collenette, a en effet confirmé aux Communes, hier, que le projet de Via Rail actuellement à l'étude concernait toujours le corridor Québec-Windsor, et non une version édulcorée qui limiterait les investissements au triangle Montréal-Ottawa-Toronto.

David Collenette

M. Collenette répondait à une question sur le sujet de la députée libérale de Louis-Hébert, Hélène Scherrer, qui reprenait les craintes exprimées la veille par la bloquiste Christiane Gagnon, députée de Québec. Cette dernière s'indignait de l'abandon appréhendé du tronçon Montréal-Québec de cet éventuel train rapide.

Pas de calendrier précis pour la réalisation

Une porte-parole de M. Collenette a précisé au SOLEIL que « le ministre a toujours été clair, depuis l'automne dernier », à l'effet que le plan soumis par Via Rail touchait les deux têtes de ligne.

Le gouvernement ne peut promettre de calendrier précis pour l'approbation ou la réalisation de ce projet, a-t-elle ajouté. Impossible même de savoir si le budget de John Manley prévu pour les prochaines semaines répondra à la question.

Via Rail a déjà reçu 402 millions $ en avril 2000 pour améliorer ses infrastructures et acheter de nouvelles locomotives. Puis, le ministre a demandé au transporteur de soumettre d'autres projets comprenant « clairement le corridor Québec-Windsor ».

En septembre dernier, M. Collenette expliquait que le projet de train rapide, à bien distinguer de l'option TGV abandonnée à cause de son coût trop élevé (11 milliards $ contre seulement trois milliards $ pour la version plus lente à 200 kilomètres/heures, les TGV européens dépassant les 300 km/h), s'étalerait sur plusieurs années.

Dans un premier temps, le gouvernement soutiendrait la réfection des voies ferrées entre Montréal, Toronto et Ottawa. Ensuite viendrait le trajet Montréal-Québec par la rive nord du Saint-Laurent, selon la proposition du président de Via Rail, Jean Pelletier.

Finalement, entre cinq et sept ans après le début des travaux, viendrait le parcours Toronto-Windsor pour compléter le réseau ferroviaire rapide.

La modernisation de la voie par Trois-Rivières coûterait environ 200 millions $, affirmait M. Pelletier l'an dernier. Le choix de la rive nord permettrait d'augmenter le nombre de trains quotidiens entre Montréal et Québec, tout en desservant une région plus peuplée que la rive sud par Drummondville.

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, déplorait le choix d'un train rapide plutôt que d'un TGV, mais expliquait du même souffle qu'il ne pouvait pas s'opposer à toute amélioration du service de Via Rail, même si ce n'était pas son premier choix, à long terme.

Casseroles dangereuses

CNW

Coranco, distributeur des produits Lagostina en Amérique du Nord, a annoncé hier le rappel d'environ 3400 batteries de cuisine de 10 morceaux Pro-Air de Lagostina, vendues surtout dans les magasins Sears et Eatons, ainsi que dans certains magasins Winners et Home Sense. Les casseroles ou les poêles, qui portent l'inscription Pro-Air sous la base, pourraient éclater ou se disjoindre lorsqu'elles sont chauffées et représentent donc un danger potentiel pour les utilisateurs. Les batteries Pro-Air constituent la seule gamme de produits Lagostina qui incorpore la technologie therma-ply, qui consiste en deux parois en acier inoxydable à l'intérieur desquelles se trouve de l'air. Coranco a récemment eu connaissance de cinq cas de poêles qui ont éclaté. Les consommateurs devraient cesser d'utiliser les batteries de cuisine Pro-Air immédiatement. Les consommateurs n'ont qu'à rapporter leur ensemble Pro-Air à la chaîne de magasins où il a été acheté pour obtenir un remboursement et peuvent téléphoner au 1-866-875-1148.

ENFANTS ENLEVÉS

Retrouvés avec leur mère à Charlesbourg

■ Lucie Brodeur, 39 ans de Stanbridge East, qui avait enlevé ses deux enfants, vendredi, alors qu'elle exerçait un droit de visite à la Maison des familles de Granby en Estrie, a été retrouvée hier chez une connaissance dans un appartement de Charlesbourg. Un mandat d'arrestation pesait depuis lundi sur la mère de 39 ans. M^me^ Brodeur avait teint les cheveux de ses enfants pour ne pas se faire repérer. Elle comparaîtra aujourd'hui au palais de justice de Granby pour répondre à une accusation d'enlèvement. Les enfants ont été confiés à la Direction de la protection de la jeunesse, hier en soirée. Le père, qui en a la garde légale, se rendra aujourd'hui à Québec pour les retrouvailles. Lors de l'enlèvement, la mère avait obtenu l'aide d'un complice venu sonner plusieurs fois à la porte de la Maison des familles à l'occasion d'une visite. Pendant que l'employée chargée de superviser la rencontre est allée répondre, M^me^ Brodeur a pris la fuite en voiture avec ses enfants. Elle avait un droit de visite hebdomadaire supervisé. J-F.N.

VARIOLE

Ottawa veut stocker assez de vaccins pour protéger toute la population

WINNIPEG (PC) — Le ministère canadien de la Santé veut stocker assez de vaccins contre la variole pour que toute la population puisse être inoculée, dans le cas d'une attaque biologique par des terroristes, a fait savoir un responsable du ministère hier.

10 millions de doses disponibles d'ici la fin de l'année

Bien que le risque d'une attaque à la variole soit considéré comme peu probable, le ministère négocie un contrat pour l'achat de 10 millions de doses additionnelles de vaccins. Ottawa s'était engagé l'année dernière à négocier une telle transaction et une entente serait très proche.

« Le vaccin est efficace contre la maladie s'il est administré dans les quatre jours suivant l'infection », a expliqué le D^r^ Ron St. John, directeur du Centre des réactions et des préparatifs d'urgence de Santé Canada.

« Quand les gens qui risquent une exposition sont vaccinés, ils deviennent en quelque sorte une barrière contre la propagation de la maladie. Cette barrière peut être reculée pour inclure un voisinage, une communauté, une province et, éventuellement, tout le pays. »

Les 10 millions de vaccins contre la variole devraient être disponibles d'ici la fin de l'année. Le D^r^ St. John n'a pu dire cependant combien de temps il faudrait pour mettre la main sur les 21 millions de doses restantes nécessaires pour inoculer tous les autres Canadiens.

Il a toutefois indiqué que les négociations étaient en cours pour leur achat, mais que le vaccin lui-même n'était pas cher.

À l'heure actuelle, le Canada dispose de suffisamment de vaccins pour traiter entre deux et trois millions de personnes.

1592249

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Venne risque l'expulsion

La députée refuse de démissionner du Bloc et ne reconnaît pas à son chef le droit de l'expulser

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Pierrette Venne persiste et signe, et s'est retrouvée bien seule, hier, à la suite d'une rencontre de 15 minutes avec son chef Gilles Duceppe. Mais elle n'a aucune intention de démissionner du Bloc québécois.

Le député qui devait la soutenir publiquement, selon les propos qu'elle tenait ces derniers jours, aurait décidé de se ranger derrière la direction du parti, a reconnu la députée bloquiste dissidente. «J'ai bien l'impression qu'il ne le fera pas par crainte de représailles», a-t-elle dit.

Pourtant, Mme Venne ne recule pas et demande le remplacement de M. Duceppe par l'ancien ministre péquiste Yves Duhaime comme chef du Bloc québécois. M. Duhaime avait mené une chaude lutte au premier ministre Jean Chrétien aux élections de 1997 mais ne s'était pas présenté à l'automne 2000.

Mme Venne, qui a provoqué une crise au sein de son parti en dénonçant le totalitarisme de M. Duceppe, refuse carrément de démissionner du Bloc québécois et ne reconnaît pas à son chef le pouvoir de l'expulser du groupe parlementaire.

M. Duceppe avait convoqué la députée de Saint-Hubert pour l'entendre exposer ses griefs, mais ne lui a annoncé aucune conclusion sinon pour dire, selon elle, qu'il allait «y penser».

«Nous ne sommes pas sur la même longueur d'ondes du tout, a reconnu Mme Venne. Il ne voit pas le régime de terreur, il ne voit pas qu'il y a des divergences à l'intérieur du parti.»

Sur la question du leadership, a-t-elle dit, M. Duceppe trouve qu'elle le «maltraite». «Il n'était pas de très bonne humeur», a-t-elle dit après avoir «regardé sa physionomie». Mais la conversation se serait déroulée sur un ton très calme et très poli, selon elle.

DUCEPPE SILENCIEUX

Le chef a toutefois gardé ses pensées pour lui, hier, en attendant la réunion du caucus bloquiste, ce matin, où il annoncera ses couleurs. Plusieurs députés, sans appuyer nécessairement Mme Venne, n'ont pas apprécié le traitement qui lui est réservé et craignent pour leur liberté de parole si elle devait être expulsée de leur groupe.

Outre M. Duceppe, la députée a le leader de son parti, Michel Gauthier, dans son collimateur pour avoir «apostrophé» et menacé de sanctions électorales sa collègue de Jonquière, Jocelyne Girard-Bujold, qui aurait soutenu Mme Venne lors des discussions internes.

Mme Venne a demandé des excuses officielles de la part de M. Gauthier à la suite de son comportement et des sanctions à son égard. Elle soutient que le leader tient fréquemment des propos rudes envers les élus, mais jamais envers elle personnellement.

Cette dernière attaque également la proposition principale du parti pour le congrès d'avril prochain, la décrivant comme «mal préparée, d'une platitude rare».

La députée soutient qu'une bonne quinzaine de députés sont de mauvaise humeur en ce moment, même si la direction essaye d'après elle de calmer les députés pour que tout rentre dans l'ordre. «Mais cela ne fonctionne pas tout à fait comme cela».

ARCHIVES LE SOLEIL

La députée Pierrette Venne accuse son chef, Gilles Duceppe, de totalitarisme.

PC

Une soixantaine de personnes, dont des autochtones, ont manifesté devant la résidence du premier ministre à Ottawa.

Des autochtones déplorent leur exclusion du sommet sur la santé

OTTAWA (PC) — Les leaders autochtones ont manifesté hier soir afin de marquer leur exclusion de la rencontre fédérale-provinciale sur la santé.

Les autochtones ont été exclus de la rencontre qui se déroule au 24 promenade Sussex et qui doit se terminer mercredi avec un accord sur les soins de santé qui se montera à plusieurs milliards de dollars.

Environ 60 manifestants autochtones se sont regroupés derrière des barricades dans la rue, en face de la demeure de fonction du premier ministre Jean Chrétien.

«Le fait que Jean Chrétien nous ait exclus démontre qu'il a toujours une mentalité colonialiste», a dit Matthew Coon Come, président de l'Assemblée des Premières Nations. «Ils pensent savoir ce qui est mieux pour nous.»

L'organisation de M. Coon Come représente environ 700 000 des 1,4 million d'autochtones au Canada.

Le premier ministre Chrétien insiste pour que la rencontre ne se déroule qu'en la présence des premiers ministres des provinces et des territoires. Il a dit qu'il avait consulté les autochtones pour trouver le moyen de rapprocher les normes de santé des autochtones de celles des Canadiens. Il avait rencontré M. Coon Come à ce propos la semaine dernière.

Mais M. Coon Come a dit que les chefs autochtones devaient avoir leur place à table des négociations.

Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Stephen Kakfwi, a évoqué la mémoire de l'ancien premier ministre Trudeau concernant la place des autochtones. «Lors de nombreuses conférences, il avait accueilli les autochtones à sa table aux côtés des premiers ministres, et c'était diffusé à la télévision nationale, a-t-il dit. Le gouvernement fédéral veut que tout le monde soit responsable. Alors qu'il soit lui-même responsable envers les autochtones.»

M. Kakfwi a ajouté que le système de santé des autochtones présentait beaucoup de lacunes. «J'espère que quelqu'un va avoir un jour le bon sens d'inviter les leaders autochtones à la table des négociations, pour réfléchir tous ensemble aux moyens d'améliorer leur situation.»

LOI ÉLECTORALE

Le DGE veut serrer la vis aux partis

JOCELYNE RICHER
Presse canadienne

QUÉBEC — Un quart de siècle après son adoption, le temps est venu de resserrer l'application de la Loi sur le financement des partis politiques, est d'avis le directeur général des élections (DGE), Marcel Blanchet.

Il souhaiterait notamment pouvoir intenter des poursuites contre les partis politiques qui commettent des infractions à la loi et revoir à la hausse les amendes imposées aux contrevenants. «Des amendements à la loi sont souhaités afin d'introduire la responsabilité pénale des partis politiques», a-t-il dit.

C'était l'heure des bilans et des projets d'avenir pour M. Blanchet, mardi, alors qu'il avait choisi de présenter, dans l'enceinte du restaurant de l'Assemblée nationale, deux documents : son plan d'action triennal en matière de financement des partis politiques, de même qu'une étude retraçant l'historique des mœurs et pratiques électorales ayant eu cours au Québec entre 1792 et 1977, année d'adoption de la loi sur le financement des partis politiques par le gouvernement de René Lévesque.

«Force est de constater que des améliorations doivent être apportées afin de resserrer l'application de la loi», fait remarquer M. Blanchet, qui juge notamment nécessaire d'exercer un contrôle plus serré des reçus officiels délivrés pour des contributions politiques.

Le DGE veut serrer la vis aux compagnies et associations qui se servent de «prête-nom» pour verser des contributions aux partis politiques, alors que seuls les électeurs peuvent légalement le faire. Il croit que des amendes beaucoup plus sévères devraient dissuader ce genre de pratiques.

«Dès mon arrivée à ce poste (en 2000), j'ai été préoccupé par la question de l'intégrité du système électoral. Les médias venaient de faire largement écho aux allégations d'élections «clés en main» dans le domaine municipal. Les problèmes d'éthique en politique et de lobbyisme, les assertions de transgression des règles sur le financement politique faisaient et font encore régulièrement les manchettes», a-t-il fait valoir dans son allocution.

Il trace cependant un portrait généralement flatteur des 25 ans de contrôle du financement des partis et juge au total que cette loi a permis de réaliser des progrès tangibles «en matière de financement politique et de contrôle des dépenses électorales au Québec».

Un retour sur le passé s'impose pour bien mesurer le chemin parcouru

«Avant la Révolution tranquille, la corruption était érigée en système. Grâce aux caisses électorales occultes, le parti au pouvoir disposait de moyens financiers disproportionnés par rapport à ceux de l'opposition officielle. Le financement des partis n'était soumis à aucun contrôle», a-t-il rappelé.

Le DGE calcule que le financement populaire représente plus de la moitié du financement politique (le reste provenant des contributions de l'État et du remboursement des frais de vérification et des dépenses électorales). Moins de 1 % des contributions faites aux partis politiques atteint le maximum de 3000 $.

EN BREF

L'ADQ de Louis-Hébert se réunit dans... Jean-Talon

■ L'assemblée d'investiture de l'ADQ dans Louis-Hébert aura lieu demain... dans Jean-Talon, tout comme celle de Montmorency a eu lieu hier dans Jean-Lesage. Dans les deux cas, on invoque un problème de disponibilité de salles suffisamment grandes pour recevoir tous les membres de l'ADQ. Pour l'investiture dans Louis-Hébert, où on couronnera Guy Laforest, deux salles étaient dans la mire de l'organisation: une au Château Bonne-Entente, déjà réservée, l'autre à l'Hôtel Québec, jugée hors circuit pour le transport en commun. L'ADQ a donc choisi l'Hôtel des Gouverneurs, situé dans la nouvelle circonscription de Jean-Talon, où habite et travaille M. Laforest. Au rythme de trois à quatre assemblées d'investiture par jour, le parti de Mario Dumont devrait compter 100 candidats officiellement choisis d'ici la fin du mois. On prévoit avoir réglé le sort des 125 circonscriptions au début du mois de mars. **M.M.**

Les emplois aux lève-tôt

■ OTTAWA — L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt, dit le proverbe. Les emplois leurs appartiennent aussi, semble-t-il. Si vous cherchez du travail, essayez de passer les entrevues en matinée et évitez l'heure du midi et la fin de journée. Ce sont les conseils qu'on peut tirer de l'étude réalisée auprès de plusieurs directeurs financiers. Cette étude a démontré que la majorité des dirigeants d'entreprises — 73 % — embauchent de nouveaux employés après avoir rencontré les candidats entre 9 h et 11 h. L'étude a été réalisée par l'agence pour l'emploi Accountemps auprès de 270 chefs d'entreprises choisies au hasard parmi les compagnies canadiennes comptant plus de 20 employés. Seulement 1 % des embauches sont faites pendant l'heure du repas, entre 11 h et 13 h. C'est la même chose pour les entrevues qui ont lieu après 17 h. (PC)

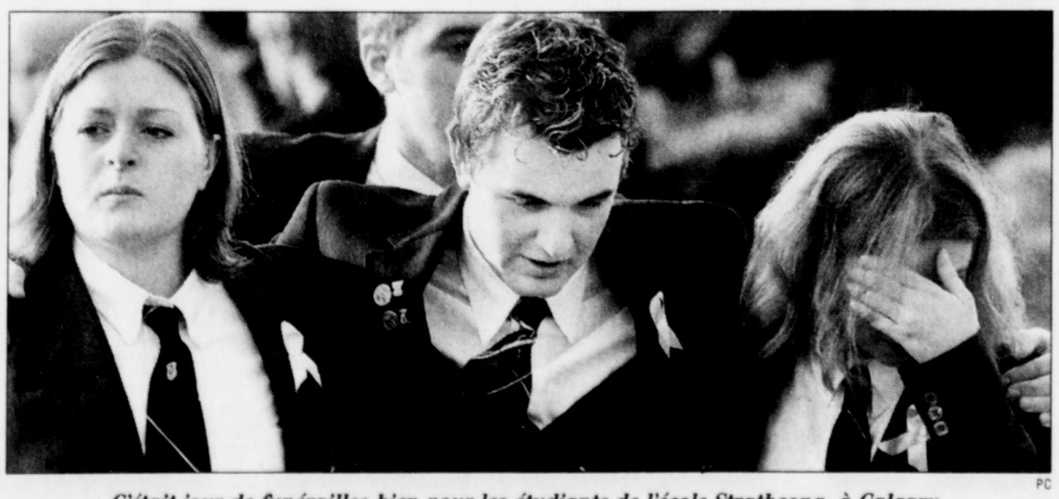

PC

C'était jour de funérailles hier, pour les étudiants de l'école Strathcona, à Calgary.

ÉTUDIANTS VICTIMES D'UNE AVALANCHE

Des parents critiquent l'école

CALGARY (PC) — Le premier des sept services funéraires prévus pour les étudiants emportés par une avalanche, tenu hier, a été l'occasion pour les parents d'une des victimes de remettre en question le rôle joué par l'école dans la tragédie.

Prenant la parole lors du service de Daniel Arato, disparu à l'âge de 15 ans, John Konig, le grand-père de Daniel, a contesté le bien-fondé du programme d'éducation en plein air offert par l'école Strathcona-Tweedsmuir, qui comprend des expéditions en montagne.

«Pour former une personne, il faut qu'elle soit vivante», a plaidé M. Konig. «Quelle sorte de personne sera formée par ce genre d'aventure? Des Rambos? Des conquérants?»

Le père de Daniel, Peter Arato, s'est également demandé si la tragédie aurait pu être évitée. «Peut-être avons-nous trop fait confiance» à l'expérience des personnes qui les accompagnaient, a-t-il déclaré aux 1000 personnes présentes.

La tragédie est survenue moins de deux semaines après qu'une première avalanche eut coûté la vie à sept adultes. Le groupe de 14 étudiants de 10e année, supervisés par trois adultes, a tout de même décidé de s'aventurer dans l'arrière-pays, malgré les risques.

Des étudiants et des parents d'élèves ont défendu le programme de l'école.

Une enquête indépendante sur les circonstances de la tragédie est en cours, tandis que toutes les excursions prévues dans le cadre du cursus scolaire ont été suspendues.

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Plutôt de l'argent

MONTRÉAL (PC) — Les familles monoparentales et recomposées manifestent un certain scepticisme devant le récent engagement du premier ministre Bernard Landry à faciliter la conciliation du travail et des engagements familiaux.

Selon la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, les mesures proposées, comme la semaine de travail de quatre jours pour les parents ayant de jeunes enfants, «profiteront d'abord aux mieux nantis», moins aux familles pauvres.

Dans un communiqué, la fédération souligne que «la famille actuelle a bien d'autres visages que celui de la famille biparentale de la classe moyenne supérieure». Elle plaide pour des mesures visant à mieux couvrir les besoins essentiels des familles pauvres, comme le rétablissement d'un régime universel d'allocations familiales.

La fédération décèle d'ailleurs une visée électoraliste dans l'annonce récente de M. Landry et y voit un moyen de «courtiser tel ou tel segment de l'électorat» à la veille des élections.

LE QUÉBEC LE CANADA

ENTENTE AVEC LES INNUS

Ghislain Lebel veut un arrêt des négociations

MONIQUE GIGUÈRE
MGiguere@lesoleil.com

Le député indépendant de Chambly, Ghislain Lebel, dont la virulente sortie contre l'entente avec les Innus de Mamuitun et de Nutashkuan a défrayé la chronique en août, persiste et signe. Il recommande au gouvernement de suspendre au moins temporairement les négociatons, « question de permettre un refroidissement des esprits et quitte à les réinitier dans le futur avec comme toile de fond, non pas l'assimilation, mais l'intégration des autochtones au plein exercice de la vie démocratique québécoise ».

L'ex-député bloquiste, qui s'était attiré les foudres de son chef Gilles Duceppe pour sa prise de position, demande également que tout traité, avant sa ratificaton, soit soumis par référendum, sinon à l'ensemble des Québécois, à tout le moins aux populations de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ghislain Lebel, fier d'avoir pour frère adoptif, Patrick, un Indien dûment statué, a expliqué à la commission parlementaire, qui étudie l'entente, les préoccupations d'ordre juridique qui l'amenaient à s'opposer à ce projet de traité « ethnique » qui pose « comme premier jalon la loi du sang ».

« Qu'il le veuille ou non, en conférant à nos concitoyens autochtones sur Innu Assi les pouvoirs étatiques de l'exécutif, du législatif et du judiciaire, renforcés par une charte des droits innue, le gouvernement du Québec crée, à l'intérieur de son actuel territoire national, des zones affranchies du pouvoir politique québécois », a déclaré le député fédéral de Chambly, pour qui cela équivaut à partitionner le territoire.

« FOURRE-TOUT »

Le député fédéral s'en est également pris au droit d'exercice, sur le vaste territoire de 300 000 km carrés du Nitassinan, de Innu Aitun, « ce concept fourre-tout de manifestations religieuses, politiques, sociales, économiques et quoi encore, ce joker dans la manche autochtone ».

« Même en territoire municipal organisé, l'exercice de Innu Aitun, en contravention d'un règlement, aurait préséance sur ce dernier », a-t-il dénoncé.

Abordant la question du budget de 7 milliards $ du ministère des Affaires indiennes, Ghislain Lebel a fait observer que « l'argent n'avait rien prouvé ». « Ça n'a servi ni à l'épanouissement des individus, ni à vaincre la pauvreté, mais strictement à maintenir un régime politique proche du népotisme et du despotisme », a-t-il déploré.

« Quand le salaire d'un chef de bande de 1800 personnes est égal à celui du maire de Montréal ou à celui du premier ministre du Québec, quand le compte de dépenses est supérieur au salaire et que le Suburban 4x4 de service est gracieusement fourni et, qu'en plus, aucun compte n'est exigible, n'y a-t-il pas des devoirs plus urgents qui s'imposent ? » a-t-il demandé.

Bref, le député de Chambly est d'avis que le gouvernement n'a rien réussi dans cette négociation, sinon de faire perdurer encore pendant 150 ans l'exclusion d'une partie, « qui m'est chère », de ses compatriotes québécois autochtones.

INNUS, BQ ET PQ

Réagissant aux propos de Ghislain Lebel, les quatre chefs innus de Betsiamites, Essipit, Nutashkuan et Mashteuiatsh ont accusé le député de déformer les faits, d'insulter les dirigeants autochtones, de mettre en doute la compétence des négociateurs et de faire un procès d'intention à ceux qui cherchent à faire progresser les rapports entre les communautés autochtones et québécoise.

« Le seul choix que propose le député Lebel aux Innus est de renoncer à leurs traditions, leur culture et leur langue au nom du progrès et des lois de l'évolution. Il s'agit d'une voie inacceptable », ont-ils dénoncé.

Par ailleurs, tout en disant appuyer pleinement l'entente, le Bloc québécois y est quand même allé d'une dizaine de recommandations, dont l'une concerne l'accès au quai de débarquement de Longue-Pointe-de-Mingan, qui risque de se retrouver dans un Innu Assi (territoire innu).

Il a également demandé au gouvernement de régler certains points de friction comme le cas de la ZEC Matimek où le gestionnaire a constaté que, « dès qu'il faisait du développement, les Innus s'installaient et prenaient possession du territoire au nom des droits ancestraux. Il est important de régler de façon urgente ces cas-là », a pressé Yvan Loubier, ajoutant qu'« avec certains correctifs, on devrait ratifier l'entente de principe ».

Trop de germes de division

La municipalité de Havre-Saint-Pierre a prévenu le gouvernement, hier, qu'à moins « d'y apporter obligatoirement des modifications », l'entente de principe avec les Innus de Mamuitun et de Nutashkuan risquait d'avoir l'effet contraire à celui souhaité. « Nous sommes venus dire au gouvernement d'être prudent » parce que cette entente contient « trop de germes de divisions profondes entre nos peuples respectifs », ont déclaré le maire Julien Boudreau et le conseiller Yves Thériault.

Située entre le Nitassinan de Nutashkuan et celui d'Ekuanitshit (Mingan), Havre-Saint-Pierre est d'avis que cette notion de Nitassinan est « indigeste » pour les non-autochtones.

Pour illustrer son propos, Yves Thériault a donné l'exemple de deux pêcheurs, un autochtone et un Blanc, sur le bord d'une rivière à saumons où l'espèce est dangereusement en déclin. Le Blanc doit pêcher à la mouche et, si ça mord, remettre sa prise à l'eau, dit-il. À son retour au camp, il peut trouver un autochtone installé dans ses affaires en train de se sustenter, la pratique d'Innu Aitun lui permettant l'utilisation d'un abri.

Quant au pêcheur autochtone, une fois seul, il remonte la rivière jusqu'au pied d'une chute, continue-t-il, et y tend ses deux filets maillants, un article de l'entente lui donnant priorité de prélèvement pour répondre à ses besoins.

« Ça va être très difficile de vivre avec des lois et des règlements différents pour les Blancs et pour les Innus. Il va forcément y avoir incompréhension », a mis en garde Julien Boudreau, également préfet de la MRC de Minganie, qui a ajouté que s'il était recevable que le Innu Assi soit un lieu de droit exceptionnel, il était essentiel qu'à l'extérieur tous soient gouvernés par les mêmes règles.

« Nous avons le sentiment que nous devenons des citoyens de seconde zone. Les règles du marché de l'emploi et du développement seront entièrement biaisés. Il est impératif de maintenir l'égalité des lois et des chances à l'extérieur d'Innu Assi, a-t-il insisté. Il ne faut pas que les réserves autochtones soient remplacées par des réserves non autochtones. »

Julien Boudreau regrette que l'entente repose en grande partie sur la bonne volonté des autochtones. « Les Innus auront peu d'obligations les forçant à atteindre les objectifs (entre autres d'autonomie financière). » (M.G.)

1592403

Clinique de Recherche en santé des femmes

FIBROMES UTÉRINS

Nous sommes à la recherche de volontaires pour participer à une étude clinique portant sur un nouveau médicament expérimental qui pourrait vous éviter d'avoir recours à l'intervention chirurgicale pour traiter les fibromes utérins.

Si vous êtes intéressée à participer, vous devez :

- Être âgée de 18 ans et plus
- Avoir reçu un diagnostic de fibromes utérins
- Avoir un cycle menstruel régulier de 21 à 42 jours
- Avoir des saignements vaginaux abondants

Communiquez avec Maude Julien ou Suzie Savard, infirmières de recherche pour les Dr Michel Fortier, Dr Céline Bouchard, Dr Jean-Yves Fontaine, Dr Johann Hurtubise et Dr Gaétan Paris au 650-2295.

1591999

« Gagnant du prix d'excellence 2001 en interprétation du patrimoine reconnu par l'Association Québécoise en Interprétation du Patrimoine »

Les samedis 8 et 15 février

Réservez maintenant

Conseil de guerre à la tour Martello 2

DEVENEZ TÉMOIN ET SUSPECT...

lors d'un souper mystère de 1814

Devenez Charles-Michel de Salaberry ou Laura Secord et démasquez le traître caché parmi vous lors d'un souper d'époque animé dans le décor évocateur de la tour Martello 2, ouvrage de défense du XIXe siècle. Goûtez à la Ripaille du soldat, menu typique de l'occupation britannique de la tour, et imprégnez-vous de la vie de soldat pour un soir. À vous de trouver le coupable.

UNE INTRIGUE AUSSI PALPITANTE QUE DÉLICIEUSE DANS UN BÂTIMENT HISTORIQUE UNIQUE !

Billets en vente par téléphone au (418) 649-6157 ou à la Maison de la découverte des plaines d'Abraham 835, avenue Wilfrid-Laurier, Québec (à côté du Manège militaire)

Sur réservation seulement, places limitées. Réservations à l'année pour les groupes de 35 à 50 personnes au (418) 648-5371

Gouvernement du Canada Commission des champs de bataille nationaux — Government of Canada The National Battlefields Commission — Canada

1591338

CENTRE DE LIQUIDATION

MATELAS DAUPHIN

ÉCHANTILLONS DE PLANCHER — LÉGÈRES IMPERFECTIONS — SURPLUS DE PRODUCTION — FIN DE LIGNES

Payable en 36 versements* ou nous payons les 2 taxes

Matelas mousse Grandeur: 1 place Prix liquidation **119.95**

Lot de Couvre-Matelas avec de légères imperfections Grandeur: 1 place, 2 places, Grand 2 places Un seul prix **29.95**

Matelas Harmonie Plateau coussiné Grandeur 2 places Prix liquidation **399.95**

Matelas DYNASTIE Grandeur : 1 place Prix liquidation **229.95**

Avec VISA Desjardins, accord D, Desjardins, votre financement sur mesure, accord D !

CENTRE DE LIQUIDATION

MATELAS DAUPHIN

Plusieurs autres spéciaux en magasin

*Payez les taxes seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit. (Quantités limitées)

85, Marie de l'Incarnation, Québec • 527-7178 SEULEMENT

1592169

ON RÉNOVE!

COMMENCEZ À PAYER EN SEPTEMBRE 2003* SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT

Avec achat minimum de 1500$ d'accessoires de cuisine ou salle de bain

Comparez nos prix !

Promotion en février

Les intérêts seront facturés sur balance impayée à partir du mois de septembre. Sous réserve de l'approbation du crédit. Détails en magasin.

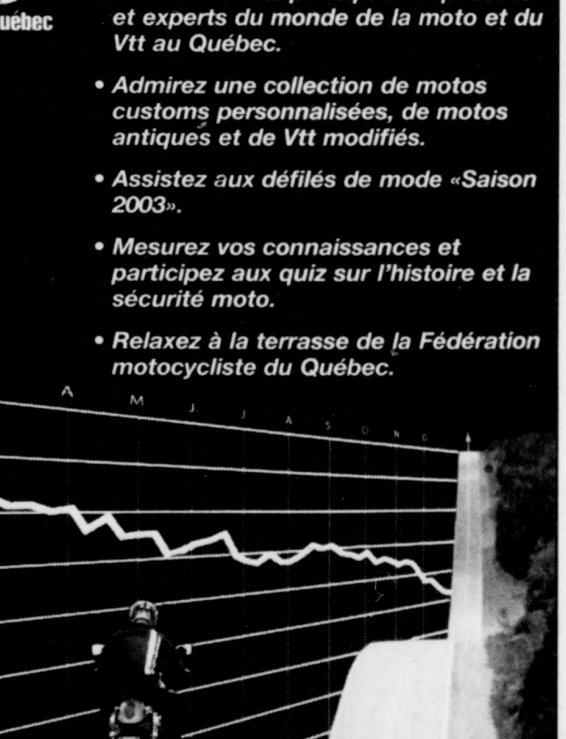

Le souffle du vent, la brume de l'eau

Venez essayer nos produits dans notre nouvelle salle d'exposition. Comme chez vous, avec nos conseillers, faites couler la douche ou remplissez le lavabo. Concept unique à Québec.

NE PRENEZ PAS DE RISQUES... ENGAGEZ UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ!

THALASSA domicile

NOUVELLE ADRESSE 670, rue Bouvier, Québec • 682-3606 Une division de Emco Limitée

1592333

Voyages Symone Brouty

2045, boul. Laurier -Sillery

7 jours sur 7 • **650-0424**

www.voyagessymonebrouty.com

Europe 2003

Billet d'avion Super **RÉSERVEZ-TÔT**
Réservez avant le 31 mars 2003
Départs entre avril et octobre
Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Nice, Nantes, Francfort, Londres, Bruxelles
À partir de **649$**
Faites vite, les sièges sont limités !

Russie : de Moscou à St-Pétersbourg

Croisière sur la Volga

Votre croisière sera une réussite grâce à un large encadrement francophone. Inclura, entre autres, les services d'un conférencier français et des guides spécialisés qui attiseront votre intérêt sur les origines historiques de ce qui fut le plus vaste empire du monde.

Pour profiter du grand spécial réservez avant le 14 février — Réservez-tôt de 500$ inclus

22 mai	15 jours	3099$
1er juin	13 jours	2799$
20 juin	14 jours	3199$

autres dates juillet - août - septembre
itinéraire et documentation à l'agence
POSSIBILITÉ DÉPART DE QUÉBEC

L'ITALIE 2003 - Les meilleurs circuits

Bella Italia -16 jours	4 étoiles
L'Italie Romantique -16 jours	4 étoiles
Les Splendeurs de l'Italie - 18 jours	4 et 3 étoiles
Séduction italienne - 20 jours	
L'Italie classique - 16 jours	
L'Italie à la carte et itinéraire sur demande	

Nous sommes les spécialistes de l'Italie

Tous ces circuits sont disponibles sur notre site Internet

Permis du Québec

1590409

Le Salon 2003 de la Moto et du VTT de Québec

- *Découvrez les nouveaux modèles des grands manufacturiers: motos, Vtt, vêtements et accessoires.*
- *Rencontrez les principaux exposants et experts du monde de la moto et du Vtt au Québec.*
- *Admirez une collection de motos customs personnalisées, de motos antiques et de Vtt modifiés.*
- *Assistez aux défilés de mode «Saison 2003».*
- *Mesurez vos connaissances et participez aux quiz sur l'histoire et la sécurité moto.*
- *Relaxez à la terrasse de la Fédération motocycliste du Québec.*

Capitalisez sur vos intérêts personnels.

7-8-9 février 2003
Centre de foires de Québec

Une présentation média de TVA et de Bell Sports

Heures d'ouverture:
Vendredi de 12h (midi) à 22 h.
Samedi de 10h à 22 h.
Dimanche de 10h à 17h.

Admission générale: $8.50 (taxes incluses)

ExpoCité — www.salonmotoquebec.com

LE MONDE

EN BREF

MOYEN-ORIENT

La télé américaine

■ WASHINGTON — Les États-Unis se préparent à lancer une télévision en arabe, destinée aux pays du Moyen-Orient, dans le cadre d'une contre-offensive médiatique visant à améliorer l'image de l'Amérique dans cette région, et de réduire l'influence d'Al-Jazira : la « CNN du monde arabe ». Les contours encore vagues de ce projet en discussion depuis plusieurs mois dans la capitale fédérale, sont apparus dans le document du budget 2004 présenté lundi au Congrès par l'administration Bush, soucieuse, depuis les attentats du 11 septembre 2001, de mieux se faire entendre dans le monde musulman. La part d'une télévision en arabe, le « Middle East Television Network » dans ce budget sera de 30 M$. (AFP)

PAKISTAN

Explosifs : 17 morts

■ LAHORE — Des explosifs qui étaient chargés sur un camion dans un dépôt du centre du Pakistan ont pris feu hier, déclenchant une explosion qui a tué au moins 17 personnes et en a blessé plusieurs dizaines d'autres, selon les autorités pakistanaises. De nombreuses fusées sont tombées sur le toit et dans la cour d'une école voisine, provoquant un incendie et tuant deux enfants. La plupart des autres victimes sont apparemment des employés du dépôt où s'est produite l'explosion. L'hôpital de Sialkot a dit qu'au moins sept des blessés étaient entre la vie et la mort. (AP)

ALGÉRIE

Le gaz en cause

■ ALGER — La panne de courant, qui a plongé dans le noir l'Algérie pendant plusieurs heures, lundi soir, est due à une chute de pression du gaz à la centrale du Hamma d'Alger, fonctionnant avec ce combustible, selon le directeur de la société d'État d'électricité et du gaz Sonelgaz. Le brusque arrêt de deux générateurs de 400 mégawatts, à une heure de pointe, a entraîné une réaction en chaîne sur les autres centrales du pays, interconnectées, qui se sont arrêtées les unes après les autres, plongeant pratiquement l'ensemble de l'Algérie dans le noir. (AFP)

HAÏTI

Un scrutin et vite !

■ PORT-AU-PRINCE — Des élections en 2003 sont la seule « solution pacifique » à la crise haïtienne, a déclaré hier le représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), l'ambassadeur David Lee, du Canada. Cette crise issue des élections législatives contestées de mai 2000 est toujours entière, l'opposition estimant qu'elle ne peut faire confiance au président Jean-Bertrand Aristide. La persistance de cette crise a entraîné des sanctions internationales — Banque Interaméricaine de développement, Banque mondiale et Union européenne notamment — qui privent Haïti de 500 M$ d'aide, mesure dénoncée comme un « embargo injuste » par les autorités qui en attribuent la responsabilité politique aux États-Unis. (AFP)

YOUGOSLAVIE

Sous un autre nom

■ BELGRADE — La Yougoslavie (RFY/Serbie et Monténégro) a officiellement cessé d'exister hier soir, cédant sa place à l'État de Serbie et Monténégro. Les deux chambres du Parlement yougoslave, réunies en sessions séparées, ont d'abord adopté la Charte constitutionnelle du nouvel État de Serbie-Monténégro, puis ont proclamé officiellement sa naissance au cours d'une session plénière solennelle à laquelle ont assisté des représentants du corps diplomatique. (AFP)

OCÉAN PACIFIQUE

Volcans dangereux

■ KIEL, Allemagne — Une équipe menée par des Allemands a découvert, à la fin de 2002, une chaîne de 20 volcans sous-marins potentiellement dangereux dans l'Océan pacifique, au large de l'archipel des îles Tonga (Pacifique sud). « Le potentiel est là. Ce qui ne veut pas dire qu'une éruption va arriver demain. Elle pourrait se produire dans mille ans », a toutefois relativisé Ulrich Schwarz-Schampera, l'un des scientifiques du projet. (AFP)

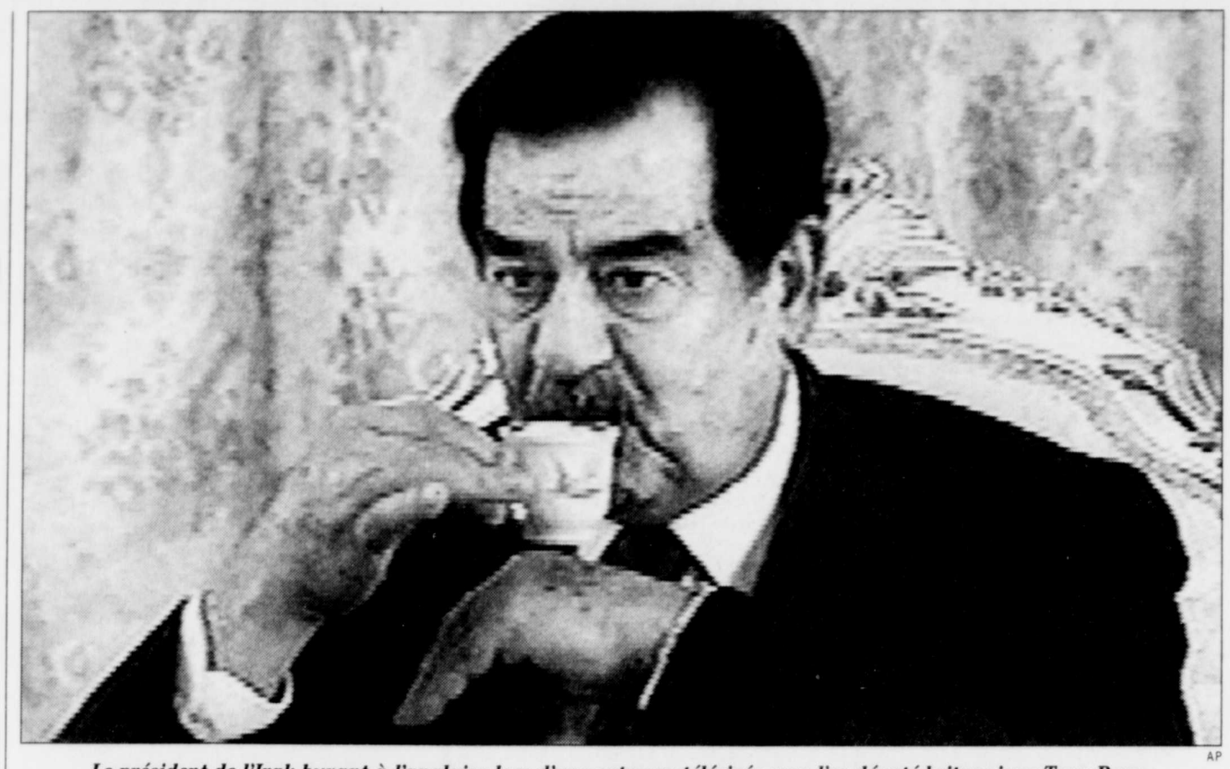

AP

Le président de l'Irak buvant à l'anglaise lors d'une entrevue télévisée avec l'ex-député britannique Tony Benn.

Saddam montre patte blanche

■ LONDRES (d'après AFP) — Saddam Hussein a nié en bloc les allégations américano-britanniques sur son armement et d'éventuels liens de l'Irak avec Al-Qaida, accusant Londres et Washington de vouloir la guerre pour contrôler le pétrole du Moyen-Orient, dans un entretien rendu public hier.

L'entrevue, conduite par l'ancien ministre travailliste Tony Benn dimanche, mais diffusée hier soir par la télé privée britannique Channel 4, est la première du président irakien Saddam Hussein pour une chaîne de télévision occidentale depuis le début de la nouvelle crise irakienne.

Enregistré au palais présidentiel de Saddam Hussein à Bagdad par une équipe de télévision irakienne, cet entretien — également diffusé par la chaîne qatarie Al-Jazira — est retransmis la veille de la présentation aux Nations unies par les États-Unis d'un dossier à charge contre l'Irak.

« Nous n'avons aucun lien avec Al-Qaida », a affirmé Saddam Hussein.

« Si nous avions une relation avec Al-Qaida et que nous croyions en cette relation, nous n'aurions pas honte de l'admettre », a poursuivi Saddam.

Et « il n'y a qu'une vérité et donc je vous le dis, comme je l'ai dit à plusieurs reprises par le passé : l'Irak n'a pas d'armes de destruction massive », a repété Saddam Hussein.

Il a dénoncé sans les nommer des « personnes influentes dans les décisions prises par le président des États-Unis (George W. Bush), fondées sur la sympathie pour l'entité sioniste créée aux dépens de la Palestine et de son peuple ».

« Ces personnes et d'autres ont dit aux administrations américaines successives, et en particulier à l'actuelle, que pour contrôler le monde, il faut contrôler le pétrole. La destruction de l'Irak est donc une condition préalable au contrôle du pétrole », a encore estimé le président irakien.

Tony Benn, 77 ans, figure emblématique de la gauche britannique opposée à la guerre, interrogé après la diffusion de l'entretien, a affirmé qu'il fallait « empêcher la guerre », ajoutant qu'il avait téléphoné au président français Jacques Chirac pour qu'il utilise son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU.

Les autorités de Bagdad ont accepté que l'entretien d'environ deux heures soit diffusé par une chaîne de télévision de n'importe quel pays à condition qu'il ne soit pas tronqué.

« Il revient à Channel 4 de juger si tout entretien mené par eux est conforme aux règles journalistiques », s'est borné à commenter un porte-parole de Downing Street.

Le général Franks sous enquête

WASHINGTON (d'après AFP) — Le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a exprimé hier toute sa confiance au général Tommy Franks, assurant qu'une enquête interne sur des accusations de conduite inappropriée n'affecterait en rien son commandement des forces américaines qui pourraient intervenir en Irak.

Dans un communiqué, M. Rumsfeld a indiqué que l'enquête ne lui avait pas été soumise et il a souligné que le général Franks bénéficiait de « toute (sa) confiance et (son) respect ».

Un porte-parole du Pentagone, le lieutenant-colonel Gary Keck, s'est refusé au nom de « l'intégrité de l'enquête » à préciser les accusations visant le général Franks, qui pourrait diriger une éventuelle guerre en Irak après avoir mené en 2001 l'offensive américaine en Afghanistan.

Selon le quotidien *Washington Post*, le général Franks aurait fait accorder à sa femme des privilèges indus, et lui aurait permis d'assister à des réunions où ont été discutées des informations secrètes.

Tommy Franks

Mme Franks bénéficierait en outre des services d'un garde du corps militaire et de l'assistance pratiquement à plein temps d'une militaire qu'elle charge notamment de diverses emplettes, selon un responsable anonyme interrogé par le quotidien.

Selon un autre responsable cité par le *Post*, l'enquête, lancée l'été dernier, cherche également à déterminer si les époux Franks se sont bien acquittés de leurs frais de voyage à bord d'appareils militaires. Elle pourrait se conclure dans quelques semaines avec des recommandations pour des sanctions disciplinaires.

Ne profitez pas de l'Irak !

WASHINGTON (d'après AFP) — Les États-Unis se positionnent sur deux fronts, en signalant à la Corée du Nord qu'ils pourraient répondre militairement à une agression éventuelle, tout en faisant la guerre en Irak.

« Par prudence », le Pentagone s'assure que la sécurité est garantie en Asie, notamment dans la péninsule coréenne, « en cas de guerre en Irak », a indiqué un porte-parole, interrogé hier sur la mise en alerte de 24 bombardiers stratégiques américains B-52 et B-1 prêts à intervenir en Extrême-Orient.

« Nous faisons en sorte de nous couvrir et de nous défendre contre quiconque tenterait de tirer avantage des circonstances, et de l'en dissuader », a déclaré ce porte-parole, le capitaine Jeff Davis.

L'ordre d'alerte donné par le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld aux unités de B-52 et B-1 fait suite à la demande du commandant des forces américaines dans le Pacifique, l'amiral Thomas Fargo, d'avoir des forces supplémentaires dissuasives à l'égard de la Corée du Nord, avait-t-on indiqué lundi au Pentagone. Les bombardiers et des avions de reconnaissance seraient déployés depuis les États-Unis sur l'île de Guam.

Al-Qaida préparerait un attentat similaire à celui du 11 septembre

WASHINGTON (d'après AFP) — L'organisation terroriste Al-Qaida prépare un attentat d'une envergure similaire à celui du 11 septembre 2001 qui avait fait environ 3000 morts, ont indiqué des sources du renseignement américain citées hier par le *Washington Times*.

« Cette attaque sera de grande envergure », a indiqué l'une de ces sources, en précisant tout de même que les préparatifs ont été compromis par des arrestations de terroristes au cours des derniers mois.

L'agence de renseignement (CIA) et le FBI (police fédérale) se sont refusés à tout commentaire. « Nous n'avons absolument rien à dire », s'est contenté de déclarer un porte-parole de la CIA.

Le *Washington Times* souligne pour sa part que cet attentat doit être précédé par une série de petites attaques, notamment des assassinats de personnalités aux États-Unis.

Aucune précision ne sont apportées par ces sources sur cette menace figurant dans un rapport du renseignement remis au président George W. Bush. Il n'est notamment pas précisé si les attentats se produiront aux États-Unis ou dans un autre pays.

« Nous sommes toujours dans un environnement hautement menaçant », a indiqué un responsable du renseignement qui a refusé de faire plus de commentaires.

Un grand nombre de terroristes ont été arrêtés au cours des derniers mois et de l'année précédente, dans une dizaine de pays dans le monde.

Les dernières opérations importantes de l'organisation d'Oussama ben Laden sont un attentat contre une boîte de nuit à Bali, en Indonésie, qui a fait près de 200 morts le 12 octobre, et une attaque contre le pétrolier français *Limburg* au large du Yémen le 6 octobre.

AL-MASRI CENSURÉ

À Londres, par ailleurs, l'imam radical controversé Abou Hamza al-Masri a été démis de ses fonctions à la mosquée de Finsbury Park, où il prêchait, a annoncé hier la Cha-rity Commission, une organisation gouvernementale qui gère des lieux de culte. L'imam n'a plus le droit de prêcher parce qu'il « a utilisé sa position » pour « faire des déclarations politiques déplacées ».

Cette mosquée, soupçonnée de liens avec le réseau Al-Qaida, a été perquisitionnée dans la nuit du 19 au 20 janvier par la police antiterroriste qui, selon la presse, a saisi des faux passeports et de fausses cartes bancaires. Sept hommes avaient été arrêtés.

Recours à la force autorisé en Côte-d'Ivoire

■ NEW YORK, Nations unies (AFP et AP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé hier pour six mois renouvelables le déploiement en Côte-d'Ivoire de forces militaires appartenant à la France et à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, leur permettant de recourir à la force.

Le Conseil de sécurité, aux termes de la résolution 1464 adoptée à l'unanimité, « autorise » les forces de la CEDEAO « et les forces françaises qui les soutiennent » à « assurer, sans préjudice des responsabilités du gouvernement de réconciliation nationale, la protection des civils immédiatement menacés de violences physiques à l'intérieur de leurs zones d'opérations et en fonction de leurs moyens ».

Les forces françaises et africaines sont également autorisées « à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la liberté de circulation de leur personnel ».

Il est précisé, dans la résolution, que cette autorisation est donnée pour une période de six mois « à l'issue de laquelle le Conseil évaluera la situation et discutera du bien-fondé de son renouvellement ».

Le Conseil de sécurité déclare également « faire sien » l'accord intervenu le 24 janvier à Linas-Marcoussis, près de Paris, et « demande à toutes les forces politiques ivoiriennes de l'appliquer pleinement et sans délai ».

Il prie également le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, de lui présenter dans les meilleurs délais des recommandations sur la façon dont l'ONU pourrait soutenir un tel accord.

Le Conseil de sécurité « condamne les graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire » en Côte-d'Ivoire et « souligne la nécessité de traduire en justice les responsables ».

Depuis la mi-septembre, la Côte d'Ivoire est coupée en deux et environ 2500 soldats français sont sur place pour assurer la protection des ressortissants français et faire respecter un cessez-le-feu.

L'ENFER IVOIRIEN

L'annonce de l'accord de Linas-Marcoussis a déclenché à Abidjan, la capitale économique du pays, de violentes manifestations, les partisans du président Laurent Gbagbo refusant la mise en place d'un nouveau gouvernement comprenant des représentants des rebelles.

Les parlementaires du Front populaire ivoirien (FPI), le parti au pouvoir en Côte-d'Ivoire, ont du reste appelé hier à rejeter cet accord de réconciliation nationale tandis que les rebelles menaçaient de marcher sur Abidjan, plutôt que de renégocier le texte conclu à Linas-Marcoussis.

L'armée loyaliste a par ailleurs signalé les premiers combats avec les insurgés depuis que l'accord de paix a été signé le 24 janvier sous l'égide de la France. Ces informations n'ont pu être vérifiées dans l'immédiat. Faisant lecture d'un communiqué des députés du FPI, Dalaba Zozore a appelé tous les membres de l'Assemblée nationale à renoncer à leur salaire pour aider le gouvernement à financer les efforts de guerre.

Le parlementaire a accusé la France, ancienne puissance coloniale, de « soutenir une rébellion armée contre le gouvernement ».

Cette déclaration intervient alors que les partisans du président Laurent Gbagbo manifestent depuis plus d'une semaine, parfois violemment, leur opposition à l'accord et qui légitime selon eux le soulèvement des rebelles qui contrôlent la moitié du territoire.

Ils refusent que les ministères de la Défense et de l'Intérieur soient aux mains des insurgés.

Par ailleurs, les « escadrons de la mort » qui opèrent en Côte-d'Ivoire sont proches du pouvoir en place à Abidjan, indique le journal français *La Croix*, citant un rapport des Nations unies.

FUTURE SHOP

Venez voir ce que votre Future vous réserve.

En grande PRIMEUR

Nouveaux modèles de portatifs en stock dès maintenant

hp invent

Intel Celeron à 1,6 Ghz
- Mémoire DDR de 256 Mo
- Disque dur de 20 Go
- Écran d'affichage TFT XGA de 14,1 po
- Lecteur DVD-Rom

ZF4229 CodeWEB: 10024992Ang 10024993Fran

1399,99 $

Imprimante HP gratuite

à l'achat de tout ordinateur de table ou portatif

(*Après remise postale. Remise postale de 50 US = 75 CA environ.)

(valeur de 99 : HP 3420 CodeWEB: 10016139)

cicero

Processeur Intel Pentium 4 à 2,4GHz
- Mémoire SDRAM de 512Mo
- Disque dur de 80Go à 7200 RPM
- Graveur de CD-RW 40x
- Lecteur DVD-ROM 16x

SC6150 CodeWEB: 10022909/05
MH-190BL CodeWEB: 10019507

ÉPARGNEZ 200 $

1399,99 $

Memorex

Carrousel de 50 DC enregistrables de 80 minutes
- Jusqu'à 48x de vitesse d'écriture
- Capacité de 80 minutes/700 Mo

MEM 2302-4566 CodeWEB: 10001568/10024010

ÉPARGNEZ 5 $

24,99 $

LG

Graveur de CD LG de 48x24x48
- Vitesses d'écriture de 48x, de réécriture de 24x et de lecture de 48x
- Interface Atapi
- Mémoire-tampon de 2 Mo
- Garantie limitée de 1 an

GCE-8481B CodeWEB: 10023452

ÉPARGNEZ 40 $

89,99 $

APRÈS RABAIS

129,99 $ - 30 $ remise postale
10 $ rabais instantané = 89,99 $

EPSON

Imprimante Stylus C-42
- Résolution d'impression de 2880 x 720 ppp en noir et en couleur
- 12 ppm en noir et 9 ppm en couleur • Bac à papier de 100 feuilles
- Interface USB C42 CodeWEB: 10020263

ÉPARGNEZ 20 $

49,99 $

APRÈS RABAIS

69,99 $ - 20 $ rabais instantané = 49,99 $

12 Mois Aucun paiement, aucun intérêt*

sur les systèmes audio et vidéo pour cinéma maison

*Avec votre carte Future Shop. Sur approbation du bureau de crédit. 249$ minimum d'achats requis. Excluant les téléviseurs au Plasma et écran à ACL Détail complet ci-dessous.

Épargnez 100 $

sur l'ordinateur de poche m130

palm m130

Ordinateur de poche m130 à 8 Mo
- Écran à 65 536 couleurs avec commande de brillance
- Fente d'extension SD/MMC
- Logiciel d'exploitation Palm OS 4.1 avec berceau USB
- Pile au lithium-ion

m130 CodeWEB: 10013088/578

100 $ CHUTE DE PRIX

299,99 $

APRÈS CHUTE DE PRIX

399,99 $ - 100 $ chute de prix = 299,99 $

20 po

ÉPARGNEZ 10 $

289,99 $

TOSHIBA

Téléviseur stéréo de 20 po
- Filtre en peigne numérique à 3 lignes • Entrée A/V à l'avant • Haut-parleurs sur les côtés
- Prise pour casque d'écoute TOSHIBA 20A42 CodeWEB: 10015916

32 po

ÉPARGNEZ 50 $

1349,99 $

FD Trinitron WEGA SONY

Téléviseur Trinitron de 32 po à écran plat
- Filtre en peigne numérique à 3 lignes • Entrées à composants, S-vidéo et 2 entrées audio-vidéo
- Grand écran rehaussé • Modulation de la vitesse de balayage KV32FS100 CodeWEB: 10018182

TOSHIBA

Appareil photo numérique
- 2,2 méga-pixels
- Zoom optique de 3x
- Mode B pour photographie de nuit et créativité
- Multi-mode (6 images continues dans une trame)

PDR-M25 CodeWEB: 10018233

ÉPARGNEZ 30 $

299,99 $

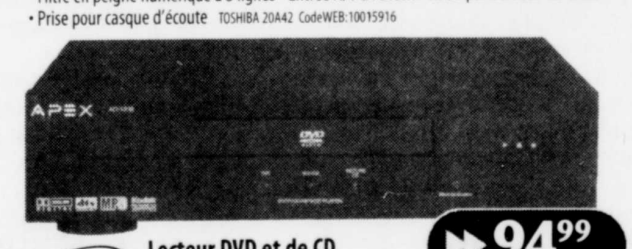

APEX DIGITAL

Lecteur DVD et de CD
- Lecture de DVD, VCD et CD enregistrés, enregistrables et ré-inscriptibles
- Sortie S-vidéo AD-1200 CodeWEB: 10018149

94,99 $

TOSHIBA

PDR-3300 de Toshiba
- 3,2 millions de pixels
- Zoom de 2,8 x • Mode cinéma

TOSHIBA PDR-3300 CodeWEB: 10016775

ÉPARGNEZ 100 $

349,99 $

SONY

Portatif à lecteurs de cassette et CD
- Synthoniseur AM/FM numérique • Capacité de lecture des CD enregistrables et ré-inscriptibles • Basses rehaussées CodeWEB: 10007226 CFDV7

ÉPARGNEZ 10 $

89,99 $

499,99 $

Liquidation finale, 450unités disponibles.

Panasonic

Système complet de cinéma maison à lecteur de DVD avec 6 haut-parleurs
- Puissance du système de 400 watts • Lecteur DVD à 5 disques • Dolby Digital/DTS/Pro logic

SCHT75 CodeWEB: 10013534

SONY

Baladeur à mini-disque pour réseau
- Écoutez plus de 5 heures de musique sur 1 seul disque
- Lien USB PC Link pour l'enregistrement de MP3
- Affichage à ACL avec texte
- Piles rechargeables et berceau de recharge MZN707s CodeWEB: 10013307

ÉPARGNEZ 70 $

329,99 $

©2002 Equinoxe Films. Warner Home Video. Tous droits réservés.

À la Saint-Valentin, laissez-le choisir le cadeau : il ne vous en aimera que plus.

Livraison gratuite sur des milliers de produits

FUTURE SHOP.ca

Prix et produits en vigueur du 5 au 11 février 2003.
Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

†*Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Il faudra effectuer un achat d'au moins 249,00 $ pour bénéficier de l'offre «aucun intérêt». Pour nos options «aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débité sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Tous les prix et paiements sont sujets aux taxes applicables. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». Le Client convient de verser tous les mois toutes les sommes en souffrance au Compte plus un paiement mensuel minimum (arrondi au dollar supérieur) correspondant soit à 3 % du solde au moment de la facturation, soit à dix dollars (10,00 $), selon la plus élevée de ces sommes (le «Paiement Minimum»). Le Client peut en tout temps rembourser le solde impayé, en partie ou en entier. **POLITIQUE PUBLICITAIRE:** Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. **AÉROPLAN:** Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néamoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

Si le solde quotidien moyen est de...	250$	500$	750$	1000$
...les frais de crédit pour une période de **30** jours seront de...	5,92$	11,84$	17,75$	23,67$
...les frais de crédit avec l'assurance FutureGuard pour **30** jours seront de...	8,40$	16,80$	25,20$	33,60$

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

RELATIONS INTERNATIONALES

Québec manque de vision

Un chercheur tente d'expliquer les résultats mitigés de la Ville à l'étranger

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ La Ville de Québec manque de vision stratégique dans ses relations internationales et elle n'est pas assez proactive. C'est pourquoi elle tire encore des résultats mitigés de ses missions à l'étranger.

Le constat assez dur vient de Nicolas Racine, étudiant-chercheur au Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD) de l'Université Laval. L'étudiant, qui se spécialise en relations internationales, a passé 500 heures à fouiller dans les caisses des archives de la Ville. Il a épluché environ 4000 documents, qui décrivent la « vie diplomatique » de Québec depuis le premier jumelage avec Calgary, en 1956, jusqu'à nos jours.

Nicolas Racine a voulu voir si les relations internationales de Québec, parfois qualifiées de trop coûteuses dans l'opinion publique, suivent un plan bien défini. « La réponse est non, affirme-t-il en entrevue. Il n'y a pas de vision commune. Ce sont des missions ponctuelles et la Ville est trop passive. Ça nuit à l'image qu'on projette. »

Québec tire indéniablement un profit culturel et politique de ses jumelages avec les villes de Bordeaux en France, Calgary, Namur en Belgique et Xi'an en Chine. Mais il n'y a pas encore beaucoup de résultats économiques ou industriels. « Le critère économique d'efficience n'est pas souvent posé, juge Nicolas Racine. Il faudrait éliminer ce qui ne rapporte rien. »

Ses jumelages ont peu d'efficience économique

Ce « ménage » dans les relations internationales va bientôt commencer, assure Luci Tremblay, l'attachée de presse du maire Jean-Paul L'Allier, qui s'occupe également des dossiers internationaux.

La nouvelle ville de Québec a rapatrié toutes les ententes des anciennes villes et se retrouve donc avec 42 pactes de coopération de toutes sortes. « Il faut revoir l'utilité de ces ententes, dit Mme Tremblay. Certaines ne fonctionnent pas et n'étaient là que pour faire du "social". »

Luci Tremblay admet que Québec pourrait être plus proactive dans ses alliances. Jusqu'à maintenant, elle s'est plutôt contentée de se laisser désirer. Et les courtisans ne manquent pas, aux portes de l'hôtel de ville ! « On reçoit environ une demande de jumelage par mois », note la porte-parole.

Présentement, les villes de Roumanie et d'Amérique latine se font très insistantes. Le tout nouveau Commissariat aux relations internationales, qui remplacera l'actuel Bureau, devra déterminer où est le profit de Québec.

Dans sa recherche, Nicolas Racine a pu constater que Québec n'a jamais été capable d'unir tous les acteurs des relations internationales de façon durable. La mort du Groupe de rayonnement international (GRI) en 2001, après seulement trois ans d'existence, en est la preuve à ses yeux.

ÇA DEVRAIT CHANGER

La Ville de Québec promet que le nouveau Commissariat aux relations internationales donnera une place sur son comité-conseil à tous les principaux intervenants, comme l'Université Laval, le Centre des congrès, l'Office du tourisme, etc.

De plus, il aura des relations très étroites avec la Corporation de développement économique métropolitain (CODEM). « On va avoir des objectifs communs, mais la CODEM ne sera pas obligée d'être de toutes nos missions. Elle pourra suivre ses choix. »

Il est important de répondre aux attentes des entrepreneurs, dit Nicolas Racine, car le désaccord sur le choix des destinations est à l'origine de la faible participation des entreprises aux activités internationales. « Les jumelages ne correspondent pas aux attentes des entreprises », indique l'étudiant-chercheur. La Ville cherche à consolider ses jumelages, les entreprises cherchent des occasions d'exporter. »

Le rapport de la mission de Xi'an en 1999, rédigé par la Société de promotion économique du Québec métro (SPEQM), montre un intérêt légèrement mitigé pour le marché chinois, demandeur d'investissements, mais assez peu investisseur lui-même, dit Nicolas Racine. Ce même rapport précise que les principaux gains attendus des missions chinoises sont d'ordre politique et pourraient être utiles à moyen terme.

Demeure aussi l'épineux problème de la Rive-Sud, qui semble regarder avec méfiance les propositions de collaboration internationale issues de la Ville de Québec. Luci Tremblay reconnaît que les liens avec Lévis sont ténus, « mais ce n'est pas parce qu'on est fermé à l'idée. »

Entre 1996 et 2002, la Ville de Québec a participé à une dizaine de missions à l'étranger. Prochaine mission : la Chine, en septembre.

CONCEPT D'AVANT-PROJET

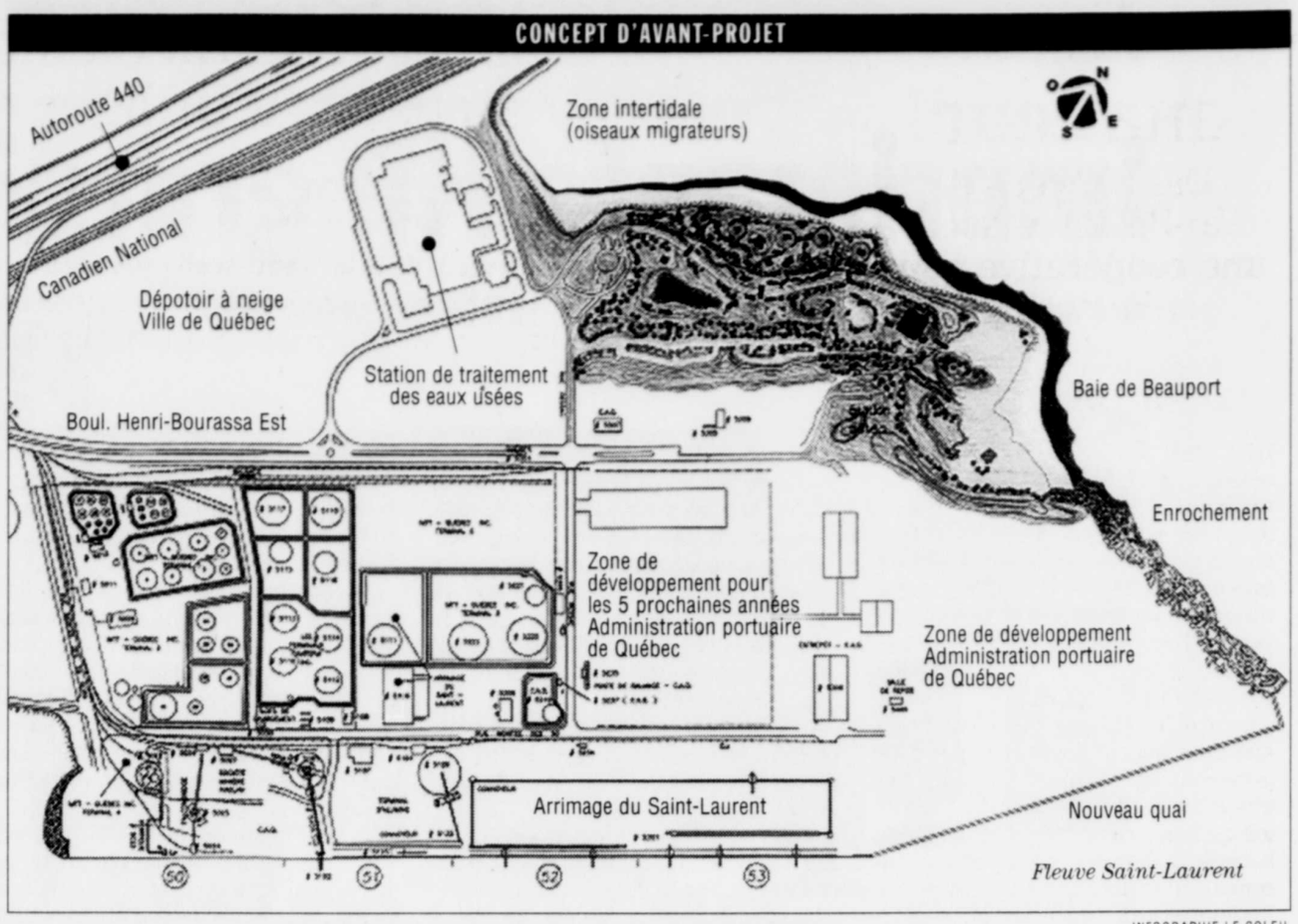

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE DE BEAUPORT

Le port cède 2 millions de pi²

Il se garde de l'espace pour deux quais de 300 mètres

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ Le port de Québec a confirmé, hier, sa volonté de contribuer à un développement récréotouristique de la baie de Beauport, en présentant son propre concept d'aménagement permanent. Le plan portuaire prévoit également la construction éventuelle de deux quais de 300 mètres, adossés à la plage, mais à bonne distance.

Le port entend céder 2 000 000 de pieds carrés, d'une valeur de 15 millions $, qui pourraient être aménagés à des fins récréatives. L'espace, qui comprend la plage de sable fin actuelle dans son intégralité, se diviserait en trois zones qui donnent sur le fleuve Saint-Laurent : de détente et d'observation des oiseaux au nord ; récréative avec un plan d'eau au centre et une autre de sports nautiques au sud-est.

Vélos, patins à roues alignées, aficionados de la planche à voile, amateurs de *bronzette* ; tous y trouveraient leur compte. Puisqu'il s'agit d'un avant-projet, le port se dit ouvert aux suggestions, comme celle d'une piscine, par exemple.

Pour l'instant, on retrouverait en retrait un immense parc avec un pavillon de services, un stationnement et des dunes aménagées qui isoleront les lieux des activités portuaires. Car, un peu plus loin, dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles, le port se réserve un espace pour ses développements futurs, deux quais représentant un investissement potentiel de 150 M$. « On fait la plage, puis on fait l'expansion quand on en aura besoin », a illustré Ross Gaudreault.

Tant le pdg du Port que Jean-Paul L'Allier et Jacques Langlois ont souligné qu'il s'agissait d'une formule gagnante où il n'y avait pas de perdants. Les citoyens gardent leur accès au fleuve, et le port de Québec peut poursuivre son expansion commerciale si le besoin s'en fait sentir.

Appelé à commenter ce qui l'avait amené à négocier ce spectaculaire revirement — depuis 20 ans on refusait des installations permanentes à la baie de Beauport —, le coloré Ross Gaudreault a cabotiné, évitant les écueils semés par la presse. « On a fait un méchant bout de chemin. Pis je trouve ça beau. » Est-ce que ce serait les ambitions politiques qu'on lui prête ? « Non », a-t-il répondu en demandant son avis à « Jean-Paul ».

Le maire perçoit, lui, ce virage « comme un geste d'intelligence ». « Ross vieillit bien », a blagué pour sa part M. Langlois, en ajoutant qu'il avait réalisé « que tout le monde tirait dans le même sens ».

Pour assurer la pérennité des installations, le Port s'engage à signer un bail emphytéotique « d'au moins » une quarantaine d'années. Pour l'instant, on examine sur le plan légal qui seraient les partenaires de l'exploitation du site. La gestion pourrait être confiée à un organisme sans but lucratif existant, comme à un nouveau. Cette dernière option obtient les faveurs du maire : « Ceux qui mettent l'argent aiment bien avoir voix au chapitre. »

Parlant d'argent, M. Gaudreault a soigneusement évité de chiffrer la réalisation de ce concept : la société fédérale ne peut elle-même injecter des sommes, s'est-il défendu. Mais Ottawa a déjà réservé 6 M$, indique-t-on en coulisses. « Ceux qui ont fait des conférences de presse à la baie de Beauport (pour sa préservation), il est temps de concrétiser vos paroles en *cash* », a lancé le pdg du port, sourire aux lèvres.

BEAU PROJET POUR LES FÊTES DE 2008

La Ville de Québec a réservé dans son plan triennal d'immobilisations une somme de 20 M$. « C'est un ordre de grandeur qui ne doit pas faire peur », soutient M. L'Allier. Le maire envisagerait bien une implication du gouvernement provincial sur le modèle habituel des ententes tripartites d'infrastructures.

Ross Gaudreault n'a pas voulu s'avancer non plus sur un échéancier qui mènerait à bien le projet pour le 400e de Québec, en 2008. « On peut y aller par étapes ; faut pas faire d'erreur. » M. L'Allier, lui, en tout cas, trouve plus réaliste sa réalisation que celle de la promenade Samuel-de-Champlain, le long de la rive nord du fleuve. « C'est un projet beaucoup plus accessible et il a de très bonnes chances d'être complété. »

On comprend pourquoi : il se situe au tout début de l'axe Maizerets-Montmorency que l'administration municipale veut développer dans les prochaines années. Du terminus d'autobus du RTC situé tout près, qui desservira le nouvel immeuble destiné aux fonctionnaires québécois, pourrait partir une navette qui mènerait les gens dans la zone récréotouristique. « Il faut favoriser le transport en commun. L'objectif, ce n'est pas de parquer 500 bagnoles (sur le site) », estime le maire L'Allier.

Alors, comment ? En donnant un accès gratuit aux passagers de la navette et en demandant un droit d'entrée aux automobilistes, par exemple. « Et si ce n'est pas gratuit, ce ne sera pas cher : c'est un service public de base », estime Jean-Paul L'Allier.

Une philosophie partagée par Ross Gaudreault : « Il faut qu'une famille puisse se reposer et se détendre sans contraintes financières, sans avoir à payer l'accès comme à la Ronde. »

FERMETURE DE MAGNOLA

Asbestos réclame une aide financière d'urgence

ASBESTOS (PC) — Confrontée à une grave crise industrielle et à un manque à gagner de 2 millions $ en revenus fonciers, la Ville d'Asbestos demande une aide financière d'urgence au gouvernement du Québec.

« Lorsque la municipalité s'est engagée avec Métallurgie Magnola, elle n'avait pas de dette. Aujourd'hui, nous devons 4 millions $ pour des infrastructures et des services dont une bonne partie a été faite pour Magnola », explique la mairesse, Louise Moisan-Coulombe, qui a présenté hier soir une résolution en ce sens à son conseil municipal.

« C'est relativement peu de s'engager pour 3,5 M$ lorsqu'une compagnie verse 2 M$ par année en taxes, sauf que lorsqu'on se fait tirer le tapis sous les pieds, ça devient très difficile », précise-t-elle.

Asbestos a adopté un budget de 6,8 millions $ pour 2003, comparativement à 7,8 millions $ l'an dernier. La baisse de l'évaluation de Mine Jeffrey, qui s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, prive la municipalité de recettes de 980 000 $. Un manque à gagner additionnel d'un million de dollars est anticipé à la suite de l'annonce de la fermeture de Magnola pour au moins un an et de la réduction de sa valeur comptable par Noranda.

L'aide que demande Asbestos au gouvernement du Québec consiste, d'une part, à surseoir au paiement de sa contribution à la Sûreté du Québec (SQ), soit 1 million $. La municipalité réclame aussi 700 000 $ pour l'entretien de son réseau routier principal (57 kilomètres) et 300 000 $ pour défrayer ses contributions à la MRC d'Asbestos, au Centre local de développement de la région d'Asbestos et à l'Office municipal d'habitation.

« Si on doit verser ces 2 millions $, on n'arrivera pas ! C'est ce qu'on demande au gouvernement, mais s'ils ont d'autres formules à nous proposer, on est ouvert », dit Mme Moisan-Coulombe.

PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

Le GIRAM crée ses prix Orange et Citron

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

De quoi pimenter ses interventions publiques, le GIRAM (Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu) décernera des prix pour mettre en lumière les bons et les mauvais coups en patrimoine ou en environnement des Lévisiens.

« Le GIRAM a décidé d'attribuer, dès le printemps, des prix de mérite ou de démérite pour des interventions, projets ou réalisations concernant l'architecture, le patrimoine, l'environnement et l'aménagement du territoire. Il s'agira des prix « Corniche » et « Cornichon », en quelque sorte l'équivalent des prix Orange et Citron de l'organisme patrimonial Sauvons Montréal. Ils seront attribués annuellement pour souligner, positivement ou négativement, toutes réalisations, projets et décisions qui concernent le territoire lévisien ou sa périphérie, c'est-à-dire Beaumont, Saint-Michel ou Saint-Lambert par exemple », a expliqué le porte-parole du GIRAM, Gaston Cadrin.

La population est invitée à lui soumettre les « bons coups » tout autant que les « horreurs »

« Nous expérimentons sur la Rive-Sud cette année. Nous pensons inclure l'ensemble du territoire de la communauté métropolitaine de Québec, l'an prochain », a ajouté M. Cadrin.

Comme bon coup, l'historien Michel Lessard, également membre de GIRAM, a cité à titre d'exemple la décision du Port de Québec d'appuyer le projet de faire de la baie de Beauport un pôle récréotouristique, qui aurait possiblement valu un prix Corniche à Ross Gaudreault. « L'an passé, son projet lui aurait probablement valu un prix Cornichon », a noté M. Lessard, faisant allusion au débarcadère mis en place pour les paquebots.

Issu d'une idée originale d'un professeur d'architecture du cégep de Lévis-Lauzon, Jacques Trahan, le concours mis en branle par le GIRAM vise notamment à sensibiliser davantage la population et les décideurs lévisiens à leur environnement. « Nous voulons éviter des désastres comme il s'en dessinent à l'Hôtel-Dieu et à l'école Saint-Gabriel », a noté Michel Lessard, rappelant cette fois les projets de l'institution dans le jardin des Augustines et l'abandon de l'école, dans le Vieux-Lévis.

La mécanique du concours implique la participation de la population que le GIRAM invite dès maintenant à lui expédier des « candidatures », avec quelques explications, ainsi que des illustrations ou des photographies, le cas échéant. Qu'il s'agisse d'initiatives de conservation, de restauration, de recyclage, de valorisation du paysage, voire de nouvelles constructions réussies d'institutions ou de corps privés. Et à l'inverse, d'horreurs architecturales, de démolition de bâtiments patrimoniaux, d'atteintes au milieu naturel, de mauvais aménagements, etc.

Un jury de cinq personnes comprenant deux membres du conseil d'administration du GIRAM, un du cégep de Lévis-Lauzon et deux autres d'autres sphères, étudieront ces candidatures. Les prix, trois Corniche et deux Cornichon, seront attribués à l'occasion de la Journée de l'environnement, le 6 juin.

Pour les candidatures : www.clevislauzon.qc.ca/giram
Télécopieur : 837-2406 ou 833-5305
Adresse : 205 Mgr-Bourget, Lévis G6V 6Z9

Pas de «vieux» dans ma cour

Des citoyens de Val-Bélair refusent une coopérative pour personnes âgées

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

Hier, les «BS»; aujourd'hui, les «vieux»; demain, à qui le tour? Des citoyens de Val-Bélair qui s'opposent avec véhémence à un projet de 33 logements pour personnes âgées autonomes ont profité d'un cafouillage administratif pour faire reculer la Ville, qui voulait faire adopter le principe à sa séance de lundi. «Intolérance», constate Jean-Paul L'Allier.

Le projet, une coopérative de logements sociaux destinée en partie à des personnes âgées moins fortunées, a dû être retiré car les opposants ont fait valoir qu'ils n'avaient été prévenus que 24 heures à l'avance de la séance de consultation publique qui s'est déroulée jeudi dernier, accusant au passage l'administration L'Allier d'avoir «paqueté» la salle avec des sympathisants.

Au service des Communications de la Ville, on souligne que les convocations doivent parvenir aux citoyens concernés par un changement de zonage une semaine avant la soirée. On a livré le dépliant à l'arrondissement Laurentien le vendredi 24, qui s'est chargé de la distribution. Malheureusement, le dépliant a abouti dans le mauvais secteur. On a repris la distribution en catastrophe le mercredi 29, en plus de passer une quarantaine d'appels aux citoyens dont le terrain est attenant à celui de la «Villa de l'avenir». Il n'en fallait pas plus pour que ceux qui mènent la cabale dans ce dossier y voient une conspiration. Comme ces informations n'étaient pas disponibles au conseil municipal, ils ont obtenu l'appui de l'Action civique de Québec et des indépendants.

«Je sympathise avec les gens qui n'ont pas été consultés dans les délais nécessaires», a lancé Jacques Langlois, le chef de l'opposition. «Puisque certains travaillent, il faudrait tenir ça un autre soir que le jeudi ou le vendredi et tenir une autre consultation», a renchéri le conseiller indépendant Jacques Côté. Malgré une pétition d'appui de 160 noms déposée par le président de la coopérative, les changements apportés au concept depuis la première séance de consultation publique en décembre pour éliminer ce qui irrite certains citoyens, des explications sur la vocation commerciale du terrain sur lequel on pourrait construire un garage de quatre étages et sur le fait que la Ville n'a pas l'obligation de consulter les citoyens dans le cas de logements sociaux, ce qu'elle a fait deux fois plutôt qu'une, rien n'y fit.

Le conseiller Jean-Marie Matte a dû faire marche arrière. Le Comité exécutif examinera aujourd'hui les solutions qui s'offrent à lui dans ce dossier.

La manœuvre a réussi, mais ça n'a pas empêché les voisins en colère de livrer, en vrac, des arguments ahurissants: «Nous serons des irritants mutuels car nos enfants vont être trop bruyants; est-ce que je vais me faire envahir après par 150 logements sociaux; ma maison va perdre de la valeur, etc.»

Le maire L'Allier n'a pu s'empêcher de constater le conflit intergénérationnel: «Ce sont des jugements d'intolérance.» Mais, dit-il, les élus municipaux n'ont pas à porter de jugement: «On prend acte.» N'empêche. On fait quoi avec la population vieillissante de Québec, «on les case sur le bord de l'incinérateur de Québec?»

LAVAL

Raymond J. Leblanc nommé vice-recteur à la recherche

■ Le conseil d'administration de l'Université Laval a entériné, hier, la nomination de Raymond J. Leblanc au poste de vice-recteur à la recherche. Il complète l'équipe que le recteur Michel Pigeon avait commencé à former à la mi-décembre. M. Leblanc travaillait à la direction des programmes de création de la connaissance à l'Institut de recherche en santé du Canada. Détenteur d'une maîtrise et d'un doctorat en mathématiques. En 1991, il a décroché un doctorat en épidémiologie et en biostatistique à l'Université McGill. Le 11 décembre, le c.a. de l'Université Laval avait nommé un homme et trois femmes aux postes de vice-recteurs: Claude Godbout à l'administration et aux finances, Diane Lachapelle au développement, Lise Darveau-Fournier aux ressources humaines et Christiane Piché aux affaires académiques et étudiantes. Cette dernière assurait aussi l'intérim au vice-rectorat à la recherche. **M.L.**

LOCK-OUT CHEZ LES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

Les négociations reprennent

Une ordonnance enjoint la partie patronale à cesser d'utiliser des briseurs de grève

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

■ Une pluie de plaintes en vertu de la loi «anti-scab» semble avoir permis la reprise de la conciliation, dans le conflit qui oppose les 28 concessionnaires automobiles de la région de Québec et leurs 800 syndiqués en lock-out.

La commission des relations du travail a donné raison au syndicat et a émis une ordonnance provisoire qui enjoint 12 des 28 concessionnaires impliqués à cesser d'utiliser des briseurs de grève.

C'est avec un petit sourire en coin qui en disait long que le président du syndicat des employés de garage de la CSD, Marc Auger, distribuait des copies de cette ordonnance, hier, en conférence de presse.

Selon le syndicat, près de 800 plaintes devront être examinées lors des audiences prévues pour disposer du fond de la demande à compter du 13 février, chacune de ces plaintes pouvant entraîner une amende maximale de 1000$ si elle s'avère fondée.

En ce qui concerne la négo, les membres du syndicat qui doivent être présents au piquet de grève au moins 20 heures par semaine depuis le 12 décembre, en échange d'une allocation hebdomadaire de 230$, ont été informés hier d'une reprise de la conciliation. Selon le syndicat, la conciliation a pu reprendre hier parce que les patrons ont accepté de retirer leur proposition concernant la semaine de travail.

Les syndiqués des concessionnaires profitent présentement d'une semaine de quatre jours. Les employeurs souhaitaient revoir cette formule de façon à faire travailler certains ouvriers sur cinq jours. Selon la proposition patronale, d'autres syndiqués auraient continué à travailler quatre jours sur un horaire brisé.

Le président de la CSD, François Vaudreuil, a insisté sur l'importance de cette lutte pour le mouvement syndical. La CSD invitera d'ailleurs tous ses syndicats membres à souscrire à un fonds spécial permettant de venir en aide aux *lock-outés* de Québec, à compter de vendredi.

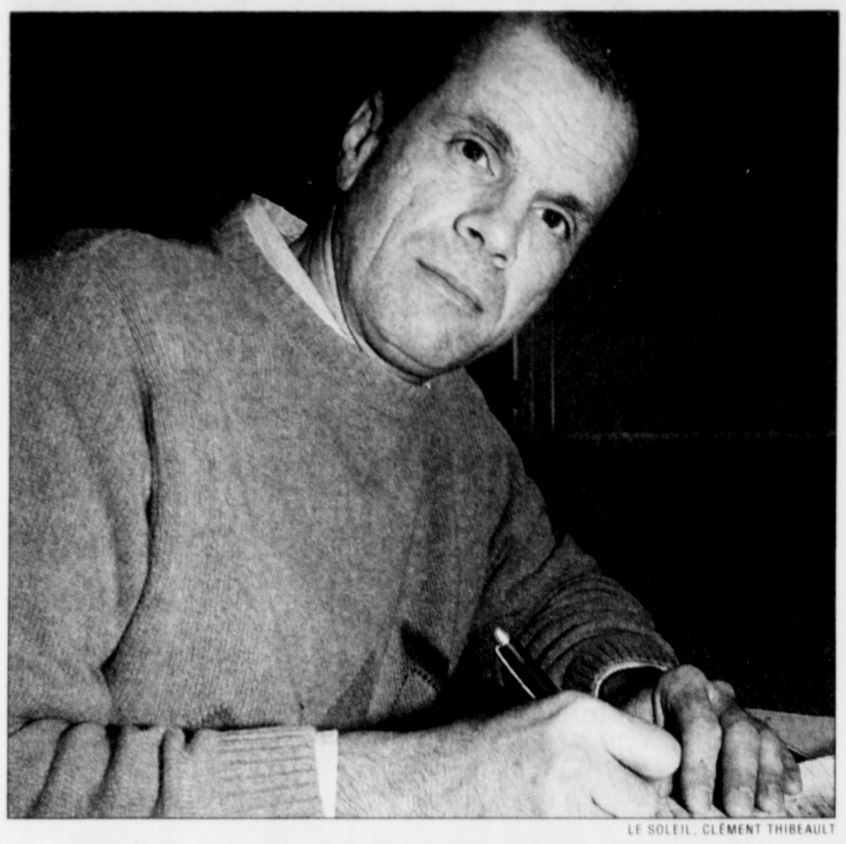

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT
Le président du syndicat des employés de garage de la CSD, Marc Auger

Beau temps, mauvais temps, les chars défileront

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

■ Belle tempête hier! Des bourrasques de vent et des précipitations ont entraîné la fermeture de tous les sites du Carnaval. Mais il faut qu'on vous précise quelque chose: en 49 ans d'existence, Bonhomme n'a jamais annulé les défilés qu'il avait promis.

«La pire année, ce fut en 1995, se souvient Daniel Bouchard, le directeur des opérations du Carnaval de Québec. Il neigeait, c'était épouvantable.» Le défilé a eu lieu malgré tout... avec des déneigeuses qui ouvraient le convoi.

49e CARNAVAL DE QUÉBEC

De sorte qu'il faudrait une catastrophe pour empêcher le premier défilé de la Cour de Bonhomme, samedi, dans l'arrondissement de Charlesbourg et la semaine prochaine, en haute ville.

«Ça nous prendrait un verglas épouvantable ou un événement tout aussi dangereux pour la sécurité des participants et de la population,» insiste M. Bouchard.

Toujours est-il qu'aux Ateliers du Carnaval, non loin du Colisée, on s'affaire avec frénésie à la préparation du premier défilé. «On forme une équipe d'une trentaine de personnes, de dire Daniel Bouchard. Ça travaille six jours sur sept et on finit tard en soirée.

«Cette année, nous aurons 1200 figurants entourant 19 chars et trois éléments allégoriques.»

– Des éléments allégoriques, dites-vous? Ça mange quoi en hiver dans un défilé de Bonhomme?

Eh bien, ce sont des petits chars avec une vocation particulière. Très particulière même.

BOB LE BRICOLEUR

Commettons quelques indiscrétions: l'un de ces «éléments» est un ancien tracteur de jardin sur lequel on est en train d'ériger une autre forme de tracteur, un camion à benne rouge.

Il va accueillir Bob le Bricoleur, un personnage venu d'Angleterre, dont les exploits sont diffusés dans plus de 100 pays. Au Canada, Télé-Québec et YTV Treehouse présentent ses aventures.

Bob a un slogan: *Peut-on le faire? Oui, on peut!*, un mot d'ordre qui est devenu sa marque de commerce.

Il existe actuellement quatre vidéos francophones de Bob le Bricoleur et quatre autres seront lancés en 2003.

Un autre «élément allégorique» est un char qui devient interactif. Deux cameramen vont circuler à ses côtés tout en pointant les carnavaleux. Leurs portraits seront diffusés sur un grand écran installé sur le char.

Mais Bonhomme restera toujours le personnage le plus choyé. Chaque année, on lui confectionne un nouveau véhicule de promenade. «On a acheté un vieil autobus scolaire, raconte Daniel Bouchard. Là encore, on l'a modifié, ne gardant que le devant.»

Bonhomme et son char vont conclure un défilé qui s'étirera sur 1,5 km. Dans Charlesbourg, le parcours est de 6 km tandis qu'il est de 3,5 km dans la vieille ville.

Tous les chars sont équipés de génératrices qui produisent chacune 12 KW, soit l'équivalent de 120 ampoules de 100 watts. Mais comme les économies d'énergie sont connues des concepteurs des chars, n'ayez aucune crainte à multiplier le nombre de lumières sur chaque char.

CHANGEMENTS

Des changements sont au programme des deux défilés. Samedi prochain, le départ se fera depuis la polyvalente de Charlesbourg, à la place du boulevard Cloutier. La captation télévisuelle s'effectuera à l'angle de la 76e Rue et du boulevard Henri-Bourassa.

Au deuxième défilé, le démembrement s'effectuera à l'école Saint-Charles-Garnier plutôt qu'au collège Mérici. «Une demande des corps policiers», précise M. Bouchard.

Autant pour le défilé de samedi que pour celui de l'autre semaine, LE SOLEIL publiera, dans ses éditions du samedi, une carte précise des parcours.

LE CARNAVAL EN TROIS SUGGESTIONS

❑ Après une bonne tempête de neige, une ballade en traîneau à chiens est appréciée. Le tarif est de 10$ par adulte et de 8$ par enfant de moins de 14 ans. Sur les plaines, de midi à 16h. Place Desjardins

❑ Volet international de l'International de sculpture sur neige. Des équipes de l'Allemagne, de l'Argentine, de la Belgique, du Chili, de l'Équateur, des États-Unis, de la France, du Canada, du Kenya, du Mexique, de la Norvège, du Pérou, du Québec, de Singapour, de la Suisse et du Venezuela. Certains n'ont jamais vu de neige. À Place Desjardins aussi.

❑ Souper à la bougie Jackson-Triggs. Les 50 premiers clients des divers restaurants partenaires se verront remettre une bougie du Carnaval et peut-être la chance de gagner un beau prix. À partir de 17h. **C.V.**

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

1592401

Groupe de recherche sur les maladies osseuses
Unité de recherche clinique

VOUS CROYEZ SOUFFRIR D'OSTÉOPOROSE!

Vous êtes une femme âgée de 50 à 80 ans

- Vous n'êtes plus menstruée depuis au moins 2 ans
- Vous ne prenez pas d'hormones
- Vous n'êtes pas traitée pour l'ostéoporose

Vous pourriez participer à un projet de recherche, portant sur le traitement de l'ostéoporose mené par une équipe expérimentée dans le domaine, sous la supervision du Dr Jacques Brown.

Si vous êtes admissible, vous recevrez gratuitement le médicament à l'étude ou le placebo ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.

Ce projet a été approuvé par un comité d'éthique de la recherche clinique.

Pour plus d'information communiquez
Le groupe de recherche sur les maladies osseuses avec le Dr Jacques Brown.
Téléphone:
(418) 990-0751

1585359

Ouvert 4 saisons
Pohénégamook
ça s'dit pas, ça s'vit!

Forfait 4 saisons

Forfait Affaires
Groupe de 10 à 160 personnes
97$/pers./occ. double + taxes
107$/pers./occ. simple + taxes
INCLUANT :
Hébergement une nuit
Trois repas et deux pauses-café
Salle de réunion
Matériel : télé, vidéo, rétro
Activités encadrées selon la saison
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)
Soins de santé et bar ($)

Forfait Scolaire
Tarifs pour 15 personnes minimum
55$/primaire/pers. + taxes
58$/secondaire/pers. + taxes
65$/collégial, universitaire/pers. + taxes
INCLUANT :
Hébergement une nuit
Trois repas et collation en soirée
Activités encadrées selon la saison
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

Forfait clubs sociaux / associations / regroupements
Tarifs pour 20 personnes minimum
85$/pers./occ. double + taxes
95$/pers./occ. simple + taxes
INCLUANT :
Hébergement une nuit
Trois repas
Activités encadrées en a.m. en p.m. et en soirée selon la saison
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

Profitez de notre formule tout-inclus pour le temps des Fêtes et la relâche scolaire
Forfaits hors saisons
EN VIGUEUR : *En tout temps du 3 janvier au 16 mars 2003 (sauf relâche scolaire et St-Valentin).*

1 **Forfait plein air**
149$/pers./occ. double + taxes
169$/pers./occ. simple + taxes
INCLUANT :
Hébergement deux nuits, cinq repas
Activités autonomes
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

2 **Forfait Étape sympathique**
59$/pers./occ. double + taxes
70$/pers./occ. simple + taxes
Arrivez en auto, en vélo, en moto, en VTT, en motoneige ou à pied...
INCLUANT :
Hébergement une nuit
Un souper, un coucher, un déjeuner
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

3 **Forfait Détente**
Forfait deux soins (valeur 60$)
209$/pers./occ. double + taxes
229$/pers./occ. simple + taxes

4 **Forfait Relaxation**
Forfait quatre soins (valeur 157$)
302$/pers./occ. double + taxes
322$/pers./occ. simple + taxes

CES DEUX FORFAITS (3 ET 4)
INCLUENT :
Hébergement deux nuits
Cinq repas
Activités autonomes
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

5 **Forfait Famille**
275$ pour 2 adultes / 2 enfants + taxes
INCLUANT :
Hébergement deux nuits
Maisonnette avec cuisinette, literie et serviettes fournies
Activités autonomes
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

NOUVEAUTÉ
Le Verseau, hébergement pour les adultes entièrement rénové, vous reçoit dans un nouveau décor chaleureux.

Pohénégamook
SANTÉ PLEIN AIR

1-800-463-1364
www.pohenegamook.com
Pohénégamook Santé Plein Air • 1723, chemin Guérette Pohénégamook (Québec) G0L 1J0 Tél. : (418) 859-2405 Télec. : (418) 859-3315

1592099
FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com
1 SEMAINE SEULEMENT!
TOUTE PREMIÈRE!
TOUS les MOLLETONS
decor Fabricville
ACHETEZ 1m (au prix cour.)
OBTENEZ 2 MÈTRES DE PLUS (de valeur égale ou moindre)
GRATUITS
MODE
MEMBRES et NON-MEMBRES
Assortiment de:
• Dentelles brise-bise
• Voiles
• Organza métalliques imprimés
• Tissus filet
• Tweeds
• Jacquards
• Herculons
• Velours
• Unis «Windjammer»
• Dobbies
• Canevas
• Chintz
• TRICOTS
• Allures SUÈDE
• COTONS
• TISSUS À COSTUME
• POLYESTERS
ENTIÈRE SÉLECTION DE POLYESTERS POUR ROBES!
• TENUE DE SPORTS ET D'EXTÉRIEUR
• VELOURS CÔTELÉS
ENTIÈRE SÉLECTION!
Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres Subelite Escomptes non-membres aussi disponibles. Spéciaux de draperies non-valides pour les commandes à domicile.
FABRICVILLE
Visitez nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
PLACE LAURIER
2740, boul. Laurier
(418) 651-3489
Lun. à Mer.: 10h à 17h30
Jeudi à Ven.: 10h à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: Midi à 17h
VANIER
325, rue Soumande
(418) 686-5072
Lun. à Mer.: 9h30 à 17h30
Jeudi à Ven.: 9h30 à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: Midi à 17h

1591282
3 FOIS RIEN
0$ paiement avant un an
OU 0$ paiement pendant trois mois et 0% d'intérêt
OU Partez sans payer en location
VENTURE 2003
Comptant | Mensualités*
0$ | 336$
1735$ | 299$
3679$ | 258$
* Location 48 mois ou 80 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus
MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)
688-1212
Département des ventes OUVERT du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h.

1591633
148 ans
La confiance se mérite avec le temps !
Brunet doit sa renommée à des professionnels de confiance qui, depuis 148 ans, ont su évoluer au rythme des progrès de la santé. Les franchisés et les employés des 30 succursales Brunet de la région de Québec se préoccupent avant tout de votre santé et s'y consacrent, jour après jour, avec cœur et intégrité.
OÙ QUE VOUS SOYEZ À QUÉBEC, IL Y A UN PROFESSIONNEL DE BRUNET TOUT PRÈS !
Haute-ville
Mme Nathalie Hamelin
Sainte-Foy
M. Gilles Fleury
Charlesbourg
Limoilou
Beauport
M. Patrick Thivierge
brunet
Chacun y trouve de bons conseils

CENTRE MÈRE-ENFANT

170 infirmières font leurs boîtes

Mais les obstétriciens de la région espèrent toujours un retour à deux centres d'accouchement au lieu de trois

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

■ Au moins 170 infirmières de l'hôpital Saint-François d'Assise s'apprêtent à faire leurs boîtes pour aller travailler dans les nouveaux locaux du Centre mère-enfant du CHUL. Le déménagement devrait se faire à la fin de l'automne, sans trop de heurts.

Pendant ce temps, les obstétriciens, mécontents de la décision de la Régie régionale de créer trois centres d'accouchement plutôt que deux, continuent leurs pressions pour inciter la Régie régionale à changer d'idée. Leur association provinciale interviendra auprès de la Régie régionale pour démontrer la difficulté de mettre en œuvre sa « nouvelle trouvaille » de recourir à des obstétriciens européens pour accoucher les femmes à Saint-François d'Assise. À l'hôpital Saint-Sacrement, la présidente du syndicat, Joëlle Thiébaut, refuse de mettre en branle le dossier du transfert d'infirmières « tant que le problème du nombre de sites d'accouchement ne sera pas réglé. Mes infirmières ont déjà été assez bardassées comme ça », dit-elle.

Des infirmières des hôpitaux Chauveau, Jeffrey Hale et Christ-Roi sont venues travailler à Saint-Sacrement lors de la transformation du réseau en 1995. Avant de leur imposer un autre changement, Mme Thiébaut veut des certitudes quand au nombre de sites d'accouchement et au nombre d'infirmières qui devront être transférées.

Les 170 infirmières de Saint-François d'Assise seront intégrées dans le syndicat des infirmières du CHUL et leur arrivée ne causera pas de supplantation. Ces infirmières travaillent actuellement en néonatologie, en pédiatrie, en grossesse à risque. « Les filles sont pas toutes contentes de quitter. Certaines voudraient rester à Saint-François, elles sont difficiles à déraciner. Et moi, je trouverai ça dur de les voir partir », dit Danielle Matte.

Toutefois, les discussions entre les infirmières du CHUL, de Saint-François et de la FIIQ (Fédération des infirmières et infirmiers) pour le transfert d'infirmières au CME vont bon train, depuis septembre. « Les infirmières trouveront au Centre mère-enfant l'équivalent de ce qu'elles avaient à Saint-François », promet Martine Caron, présidente du Syndicat des infirmières du CHUL.

CHANGER LA DÉCISION

Les obstétriciens-gynécologues de la région sont convaincus qu'effectuer des accouchements sur trois sites, au Centre mère-enfant du CHUL, à Saint-Sacrement et à Saint-François est illogique et sera plus coûteux : parce qu'un plus grand nombre de médecins, d'infirmières, d'appareillages seront nécessaires.

« En 1995, le gouvernement vantait les avantages économiques de regrouper l'obstétrique. Maintenant il veut faire l'inverse, pour des raisons politiques. Nous, on est sur le terrain. Les femmes n'accouchent pas sur papier », dit le Dr Gaétan Paris, choqué des décisions administratives prises dans ce dossier.

Vendredi, l'Association des obstétriciens-gynécologues du Québec fera parvenir une lettre au président de la Régie régionale pour lui expliquer les difficultés inhérentes au recours à des médecins européens pour accoucher les femmes à Saint-François d'Assise.

« Peu de candidats européens seront disponibles. Ils devront passer la filière du stage obligatoire du Collège des médecins. Ce serait malheureux de ne pas évaluer à nouveau la situation », dit le Dr Philippe Laberge, gynécologue au CHUL et vice-président de l'Association des gynécologues-obstétriciens du Québec.

La question des lieux d'accouchement et du Centre mère-enfant hante le milieu de la santé de la région depuis des années. « C'est simple. Avec seulement deux centres d'accouchement, c'est la clé dans la porte dans le troisième hôpital, et ça, la Régie régionale ne le veut pas », dit Éric Lavoie, porte-parole de la régie.

8 ans de pen à Bryan Rivard

Il a violé une adolescente puis a tenté de la tuer et il a déjà voulu étrangler sa conjointe

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

Auteur d'une série de crimes d'une violence assez exceptionnelle, Bryan Rivard, 19 ans, a été condamné hier à une peine de huit ans de pénitencier.

En décembre, le jeune homme de Sainte-Agathe a plaidé coupable à neuf chefs d'accusation, dont deux de tentative de meurtre, une d'agression sexuelle armée et une de voies de fait armées. Les crimes ont été commis entre juin 2000 et mars 2002. À cette dernière date, Rivard a séquestré une adolescente de 16 ans et il l'a agressée sexuellement sous la menace d'un couteau avant de tenter de la tuer en l'asphyxiant au monoxyde de carbone.

La conjointe de Rivard a quant à elle été victime de voies de fait armées, en décembre 2001, et Rivard a tenté de la tuer en l'étranglant, en juin 2000. Entre juin 2000 et mars 2002, l'individu s'est livré à des voies de fait sur elle à de nombreuses reprises.

En énumérant les circonstances aggravantes des crimes, hier, le juge Alain Morand a placé au premier rang la gravité intrinsèque de ceux-ci. Le magistrat a particulièrement insisté sur l'agression sexuelle de l'adolescente, qui a duré de quatre à cinq heures au cours desquelles Rivard s'est livré à trois activités sexuelles.

À cela, il fallait ajouter les circonstances horribles de la tentative de meurtre de la même victime. L'accusé a alors utilisé non seulement un couteau mais aussi des menottes et une corde avant d'emprisonner la pauvre adolescente dans le coffre d'une voiture. Toutes ces circonstances horrifiantes suffisaient amplement pour amener le juge Morand à conclure à un haut niveau de dangerosité chez Rivard. Le jeune homme, d'analyser le magistrat, présente une ou plusieurs problématiques majeures.

PEU DE REMORDS

La période dépressive et la consommation de stupéfiants qu'il a invoquées pour expliquer son comportement ne suffisent pas, aux yeux du juge.

Le remords tardif exprimé du bout des lèvres et le peu d'empathie envers les victimes ont achevé de convaincre le magistrat que Rivard présente un risque de récidive, d'autant plus qu'il a continué à blâmer sa conjointe dans sa correspondance avec elle après qu'il eut été incarcéré.

Au chapitre des circonstances atténuantes, le juge Morand a accepté de retenir le jeune âge de Rivard, l'absence d'antécédents judiciaires, ses aveux complets et son plaidoyer de culpabilité. En outre, la preuve faite devant lui indique au magistrat que les victimes ne conserveront sans doute pas de séquelles permanentes. Enfin, Rivard s'est vu accorder un certain crédit pour les courtes thérapies suivies depuis son incarcération afin de solutionner ses problèmes de relations interpersonnelles et de consommation de stupéfiants.

Tenant compte d'ailleurs d'une détention préventive de près d'un an, le juge a imposé la peine de huit ans. De plus, il a interdit à Rivard de posséder des armes à perpétuité et il a ordonné que des prélèvements d'échantillons de substances corporelles soient faits sur lui pour fin d'analyse génétique.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

COLLABORATION SPÉCIALE GILLES GAGNÉ

À Chandler, la construction du débarcadère va bon train

■ CHANDLER — La construction d'un débarcadère au quai de Chandler est bien amorcée. Depuis plusieurs semaines, deux imposantes grues s'affairent à enfoncer dans le sol de la rade les piliers d'acier qui supporteront la rampe de chargement et de déchargement des véhicules qui emprunteront le *CTMA Vacancier* pour se rendre aux Îles-de-la-Madeleine ou en revenir à compter de juin 2003. Le projet est géré par la Ville de Chandler, qui a reçu une subvention de 3,5 millions $ du ministère des Transports du Québec pour cette infrastructure. Le *CTMA Vacancier* offre depuis juin 2002 un service de croisières entre Montréal et Cap-aux-Meules, en plus d'effectuer le ravitaillement en marchandises de l'archipel madelinot. La somme débloquée par le gouvernement québécois servira aussi à aménager les infrastructures d'accueil dans les parages du quai, précise Claude Cyr, maire de Chandler et président de la corporation portuaire locale. G.G.

Le procès de Michel Jalbert débutera le 11 mars

■ POHÉNÉGAMOOK — Le procès du Québécois qui a passé 35 jours dans une prison américaine pour avoir traversé la frontière afin de faire le plein d'essence débutera le 11 mars. Le procès de Michel Jalbert, originaire de Pohénégamook, dans le Bas-du-Fleuve, devrait durer environ deux jours, a indiqué hier son avocat, Jean-Pierre Rancourt. Après sa libération sous caution, Michel Jalbert avait été autorisé à retourner au Canada, après avoir signé un document dans lequel il admettait avoir illégalement traversé la frontière pour aller dans le Maine le 11 octobre. Il fait face à des accusations d'entrée illégale aux États-Unis et de possession d'une arme à feu. Me Rancourt a dit qu'il indiquerait à la Cour que son client, qui parle seulement le français, a accepté de signer le document parce qu'il voulait rentrer chez lui. Michel Jalbert a été arrêté par des douaniers en octobre après avoir traversé la frontière américaine afin de faire le plein d'essence à Estcourt. Son arrestation a créé des remous au Canada et même chez certains Américains. Des éditoriaux de journaux du Maine ont exprimé leur soutien au Québécois. (PC)

Candidat adéquiste dans Gaspé

■ GASPÉ — L'avocat Denis Paradis, originaire de Rivière-au-Renard, se présentera à l'investiture adéquiste dans Gaspé, qui doit se tenir bientôt. M. Paradis est le troisième à confirmer son intérêt politique en vue d'un scrutin provincial. Jean-Hugues Gérard, homme d'affaires de Gaspé, et Marc Minville, maire de Murdochville, seront candidats à l'investiture libérale, le 16 février. Le maire de Grande-Vallée, Sylvain Bouchard, et le chef de la nation micmaque de Gespeg, Richard Jalbert, ont annoncé qu'ils ne tenteraient pas leur chance pour les libéraux. N.B.

Jeunes stagiaires de retour

■ GASPÉ — Le programme Jeunes stagiaires Canada est de retour à Gaspé. Développement des ressources humaines Canada verse 136 000 $ à la Chambre de commerce de Gaspé pour la reconduction du programme, ce qui permettra à 15 jeunes de moins de 30 ans, diplômés ou non, d'acquérir une expérience de travail. Les participants effectueront des stages de 26 semaines au sein d'une entreprise de la région, tout en recevant un salaire. Des sondages menés auprès d'anciens participants au programme Jeunes stagiaires Canada indiquent que dans les 6 à 12 mois suivant la fin de leur stage, 83 % d'entre eux occupaient un emploi ou avaient repris les études. N.B.

5E CONCOURS EN ENTREPRENEURSHIP

La Gaspésie se prépare

■ GASPÉ — La région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine se prépare pour le cinquième Concours québécois en entrepreneurship. Le porte-parole en 2003 est Mario Lévesque, de Maria, dont le projet d'entreprise, Ortho ML, a mérité l'an dernier le Grand Prix national en commerce. Cette entreprise offre une gamme de produits et d'appareillage orthopédique et médical. Le lancement régional du concours aura lieu à Carleton, le 12 février, en présence du porte-parole national, l'explorateur Bernard Voyer. La région avait remporté plusieurs prix nationaux lors du quatrième concours, notamment le premier prix du volet Initiatives entrepreneuriales avec le projet Un rocher qui en dit long, de l'école Notre-Dame-de-Liesse de Saint-Georges-de-Malbaie. Les Gaspésiens et les Madelinots désireux de participer au concours, qu'ils soient du secteur scolaire ou privé, doivent compléter un formulaire d'inscription et déposer leur projet au responsable local de la commission scolaire, du centre collégial ou du CLD de leur territoire au plus tard le 28 mars. N.B.

Contre la guerre unilatérale

Les élus de Rimouski et de Québec espèrent être imités par toute l'UMQ

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

ET ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ RIMOUSKI — L'Union des municipalités du Québec (UMQ) sera invitée par le conseil municipal de Rimouski à se prononcer contre une déclaration de guerre unilatérale des États-Unis contre l'Irak.

Les élus rimouskois, comme ceux de Québec et de Sept-Îles, prennent le leadership du monde municipal contre une intervention américaine en Irak qui ne respecterait pas les directives du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Selon l'UMQ, ces municipalités seraient les premières au Québec à se prononcer sur le conflit entre les États-Unis et l'Irak.

Déjà, plusieurs grandes villes des États-Unis comme Chicago, San Francisco et Seattle ainsi que Vancouver, en Colombie-Britannique, se sont prononcées contre la guerre.

Le conseil de Rimouski a adopté unanimement, lundi, une résolution s'opposant « à la participation du Canada à toute action militaire contre l'Irak sans que cette action n'ait été autorisée par une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies et par les lois canadiennes »

Une résolution semblable a aussi été déposée au conseil municipal de Québec, sur laquelle les élus municipaux voteront lors de la prochaine séance du conseil, le 17 février.

Dans le texte de la résolution, la Ville de Québec dit préconiser une approche diplomatique multilatérale dirigée et sanctionnée par les Nations unies. « Une guerre en Irak coûterait la vie à de nombreux civils innocents, des millions de dollars au gouvernement canadien et plusieurs milliards de dollars en pure destruction », dit le texte de la résolution. On ajoute qu'il serait très inquiétant « d'établir un précédent voulant qu'un pays puisse être attaqué à titre préventif ».

À l'origine de la démarche, la conseillère Ann Bourget souligne le poids moral que peuvent avoir les gouvernements locaux sur l'échiquier politique. Le 18 janvier, 3000 personnes ont manifesté contre la guerre en Irak dans les rues de Québec.

INHABITUEL

À Rimouski, le maire Michel Tremblay explique ce geste plutôt inhabituel de la part des élus par le fait que cette question préoccupe, comme ailleurs au Canada, les citoyens de sa ville. « Nous ne sommes pas contre la guerre mais contre toute action unilatérale des États-Unis sans résolution de l'ONU », a précisé M. Tremblay, deuxième vice-président de l'UMQ.

L'initiative de cette résolution revient, à titre personnel, au greffier de Rimouski, Marc Doucet. « Je ne suis pas membre d'une organisation pacifiste. C'est le concept de guerre préventive qui m'inquiète au plus haut point. À ce rythme-là, on peut se retrouver avec une troisième guerre mondiale d'ici 100 ans. La guerre est un ultime recours, si l'ONU décide, à la lumière des faits, qu'une guerre doit être déclarée contre l'Irak », a dit au SOLEIL l'initiateur de cette résolution.

La résolution des élus rimouskois, jugée recevable par l'UMQ, sera acheminée aux maires des villes d'agglomération et des villes-centres ainsi qu'aux premiers ministres du Canada et du Québec et au président des États-Unis.

FORESTVILLE

La solidarité du milieu autour d'un centre de loisirs ne trouve pas d'écho

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

FORESTVILLE — Même si la communauté a déjà amassé plus de la moitié du million et demi nécessaire pour réaliser le projet, les promoteurs d'un centre de loisirs quatre saisons à Forestville ignorent toujours si leur projet verra le jour. Pour l'instant, il a été refusé par toutes les officines gouvernementales qui l'ont étudié.

Ce projet, qui s'articule autour d'un parcours de neuf trous de golf, a été largement appuyé par la communauté, qui a formé une coopérative de solidarité pour le mener à bon port. Jusqu'ici, 162 membres utilisateurs ont versé 1500 $ chacun pour voir leur rêve d'avoir un golf chez eux se réaliser. Un total de 22 entreprises ont aussi contribué en ajoutant 3000 $ chacune, alors que sept autres ont accepté de commanditer un trou, pour 10 000 $ le trou.

DÉJÀ 800 000 $ D'AMASSÉS

« En argent sonnant ainsi qu'en biens et services, on a actuellement 800 000 $, a lancé Jude Brousseau, porte-parole de la coopérative. Sur le plan du financement local, l'objectif est largement atteint avec plus de 50 % du montant. C'est quand même exceptionnel pour une petite communauté comme la nôtre (5000 habitants). Mais on trouve que ça brette pas mal du côté gouvernemental. Ils ont tout ce qu'il faut pour prendre une décision favorable. »

Selon M. Brousseau, de nombreux ministères ont eu le dossier en main en avril 2002, à l'époque de l'élection complémentaire dans le comté de Saguenay. « Tout le monde nous a dit non », a-t-il lancé. Dès octobre 2001, les deux ordres de gouvernements avaient aussi été interpellés pour subventionner le projet, mais là aussi, sans succès.

ASSEMBLÉE DE MOBILISATION

Le comité tiendra une assemblée de mobilisation aujourd'hui afin de déterminer de quelle façon la population mettra de la pression pour faire débloquer le dossier. « On invitera tout le monde à nous aider dans notre démarche », a déclaré M. Brousseau, qui a souligné au passage que des organismes régionaux comme l'ATR, le CLD et la chambre de commerce appuient le projet.

« Notre objectif, c'est d'améliorer la qualité de vie des résidants, a-t-il ajouté. On cherche à répondre à un besoin criant. Il y a bien des gens qui disent qu'ils vont quitter Forestville à leur retraite s'il n'y a pas de golf. En plus, ça fait quatre ans qu'on n'a plus de patinoire extérieure.

« On a donc décidé d'agir dans notre milieu. On voit ça partout, AGIR, sur les panneaux du gouvernement, a poursuivi M. Brousseau en se moquant un peu de la pub gouvernementale. On veut juste que le gouvernement appuie l'engagement des gens de Forestville et des environs, surtout qu'on estime que ce projet peut devenir un modèle de développement communautaire au Québec. »

En plus d'un terrain de golf, le projet forestvillois prévoit la construction d'un centre multifonctionnel, qui servira notamment de relais de motoneige en hiver. Des glissades et une patinoire sont aussi envisagées sur ce terrain à paliers bordé par la rivière Sault-aux-Cochons d'un côté et par le fleuve de l'autre.

QUÉBEC CARTIER

La minière et ses employés s'assoient à la même table

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

PORT-CARTIER — La direction de la minière Québec Cartier veut rencontrer ses employés pour examiner différents scénarios afin de réduire les coûts de l'entreprise et donner suite à son plan minier de 15 ans pour assurer la survie à plus long terme du Mont-Wright, à 20 km au sud de Fermont.

« Les enjeux globaux demeurent les mêmes. Nous avons un plan minier de 15 ans avec 12 millions de tonnes par année, alors que nous avons déjà produit 14,5 millions de tonnes. Il faut trouver un moyen de réduire nos coûts et s'ajuster au marché, dont les ventes de concentré et de boulettes ont considérablement baissé. Cette dynamique internationale est vraie pour toutes les minières », a dit hier Alain Cauchon, directeur des ressources humaines chez Québec Cartier.

PAS DE COMMENTAIRES

Le porte-parole de la compagnie refuse toutefois de commenter la décision prise en fin de semaine par le syndicat des Métallos qui a rejeté les demandes de l'employeur. « Nous ne commentons pas sur la place publique la position des Métallos. Chose certaine, nous devons économiser. Uniquement les coûts de déblaiement reliés à ce plan minier sont évalués à 350 millions $ pour les huit prochaines années », a lancé M. Cauchon.

Québec Cartier demande à ses 1800 employés de Port-Cartier et Fermont une diminution de 5 % de la masse salariale, soit 7 millions $ par année. Elle exige aussi une paix syndicale jusqu'en 2011. Les municipalités, les institutions financières et les fournisseurs sont aussi appelés à participer au redressement de la compagnie.

La fin de semaine dernière, le syndicat des Métallos a rejeté les demandes de la compagnie à l'effet de couper leur salaire

Les syndiqués croient que la minière peut trouver de nouvelles sources de financement sans devoir fouiller dans leurs poches. « Des idées soulevées par les travailleurs méritent d'être regardées et développées », affirme le coordonnateur du syndicat des Métallos, Daniel Roy.

FINI LES COUPES MASSIVES

La crise dans l'industrie de l'acier et du fer a durement frappé la minière, propriété de Dofasco et de CAEMI. Ces deux dernières années, Québec Cartier a stoppé sa production à quatre reprises, en plus d'avoir recours à un lock-out de six semaines en 2001. Depuis deux ans, la minière est à vendre, mais n'a pas trouvé preneur.

Rappelons que 70 personnes, dont 30 employés cadres, ont été remerciées récemment. Hier, la compagnie a assuré au SOLEIL que « les coupures massives sont terminées ».

Norampac achète la scierie Bowater de Rivière-Bleue

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — La multinationale Norampac a acheté la scierie Bowater-Guérette de Rivière-Bleue au Témiscouata. La transaction de 2,5 millions $ permettra à la compagnie de sécuriser l'approvisionnement en fibres de bois de son usine de fabrication de cartons-caisses à Cabano.

Il s'agira dans les faits d'un partenariat à cinq

Bowater fournissait déjà environ 25 000 tonnes par année, soit 20 % des copeaux de bois sec nécessaires à la fabrication de papier-cannelure à l'usine de Cabano. Le reste provient des différentes scieries du secteur du Bas-Saint-Laurent et du Nouveau-Brunswick. « Nous ne sommes pas des opérateurs de scieries. Aussi, nous avons conclu une association à parts égales avec quatre partenaires », explique M. Maurice Plante, directeur général des usines de papier-cannelure chez Norampac.

Le partenariat à cinq est formé de Norampac, Bégin et Bégin, qui œuvre dans le domaine du sciage, et de trois groupements forestiers, ceux de l'est du lac Témiscouata, du Transcontinental et de Kamouraska. Tous apporteront un apport financier et leur expertise à la nouvelle entité, qui portera le nom de Groupe NBG. Sa gestion est confiée à la firme BGF, qui gère déjà les activités quotidiennes chez Bégin et Bégin.

« La soixantaine d'employés demeurera en place. Il n'est pas impossible que l'usine prenne de l'expansion avec le temps, mais nous n'en sommes pas là », poursuit M. Plante, ajoutant que la transaction de 2,5 millions $, à laquelle s'ajoute un inventaire de bois estimé à 1,5 million $, ne permettra pas d'économies substantielles. « C'était une question de sécuriser une partie de notre approvisionnement en fibres à long terme. Bowater-Guérette de Rivière-Bleue est située près de Cabano. Si nous n'avions pas acheté l'usine, quelqu'un d'autre l'aurait fait et les copeaux auraient pu sortir de la région. »

Norampac possède huit usines de fabrication de cartons-caisses et 25 usines de transformation de cartonnage ondulé aux États-Unis, au Canada, au Mexique et en France. Sa capacité de production annuelle est de plus de 1,6 million de tonnes courtes, ce qui en fait le premier producteur de cartons-caisses au Canada et le septième en Amérique du Nord.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Facal, l'équilibriste

Avec le départ de Joseph Facal, Bernard Landry perdra le seul ministre qui incarnait la promesse d'un certain changement au sein d'une équipe fatiguée. Ces derniers mois, le président du Conseil du Trésor a tenté de s'imposer comme un homme capable de bousculer les dogmes et les habitudes, mais sans pour autant balancer tout l'héritage par-dessus bord. Une position difficile à tenir dans un environnement où tout est toujours noir ou blanc et où l'on est toujours nécessairement avec ou contre quelqu'un.

Jean-Marc Salvet

JMSalvet@lesoleil.com

On s'en souvient, le député-ministre de Fabre avait jeté un sérieux pavé dans la mare au printemps en dénonçant le dogme érigé autour du « sacro-saint modèle québécois ». Il avait fait sortir Bernard Landry de ses gonds.

En quelques phrases bien senties, Joseph Facal était alors apparu comme le défenseur de la classe moyenne et le pourfendeur de l'idée selon laquelle davantage d'État signifie davantage de solidarité. Jusque-là, il réservait ses sorties pour le secret du Conseil des ministres.

Après juin, bien des gens le voyaient retourner sa veste et partir à l'ADQ, ce qu'il n'a cessé de nier avec véhémence. Chaque fois que l'occasion s'est présentée, il a proclamé sa foi en la social-démocratie, mais en une social-démocratie revue et corrigée. Sur cette question comme sur d'autres, il était comme un équilibriste sur un fil de fer.

Ce n'est pas avant quelques semaines que l'on verra la place que le gouvernement réservera à son plan visant à réduire et à revoir le rôle de l'État. Bernard Landry s'est déjà dit enchanté par la première mouture de son projet. La version finale nous en dira davantage sur l'influence réelle du futur ex-président du Conseil du Trésor.

Si le député de Fabre n'a pas eu la tâche facile ces derniers mois, rien dans ce qui s'annonçait pour l'avenir ne pouvait lui laisser entrevoir une embellie quelconque. Le plus gros écueil qu'il aurait eu à affronter aurait été celui de sa propre réélection, qui n'était pas assurée du tout. Le quartier Duvernay, à Laval, a toutes les caractéristiques des secteurs susceptibles de choisir un candidat adéquiste lors du prochain scrutin.

Ce n'est pas non plus du côté de la souveraineté que le député originaire de l'Uruguay pouvait trouver du réconfort ou l'élan pour continuer. Il sait que les Québécois, même les plus souverainistes, ont d'autres priorités.

Hier, Joseph Facal a invoqué son désir de passer plus de temps avec son épouse et ses deux enfants. Aurait-il participé à la prochaine élection si son enthousiasme et sa confiance en l'avenir avaient été intacts ? Probablement. Mais dans l'état actuel des choses, on comprend que cet équilibriste ne parvenait plus à concilier sa vie publique et sa vie familiale. La première était devenue un poids insupportable.

Un rayon sur la baie

Il fallait le voir pour le croire. Le pdg du Port de Québec, Ross Gaudreault, clamant la beauté de la baie de Beauport et s'extasiant devant les 200 variétés d'oiseaux qui y nichent. On ne pensait pas assister à ce spectacle de notre vivant ! Mais, contre toute attente, M. Gaudreault s'est finalement rendu aux arguments des défenseurs de la baie. Un changement de cap étonnant, mais qui est tout à son honneur.

Ainsi, après des années de confrontations et de luttes, les élus et les amoureux de la baie de Beauport sont parvenus à convaincre les administrateurs du Port de Québec de permettre le développement permanent d'un pôle récréotouristique sur ce site d'une beauté exceptionnelle. Voilà qui démontre bien que la région de Québec peut faire des miracles lorsqu'elle parvient à déterminer ses priorités et à parler d'une seule voix pour les réaliser.

Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

Ross Gaudreault et son équipe auraient pu continuer de s'entêter, de faire semblant qu'ils n'avaient de comptes à rendre à personne, de travailler seuls comme s'ils étaient en marge de la société québécoise. Mais la pression populaire était si forte, la volonté politique si limpide qu'ils ont fini par se rendre à l'évidence qu'ils ne pouvaient persévérer dans la voie de la confrontation sans s'attirer les foudres de la population. On croyait M. Gaudreault imperméable à la volonté des citoyens. On le découvre aujourd'hui sensible à l'idée de léguer un héritage de choix aux gens de Québec. Et de redorer du même coup son image, quelque peu écorchée par ses nombreuses prises de bec avec les élus et les citoyens.

Cette nouvelle sensibilité l'a encouragé à proposer un projet qui constitue un heureux compromis entre les désirs d'expansion de la société, la sauvegarde de ce milieu d'une richesse inouïe et les besoins de la population. Chacun y trouve son compte et il est d'ailleurs étonnant que les administrateurs du port n'aient pas réfléchi à cette option plus tôt. La fusion a sans doute eu un rôle à jouer dans ce virage à 180 degrés, l'unanimité des élus ne permettant plus aux dirigeants du port de se défiler.

Reste tout de même à trouver la vingtaine de millions de dollars qui seront nécessaires à la concrétisation du projet pour les Fêtes de 2008. Mais il suffisait hier de regarder sourire tous les porteurs de ce dossier pour les divers ordres de gouvernement pour comprendre que le financement est pratiquement assuré. De toute façon, ce projet a l'avantage indéniable de pouvoir s'adapter à la disponibilité des fonds publics. L'essentiel était d'assurer la permanence et la sauvegarde du site. Voilà qui est fait. Le reste viendra assurément avec le temps.

APCOTE@LESOLEIL.COM

CHRONIQUE POLITIQUE

L'ingrat jardinier de Montréal

L'entrée de l'ancien maire de Montréal, Pierre Bourque, dans la mêlée électorale aux côtés de Mario Dumont a été reçue comme une véritable gifle au Parti québécois. Notre parti a permis à Pierre Bourque de réaliser le rêve de sa vie (par la fusion des villes de l'île de Montréal), a jeté samedi Bernard Landry. Il nous a remboursés hier, a ajouté le premier ministre d'un ton mordant. Le PQ voit dans l'adhésion de M. Bourque à l'ADQ plus que de l'ingratitude ; son geste est associé à une trahison. D'abord parce que Pierre Bourque a milité au Parti québécois dans les années 70. Le gouvernement du PQ a par ailleurs voté les fusions forcées des villes de la banlieue à Montréal, même si un coût politique était à prévoir, tout comme dans la région de Québec. D'autre part, le gouvernement québécois est venu à la rescousse financière de la métropole à répétition pendant le règne de Pierre Bourque.

J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Une lutte à trois au cours de la prochaine campagne électorale signifie que plusieurs sièges seront remportés par de minces majorités de quelques centaines de votes, a noté avec à-propos le ministre André Boisclair au conseil national de la fin de semaine. Ces circonscriptions peuvent facilement basculer pour un parti ou l'autre, selon la qualité de l'organisation locale ou à la suite de l'attraction exercée sur des indécis par la présence d'une « vedette » au sein de l'un des partis. L'arrivée d'un joueur du calibre de Pierre Bourque est justement l'un de ces facteurs impondérables, difficiles à contrer, qui peuvent fausser la donne dans des luttes serrées dans des comtés francophones de la région de Montréal. Déjà sa victoire dans Bourget sur la ministre Diane Lemieux ne faisait pas beaucoup de doute pour les délégués montréalais interrogés samedi. Combien d'autres circonscriptions pourra-t-il livrer à l'ADQ ? C'est évidemment le gros point d'interrogation.

L'ambiguïté se dissipe de plus en plus sur l'orientation fédéraliste de l'ADQ, mais Pierre Bourque ne peut être un acteur assez déterminant pour que de nombreux députés libéraux de Montréal soient menacés. L'ancien maire est réputé être populaire auprès des communautés culturelles et il veut être une solution de rechange intéressante pour les anglophones qui donnent automatiquement leurs votes au PLQ, mais les députés libéraux détiennent presque tous des majorités astronomiques. Des circonscriptions gagnées par les libéraux en 1998, quelques-unes seulement seront sous respirateur comme Anjou (143 votes de majorité en 1998 mais 4000 lors de la partielle de 2002) ou Mercier, arraché par 1000 votes lors d'un accident de parcours d'une autre partielle. Par contre, les majorités dans une dizaine de comtés plus à l'ouest oscillent souvent autour de 20 000 ou même de 30 000 votes, avec 75 % des suffrages exprimés. Le coussin est très épais.

À l'évidence, c'est au PQ qu'il est susceptible de faire le plus mal, et de loin. Plusieurs députés du Parti québécois n'ont en effet obtenu en 1998, à l'opposé, que des majorités de quelques milliers de votes, sinon de quelques centaines seulement comme dans Rosemont (2668) ou Crémazie (309), deux bons exemples-types. Le PQ avait récolté, en 1998, 47 et 45 % des votes dans ces circonscriptions et il n'a pourtant dégagé que de très minces majorités. Le ministre Joseph Facal, qui a annoncé hier qu'il ne serait pas candidat en 2003 dans Fabre, y avait dégagé une majorité de 2352 votes seulement, en 1998, avec aussi 45 % des suffrages. Le PQ ne peut certes y toucher à nouveau de tels sommets, très supérieurs aux intentions de vote montrées par les sondages. L'influence d'un Pierre Bourque peut irradier de façon déterminante dans de telles circonscriptions. Déjà le PQ a perdu dans une partielle la circonscription voisine de Fabre, à Laval, celle de Vimont qu'avait gagnée à deux reprises David Cliche.

Les ténors péquistes n'hésiteront donc pas à recourir à la dérision pour discréditer l'ancien ami. On utilisera les sobriquets de « Géranium premier » ou de « jardinier » pour saper ses compétences pour débattre de développement économique. Ceux qui l'ont côtoyé de plus près font ressortir certains traits de caractère, comme ses difficultés à travailler en équipe. D'autres soutenaient en fin de semaine dernière que l'ancien maire de Montréal ne connaissait pas les régions et leurs besoins. Les persifleurs rappelleront aussi les zones grises dans le financement de son parti municipal, pour faire un rapprochement avec les irrégularités reprochées à l'ADQ.

À l'impact que l'ancien maire, âgé de 60 ans, peut encore avoir dans la région de Montréal, il apporte en plus à Mario Dumont, à l'extérieur de la région métropolitaine, une caution auprès de clientèles électorales que les 32 ans et l'inexpérience du chef adéquiste pouvaient inquiéter. Il exercera aussi un charisme chez des citoyens en régions qui le connaissent peu. Lorsqu'il parle de Montréal, Pierre Bourque le fait avec une passion contagieuse ; il peut développer un discours plus généraliste sur les mérites de l'ADQ dans lequel il serait convaincant. Bref, les péquistes ne feront pas dans la dentelle à son endroit. L'ingrat jardinier de Montréal représente une trop grande menace.

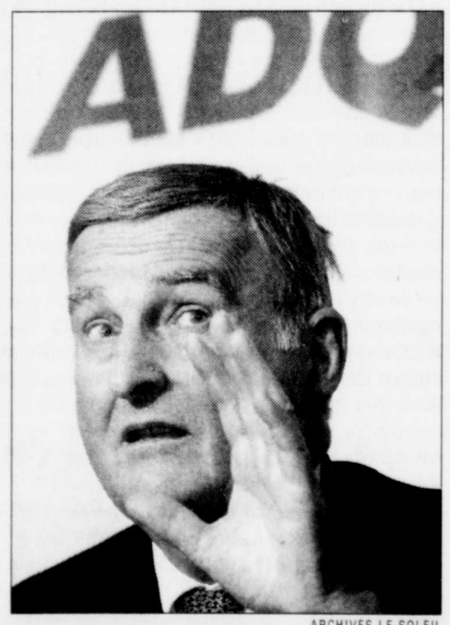

ARCHIVES LE SOLEIL

Pierre Bourque

Reconsidérer les méthodes et la finalité de l'exploration spatiale

Claude Lalande

L'auteur habite Sainte-Foy

Nombreux sont ceux qui monteront aux barricades pour dénoncer le programme de la conquête de l'espace. Ils auraient raison si ce programme ne devait servir qu'à la militarisation de l'espace ou à des recherches futiles. Ce qui n'est pas le cas, de toute évidence. Il correspond à un besoin inné de l'homme de connaître, de comprendre et de pousser plus loin les limites de la science. De se dépasser, quoi ! Si on devait lui interdire l'espace comme terrain de recherche et d'expérimentation, qui nous dit que les scientifiques ne seraient pas invités, sollicités même, à utiliser leur savoir et leur énergie pour autre chose, peut-être pas aussi pacifique et probablement tout aussi coûteux ? En l'occurrence, la recherche militaire.

Il faut se demander cependant s'il est vraiment nécessaire de poursuivre l'exploration spatiale dans ses formes actuelles, de recourir aussi souvent à des vols habités et d'envoyer chaque fois autant de personnes dans l'espace pour construire une station spatiale ambitieuse dont les retombées pour le mieux-être de l'humanité sont loin d'être aussi évidentes qu'on veut bien nous le laisser croire. J'en doute fortement. L'ASE (Agence spatiale européenne) a raison de se féliciter d'avoir choisi de renoncer aux vols habités pour placer ses satellites en orbite. De ce fait, le lancement est moins coûteux et son carnet de commandes est, sauf erreur, mieux garni que celui de la NASA. Espérons que la longue enquête sur la tragédie de Columbia arrivera à la conclusion que la NASA aurait avantage à suivre un modèle de développement s'inspirant de celui de l'ASE.

La NASA aurait avantage à s'inspirer de l'ASE

Un ami me faisait remarquer dernièrement que les études liées à la recherche spatiale contribuent indirectement au développement de produits dont notre société bénéficie déjà. Soit. Mais quel chemin périlleux et coûteux pour arriver à des résultats que le changement de priorité dans la recherche permettrait à bien moindre coût avec beaucoup moins de danger ! De plus, une chose me trouble dans cette assertion. Elle m'invite à penser que, centrée directement sur la personne humaine, la recherche serait moins motivante que centrée sur la conquête de l'espace. Il y a peut-être quelque chose de tordu dans l'échelle de nos valeurs.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

La dernière Cène

Michel Vastel
MVastel@lesoleil.com

Pour la dernière fois de sa longue carrière politique, Jean Chrétien recevait ses homologues provinciaux à dîner hier soir. Le chef de la Résidence officielle avait préparé un « menu santé », dit-on. Et il y a tellement de buveurs repentis dans ce groupe que tout le monde a mis beaucoup d'eau dans son vin.

Le petit gars de Shawinigan n'est pas friand de ces Conférences des premiers ministres : en près de 10 ans, il n'en était qu'à sa cinquième hier. Pierre Elliott Trudeau, qui a plusieurs fois annoncé la mort du fédéralisme coopératif, en a tenu 22 en 16 ans. Et Brian Mulroney, huit en neuf ans. Mais il y a cela de bon avec Jean Chrétien : lorsqu'il se donne la peine de sortir les couverts du 24, Sussex, il obtient des résultats. Ne vous surprenez donc pas si, ce soir, chacun rentre chez soi content.

Comme le dit crûment le benjamin du groupe, Bernard Lord : « En fin de compte, si le premier ministre met de l'argent sur la table, on va le prendre. » La même chose est arrivée en septembre 2000 : Jean Chrétien a mis 21,1 milliards $ sur la table et tout le monde est parti avec sa part du gâteau à la feuille d'érable. Il y en a même qui se sont payé des tondeuses à gazon pour leurs hôpitaux à même un Fonds spécial pour l'investissement dans les nouvelles technologies.

Cette fois, on parle de 25 milliards $, peut-être plus. Je ne sais pas si les citoyens vont être impressionnés : 46 milliards $ fédéraux en deux ans et quatre mois. Et la santé publique est toujours aussi malade !

J'aime mieux la façon dont Gary Doer du Manitoba résume la situation : quand les libéraux ont pris le pouvoir à Ottawa, ils dépensaient 2,78 $ par jour pour la santé de chaque citoyen. Cette année, ils ne dépensent que 2,61 $. C'est que les 21 milliards $ de septembre 2000 suffisaient à peine à couvrir les réductions que le gouvernement fédéral avait imposées aux provinces pour éliminer son propre déficit. « Chrétien, c'est un ratoureux ! », a conclu le néo-démocrate.

Présentons encore les choses autrement : des 46 milliards $ qu'Ottawa aura remis dans la santé publique, combien exactement auront servi à engager de nouvelles infirmières – on en a mis à la retraite ! Combien auront servi à ouvrir de nouveaux lits – on en a fermé ! Et combien auront servi à engager de nouveaux médecins – on a contingenté les places dans les universités ! Bref, on aimerait bien savoir où s'en vont ces 46 milliards $!

C'est exactement ce que Jean Chrétien a dit à ses collègues hier soir... Jusqu'à ce qu'un petit malin – l'Albertain Ralph Klein peut-être ? – réplique au premier ministre que le nombre de ronds-de-cuir à Santé Canada est passé de 5863 en 1994 à 8674 aujourd'hui.

Vous avez bien lu : 2811 fonctionnaires fédéraux de plus, 48 % de plus, alors que la contribution fédérale, *per capita*, diminuait de 6 %.

Rarement conférence a-t-elle été aussi bien préparée, tant par les premiers ministres des provinces qui ont mis deux ans et trois conférences à élaborer leur position de négociation, que par Jean Chrétien, qui leur a tous téléphoné.

Fidèle à son habitude, le président de la Conférence rencontre ses 13 homologues en privé, avec la seule présence de deux hauts fonctionnaires, le Greffier du Conseil privé et le Secrétaire général de la Nouvelle-Écosse, qui prennent des notes.

La formule a du bon, sauf que les ministres et les fonctionnaires passent la nuit à essayer de comprendre ces notes griffonnées sur un morceau de papier ! Il restait deux pierres d'achoppement hier soir.

D'abord, le gouvernement du Canada s'est mis en tête de dire aux provinces ce qu'elles devraient faire dans leurs propres hôpitaux. Ses 8674 experts en santé n'ont pourtant rien inventé : tout le monde sait qu'il faut créer des soins de première ligne, 24 heures par jour et sept jours sur sept. Mais cela fait longtemps que les provinces ont commencé à ouvrir des cliniques familiales, quoique souvent de jour seulement, et rarement la fin de semaine.

Ottawa veut aider les Canadiens à se soigner chez eux. Ils n'ont guère le choix : les hôpitaux les mettent dehors dans des fauteuils roulants ou sur des béquilles. Il faut encore plus de laboratoires de diagnostic, mais quand les provinces veulent se servir des laboratoires privés, Ottawa leur envoie la police. « *Et caetera* », devrait-on ajouter.

Une solution en vue : un vague mécanisme qui permettra de savoir où passe l'argent dépensé par les provinces

Chat échaudé craint l'eau froide. L'histoire du fédéralisme canadien est pleine de belles initiatives fédérales dont les provinces ont fini par payer la note seules, ou presque. Et avant d'acheter de nouvelles machines, dont les provinces devront payer les opérateurs, celles-ci voudraient bien avoir les moyens de payer la buanderie pour laver les draps des malades.

L'autre pomme de discorde, c'est la fameuse « reddition de comptes ». « Où sont passés les 46 milliards $? » demandera bientôt la vérificatrice générale du Canada. Et j'avoue que j'aimerais bien le savoir moi aussi ! La délicate opération, pour Jean Chrétien, sera d'exiger cela des provinces sans que cela ait l'air d'une condition.

Au Québec, et ailleurs incidemment, c'est un « pensez-y pas ! » Depuis le 29 novembre 2002, Bernard Landry se promène avec, dans sa poche, une petite motion de sept lignes de l'Assemblée nationale, où on exige entre autres que « les sommes devant être versées pour assurer le financement de la santé le soient sans condition. » Jean Charest et Mario Dumont ont signé.

C'est pourquoi, prudemment, on évoque maintenant un vague « mécanisme » qui permettra de savoir où passe l'argent – 40 cents pour chaque dollar dépensé par les provinces ! Quand ses initiales sont « J.C. », il ne faut jamais quitter la table sans laisser un message à ses convives. Gageons donc qu'après s'être entendu sur un « mécanisme » annuel de rapport aux citoyens du Canada, Jean Chrétien ajoutera : « Et vous ferez cela en mémoire de moi... »

Il faut bien occuper les 8674 « fonctionneux » de Santé Canada, après tout !

CARREFOUR DES LECTEURS

Le régime d'actions d'Hydro en vaut-il le coup ?

Seuls les employés auraient droit d'acheter des actions dans une société d'État dans laquelle ils travaillent et pour laquelle ils manquent de motivation ? Si Hydro veut se comparer à une entreprise privée, qu'elle mette à pied les employés non motivés ! Avec leurs salaires au-dessus de la moyenne, leur fonds de pension très généreux, leurs nombreux vice-présidents et cadres, les mises à la retraite et les primes de séparation souvent abusives, les assurances et tout, les employés d'Hydro sont suffisamment gâtés par cette société dont tous les Québécois sont déjà propriétaires et dont tous les Québécois devraient avoir le droit de participer par l'achat d'actions.

M. Landry, avez-vous une garantie que les employés seront plus motivés s'ils ont des actions d'Hydro ? Les autres facettes sont aussi que les frais d'exploitation ne diminueront pas nécessairement parce que les employés sont actionnaires, la productivité ne sera pas obligatoirement meilleure, non plus la motivation.

Qui financerait l'achat des actions d'Hydro par les employés ? On leur enlèverait un certain montant sur leurs payes ou puiserait-on dans leur fonds de pension pour qu'ils puissent acheter les actions ?

Parce que dans le privé, M. Landry, quand on achète des actions, on avance les sous et on prend un risque, ce qui est tout a fait normal. Quand l'État vendra des actions du ministère du Revenu, je suis foncièrement intéressé. Mettez mon nom sur la liste.

Marc Théberge
Val-Bélair

On ne dit pas tout sur la vente d'Hydro

Il est étrange que le premier ministre, qui revient avec ses discours sur la souveraineté avant les élections, nous parle de privatiser 10 % d'Hydro-Québec mais seulement pour le bénéfice des employés de la fonction publique. M. Landry fait référence à René Lévesque pour donner du poids à son discours mais il a oublié volontairement de le citer quand il a nationalisé les compagnies d'électricité en promettant que cela serait pour le bénéfice de tous les Québécois et pas seulement pour la cour de Louis XIV (la fonction publique). Des restrictions mentales dues aux sondages qui accordent 30 % des votes au PQ ?

Gaëtane Borduas-Martin
Montréal

Pourquoi le fossé s'agrandit-il ?

Quand les agents d'immigration de mon pays établissent des critères de qualification, basés sur la formation technique ou professionnelle du candidat, ou sur le capital ($$) qu'il apporte, ils participent, sur le plan de l'éthique et de l'humanisme, à une profonde injustice. Trop souvent, nos agents écrèment les peuples pauvres de la terre en les privant de leurs meilleurs citoyens.

Ce n'est sûrement pas le bon moyen pour résoudre les problèmes de la pauvreté. Haïti a infiniment plus besoin de ses jeunes médecins que le Canada. Pourtant, on ne se gêne pas pour les recruter. Cette habitude est entrée dans nos mœurs et, pour nos intérêts mesquins, nous vidons les pays pauvres de tous leurs premiers de classe.

Alors que les Nations unies s'étaient entendues le 24 octobre 1970 pour fixer l'aide au développement à 0,7 % de son PNB (produit national brut), le Canada n'arrive que 17e parmi les 22 pays classés par le *Monde diplomatique*, avec moins de 0,3 % de son PNB.

Rien à se péter les bretelles, en croyant que la charité chrétienne va combler le fossé. Le pays dont je rêve, le Québec, est composé d'une majorité de citoyens qui misent sur la justice et non plus sur la charité pour combler l'énorme fossé entre riches et pauvres.

A. Marceau, retraité
Sillery

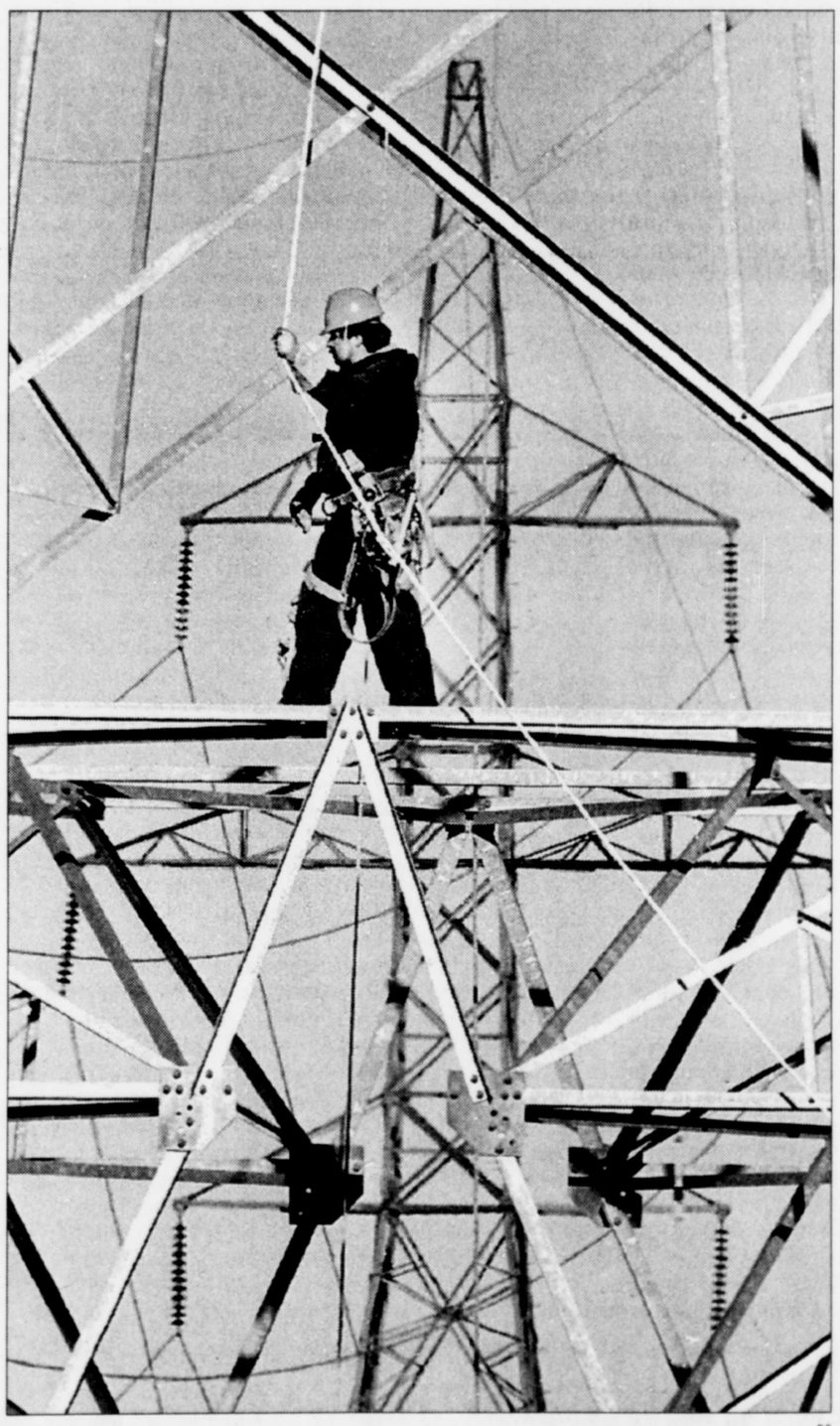

PC

Les frais d'exploitation d'Hydro-Québec ne diminueront pas nécessairement parce que les employés sont actionnaires.

Pas de retour en arrière

Émile Loranger, l'ex-maire de L'Ancienne-Lorette, explique pourquoi il est passé du Parti québécois au Parti libéral : M. Charest lui aurait promis un référendum, si la population le demandait, pour défaire l'annexion de sa ville à Québec alors qu'elle vient de se faire de peine et de misère.

D'accord avec M. Loranger : le gouvernement n'a pas respecté la population de Québec et ses banlieues en imposant la création d'une seule ville. Comme lui, j'ai voté contre la fusion de Beauport à Québec. Comme lui, je reproche au gouvernement péquiste sa façon de faire.

Cependant, la fusion est chose faite. Nous sommes confrontés aux avantages comme aux désagréments de cette fusion. Mais ce serait commettre une erreur que de revenir en arrière car il était logique que cette fusion se réalise, même si je préférais qu'elle se fasse plus démocratiquement.

Je suis convaincu que M. Charest ne manquera pas de problèmes à résoudre, en santé, en finance, en éducation, sans se lancer dans des promesses qui le hanteront s'il est élu.

M. Loranger, Mme Boucher et M. Charest serviraient mieux la population de Québec s'ils mettaient leur énergie à construire la nouvelle ville et à surveiller ses administrateurs plutôt qu'à rêver de défusion.

Onil Courtemanche
Beauport

Les taxes et l'équité

(Au maire de Québec, Jean-Paul L'Allier)

J'ai reçu mon compte de taxes municipales et une lettre de votre main, justifiant une augmentation de plus de 8 % selon un principe d'équité fiscale entre les contribuables des différents arrondissements de la ville.

Comme les niveaux de service ne sont pas les mêmes d'un arrondissement à l'autre, voire dans un même arrondissement, cet objectif d'équité devrait être accompagné d'une initiative sur le plan des services ou de moyens pour comparer le coût et la qualité des différents services entre les arrondissements et aussi les différencier de ceux qui sont fournis par l'administration centrale (déneigement, sécurité publique, loisirs...)

Cela permettrait l'imputabilité des coûts, les comparaisons entre arrondissements, le calcul de la péréquation versée par les contribuables de certains arrondissements. En d'autres termes, ceci devrait permettre à chaque contribuable de constater l'impact des fusions municipales sur son compte de taxes, en indiquant le montant qui est détourné ou reçu en vertu de cette nouvelle justice distributive.

Une question de transparence élémentaire si vous voulez continuer d'invoquer l'équité fiscale comme seule justification à des augmentations de taxes astronomiques.

Nicolas Clift
Sainte-Foy

« Columbia » : continuer

M. Hétu écrit : « Pourquoi les Américains devraient-ils engloutir des milliards dans la NASA ? »

Je crois que c'est faire preuve d'une vision non digne de l'homme . La conquête des connaissances est parsemée de risques et d'accidents (bicyclette, train, auto, avion, etc.), de produits de toutes sortes et c'est à partir de là que l'on étend plus loin nos connaissances. La conquête de l'espace est le salut des humains de demain. Il est primordial de continuer et d'augmenter les budgets à cette fin.

Gilles Gaudreau
L'Ancienne-Lorette

Avant de coloniser l'espace

L'être humain, en mettant toute sa foi dans le dieu Technique, s'est laissé aller à croire qu'il pouvait faire la guerre en faisant l'économie de pertes humaines par le ciblage précis des objectifs matériels, tout comme il a pensé explorer l'espace sans coûts humains, à la manière de touristes curieux et avides de nouvelles expériences.

J'ignore ce que l'avenir nous réserve en Irak et bientôt en Corée du Nord, tout comme j'ignore ce qu'il adviendra du programme spatial. Mais il est une chose dont je suis à peu près sûr, c'est que présentement, l'homme a davantage besoin de vie spirituelle que de percées technologiques, et ce, peu importe le visage que peut prendre cette spiritualité.

La primauté de l'esprit doit dominer la matière afin d'enrayer à l'avenir les dérapages dont nous sommes témoins à l'heure actuelle. De toute urgence, l'homme doit revenir sur terre pour l'aménager dans la paix et la concorde avant de coloniser l'espace sidéral.

Gilles Baribeau
Charlesbourg

L'œil de « Second Regard »

Merci à l'équipe de *Second Regard* de la SRC qui a osé nous présenter le 2 février deux témoignages rafraîchissants et surtout pleins d'espoir sur la vie spirituelle et humaine au Québec. Contrairement à l'opinion de M. Marc Ouellet, le nouvel archevêque de Québec, M. Dumais n'est pas, et je cite « un cas d'espèce », mais une espèce de cas dont il faudra tenir compte à l'avenir. En fait, je crois personnellement qu'il n'est que la pointe de l'iceberg que l'Église catholique romaine et surtout ses commettants en lice vers un éventuel pontificat tentent vainement d'ignorer.

Pour confirmer le tout, je vous transmets copie de ma demande d'*apostasi*, une demande de débaptisation que j'ai transmise à qui de droit avant même de tomber, par hasard, en cet après-midi neigeux, sur les témoignages de M. Dumais et d'un moine d'Oka dont je m'excuse de n'avoir pas retenu le nom.

Comme il l'a si malheureusement mentionné, « en entrant ici, on devient un mort vivant ».

Céline Verret
Québec

A16

1592009

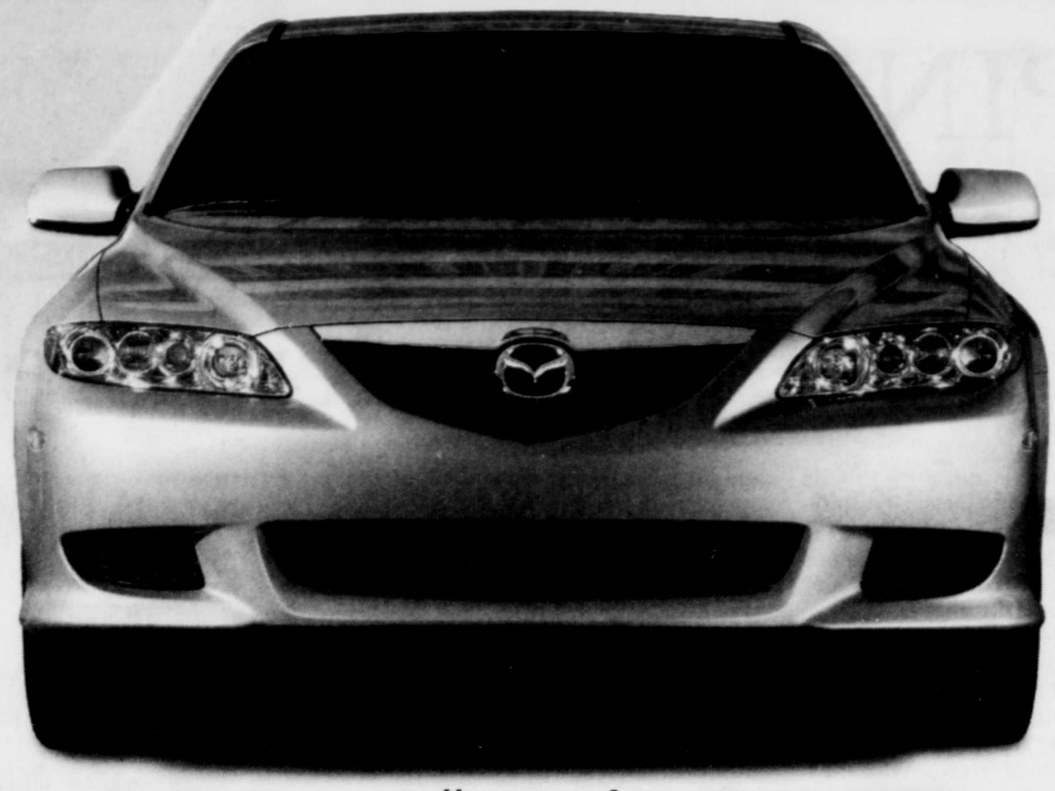

Le style dernier cri ne vient pas d'Europe.

«Coup de cœur»
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

La toute nouvelle **Mazda6 GS-I4 2004**

À partir de **24 295$*** ET Obtenez **4,9%** DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS†

• Moteur de 2,3 L et 160 ch avec calage variable des soupapes • Boîte manuelle surmultipliée 5 vitesses de série • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Système antipatinage • Barres stabilisatrices avant et arrière • Radio AM/FM avec lecteur de CD • Rétroviseurs extérieurs chauffants • Climatiseur • Télédéverrouillage • Antidémarreur • Banquette arrière à dossier 60/40 rabattable avec leviers de dégagement rapide • Et plus de 100 caractéristiques de série

AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS††

sur le financement à l'achat de toutes les Mazda neuves†

vroum-vroum

Choix #1
Magazine Car & Driver*

Mazda Protegé SE 2003

Louez à partir de **179$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS** TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS COMPTANT INITIAL DE 2 100$

OU Obtenez **1,9%** DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS†

Bien équipée avec plus de 60 caractéristiques de série.

Meilleur achat Carguide 2003

Les Protegé et Protegé5 :

Les plus vendues au Québec depuis 2 ans."

«Le meilleur achat de leur catégorie»
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

Mazda Protegé5 2003

Louez à partir de **239$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS** TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS COMPTANT INITIAL DE 2 100$

OU Obtenez **1,9%** DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS†

Meilleur achat Carguide 2003

«La voiture de l'année»
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval

• Moteur 4 cyl. de 2 L à DACT et 130 ch • Roues redessinées de 16 po en alliage • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD • Groupe GFX • Régulateur de vitesse • Phares antibrouillards de style sport • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Console centrale • Banquette arrière 60/40 • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Sièges en tissu de type sport • Glaces à commande électrique et télédéverrouillage • Indicateurs de tableau de bord argent • Nouvelle boîte automatique avec mode ***sport*** en option

PRÊT À ROULER

NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.

mazda

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

LOCATION Personnalisée MAZDA

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

*Magazine Car & Driver 2002. **Rapports de l'AIAMC 2001 et 2002.

†Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Autres taux de financement disponibles. ††L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda 2003 neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. *Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda6 GS-I4 2004 (modèle G4LDS4AR00) neuves. Frais de transport et préparation (925 $), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. **Taux de location personnalisée Mazda : offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protegé SE 2003 (modèle D4XM53AR00) et des Mazda Protegé5 2003 (modèle D5TS53AR00). Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 250 $ (Protegé SE) et de 300 $ (Protegé5) exigés. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 5 février 2003.